



PROJET DE TERRITOIRE

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Auch

Partie 1

LE DIAGNOSTIC

Juin 2018



Le Projet de Territoire
exprime une vision transversale et partagée
de l'avenir du Pays d'Auch,
qu'entendent faire valoir les élus du Pays d'Auch
et les acteurs de la société civile,
qui en seront les signataires.

Ce document fondateur,
qui demande à être rendu vivant,
tout au long de la démarche
se structure en 3 parties,
afin de faciliter sa mise en œuvre.

[PARTIE 1] A partir du diagnostic réalisé ...



[PARTIE 2] le projet se structure autour de
3 Orientations
déclinées en Axes
puis en Mesures Opérationnelles ...



[PARTIE 3] servant de cadre à un Programme d'actions
regroupant 20 Fiches opérationnelles.

SOMMAIRE

Introduction.....	5
Des composantes territoriales aux dynamiques contrastées qui ont décidé de penser ensemble leur développement.....	6
Le Projet de Territoire : l'occasion d'inscrire le Pays d'Auch dans la nouvelle donne territoriale et lui permettre de prendre rang.....	12
A travers le Projet de Territoire : impulser une dynamique de projet et de coproduction.....	15
1. Portrait et trajectoire démographique du Pays d'Auch.....	20
a. Le Pays d'Auch au sein des dynamiques départementales et territoriales larges.....	21
b. Des dynamiques démographiques différenciées selon les deux grandes composantes du Pays.....	22
c. Des dynamiques démographiques qui impactent l'armature du territoire.....	24
d. Des moteurs démographiques différenciés.....	26
e. Les nouveaux habitants au sein du Pays d'Auch.....	27
f. La composition des ménages : l'affirmation du vieillissement.....	32
g. La composition des ménages : les nouveaux visages du fait familial.....	34
h. Une part importante des revenus de transfert.....	35
2. Portrait et trajectoire économique du Pays d'Auch.....	37
a. Le positionnement économique du Pays d'Auch.....	38
b. Les piliers de l'économie du Pays d'Auch.....	46
c. Les filières économiques de référence.....	51
L'agriculture et la transformation des produits.....	51
La filière aéronautique.....	57
L'économie liée au tourisme.....	59
L'enseignement supérieur et la formation.....	61
Les gisements d'emplois liés à la transition énergétique.....	63
La forêt, un potentiel économique sous-exploité.....	64
3. Portrait environnemental du Pays d'Auch.....	65
a. Le patrimoine naturel et paysager du PETR du Pays d'Auch.....	66
b. La ressource en eau.....	72
c. La transition écologique et énergétique.....	76
4. Infrastructures, mobilités, et déplacements du Pays d'Auch.....	81
a. L'enclavement, la toile de fond du positionnement du territoire.....	82
b. Un territoire au défi d'offrir de nouveaux modes de prise en compte des besoins en mobilité.....	85
c. De l'équipement aux usages du numérique : un territoire connecté.....	87

5. Armature territoriale du Pays d'Auch.....	90
a. L'armature sanitaire.....	91
b. L'armature éducative.....	97
c. L'armature de commerces de proximité.....	101
d. L'armature de services de proximité.....	105
e. L'habitat : levier fort pour conforter l'armature de proximité.....	109
L'armature territoriale du Pays d'Auch : carte de synthèse.....	113
6. Les marqueurs de l'identité du Pays d'Auch.....	115
a. Le tourisme en Pays d'Auch : filière d'avenir pour le territoire.....	116
b. L'offre culturelle : une ruralité vivante et animée en Pays d'Auch.....	122
7. Synthèse des points clés et enjeux du Projet de Territoire.....	127

INTRODUCTION

En choisissant d'élaborer son projet de territoire, le PETR du Pays d'Auch a voulu se saisir d'une opportunité et d'un cadre précieux pour renouveler le regard sur la trajectoire à donner à son territoire, repenser collectivement son développement, faire valoir sa place au sein de la nouvelle grande Région Occitanie. Son élaboration a été aussi été l'occasion d'impulser une dynamique nouvelle et de promouvoir des méthodes ouvertes, reposant sur le principe de la co-construction. Conformément à l'article L 5741 – 2 du CGCT, le projet de territoire du Pays d'Auch définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du PETR. Il décline les actions à conduire dans les divers secteurs précités dans une dynamique prospective.

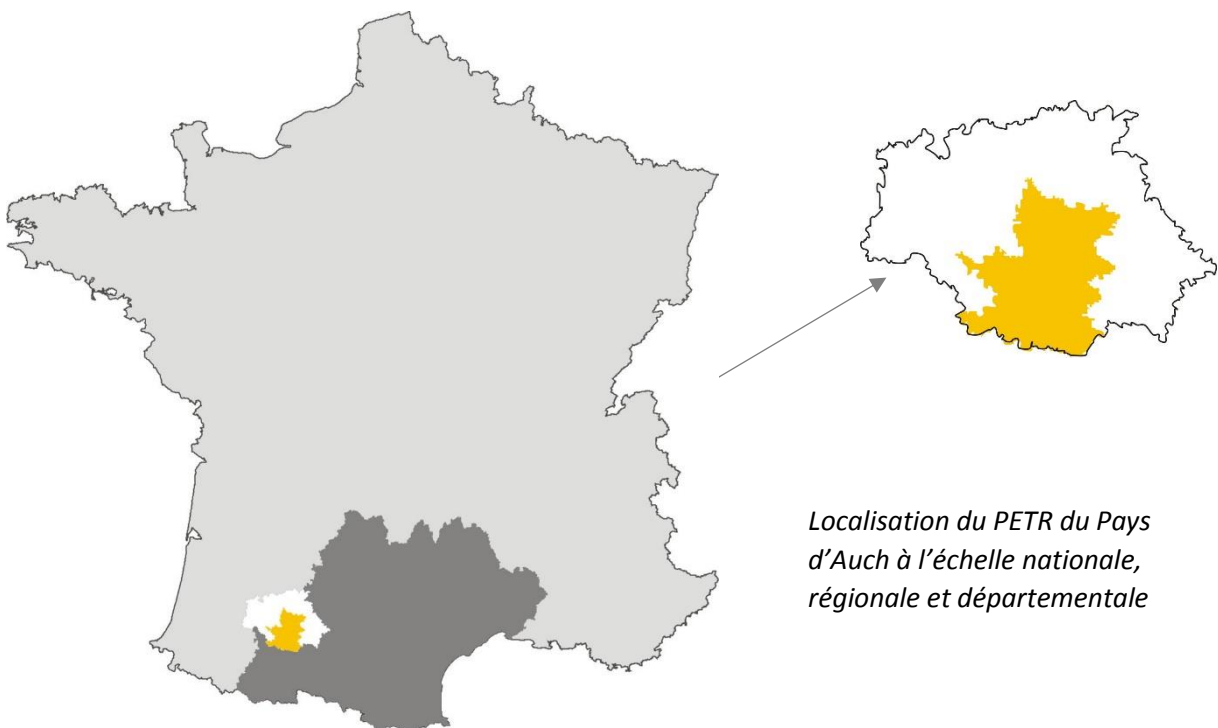
Extraits de l'article L. 5741-2 du CGCT

« ... le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural élabore un projet de territoire pour le compte et en partenariat avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale qui le composent...

Le projet de territoire définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les EPCI ou, en leur nom et compte, par le PETR. Il doit être compatible avec les Schémas de Cohérence Territoriale applicables dans le périmètre du pôle. Il peut comporter des dispositions relatives à toute autre question d'intérêt territorial.

Le projet de territoire est soumis pour avis à la conférence des maires et au conseil de développement territorial et approuvé par les organes délibérants des EPCI à fiscalité propre qui composent le PETR et, le cas échéant, par les conseils généraux et les conseils régionaux ayant été associés à leur élaboration.

Sa mise en œuvre fait l'objet d'un rapport annuel adressé à la conférence des Maires, au Conseil de Développement territorial, aux EPCI à fiscalité propre membres du pôle et aux conseils généraux et conseils régionaux ayant été associés à son élaboration. »

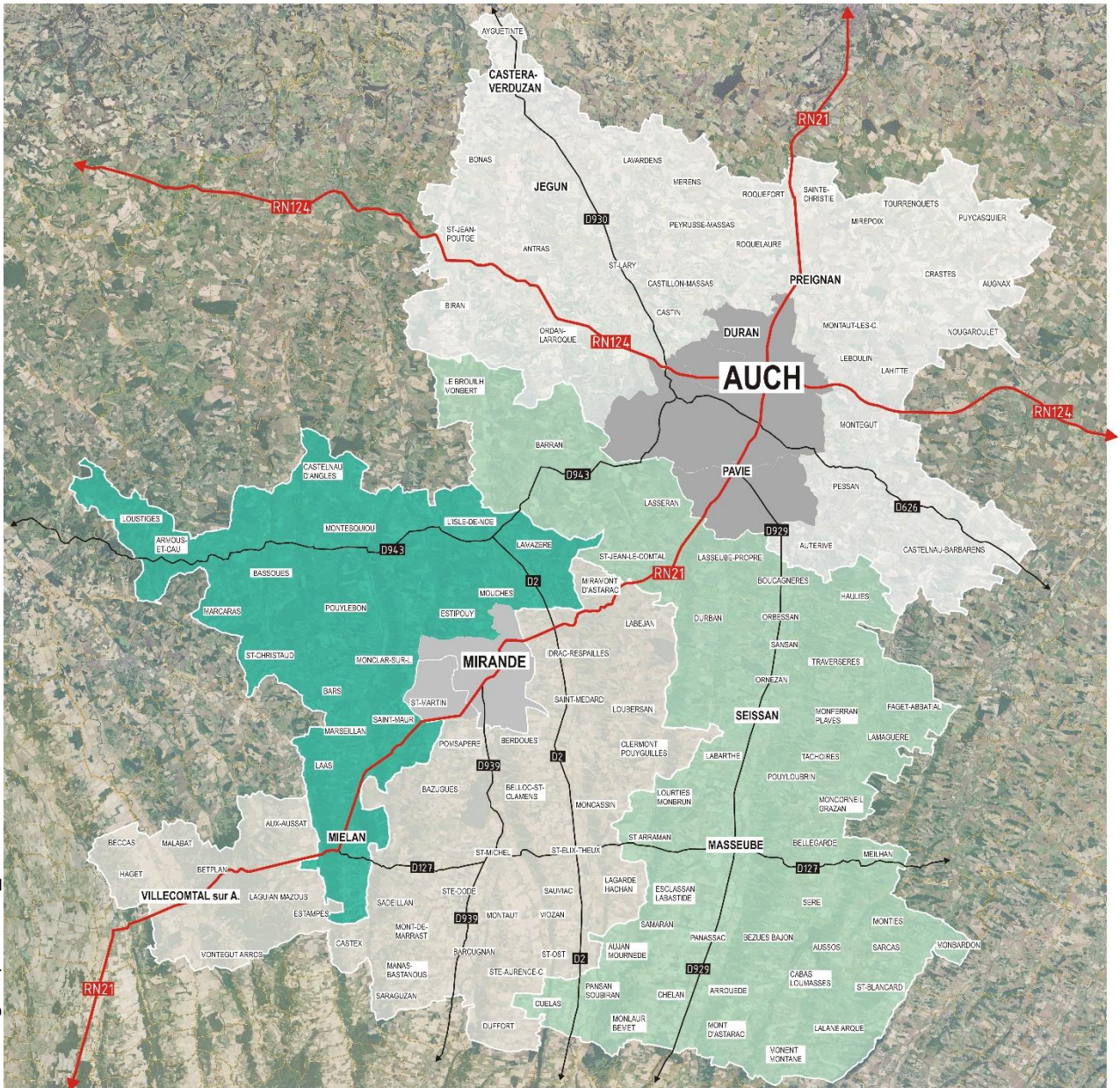


Localisation du PETR du Pays d'Auch à l'échelle nationale, régionale et départementale

Des composantes territoriales aux dynamiques contrastées qui ont décidé de penser ensemble leur développement

Le Pays d'Auch représente 67 234 habitants (INSEE 2018) et sa densité est inférieure à 40 habitants/km². Le périmètre du PETR regroupe 135 communes et 4 EPCI. Ses composantes présentent des caractéristiques différentes qui sont à prendre en compte. A grand trait, plusieurs composantes sont à reconnaître, même si leurs contours n'écartent pas des situations intermédiaires :

- Auch, est le chef-lieu du Département du Gers. Le territoire de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne s'inscrit dans une dynamique de croissance démographique à la fois positive et modérée. Les communes d'Auch, Pavie, Duran et Preignan forment l'unité urbaine de l'agglomération. De nombreuses communes rurales composent le Grand Auch. La plupart bénéficient d'une dynamique de croissance positive mais les problématiques de très faible densité sont ici des marqueurs forts des vécus au sein de ces territoires. L'agglomération départementale rayonne et compte dans l'édifice gersois : c'est un point d'appui essentiel pour maintenir et développer des fonctions structurantes bénéficiant à l'attractivité et la cohésion des territoires gersois.
- Les 3 EPCI du Sud du Pays d'Auch – Val de Gers, Astarac Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne - sont les composantes de l'Astarac dont Mirande est la sous-préfecture. Ce territoire se structure autour d'un maillage Nord/Sud de vallées et de coteaux qui présentent une forte identité et engagent un fonctionnement autour de plusieurs bassins de vie. Selon les secteurs, les ressorts démographiques d'ensemble sont fragiles ou font défaut. Nombre de ces espaces ruraux sont confrontés à des fragilités structurelles liées à la diminution de leur population, au besoin de renouvellement de leur tissu économique, à la rareté des projets de développement endogènes ou aux difficultés à les accompagner. Les problématiques de l'hyper ruralité imprègnent le fonctionnement d'ensemble. Ce territoire est à la recherche d'un nouveau souffle.



Portrait des EPCI

Communauté d'Agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne

Nombre de communes : **34**

Superficie : **602** km²

Densité : **64** habitants/km²

Dynamiques d'accueil

Nombre d'habitants en 2014 : **38 580**

Evolution du nombre d'habitant 09-14 : **695**

Taux d'évolution annuelle 09-14 : **0,36** %

Solde naturel 09-14 : **- 224**

Solde migratoire 09-14 : **919**

Origine et profils des nouveaux habitants

Gers (hors Pays d'Auch) : **33** %

Haute-Garonne (31) : **20** %

Hautes-Pyrénées (65) : **4** %

Actifs ayant un emploi : **56** %

Chômeurs : **11** %

Retraités ou pré-retraités : **8** %

Evolutions sociétales

Indice de jeunesse en 2014 : **0,7**

Nombre de personnes / ménage en 2014 : **2,1**

Evolution du nombre de ménages 09-14 : **629**

	2014	09-14
Ménages isolés	40 %	12 %
Couples ss enfants	28 %	-5 %
Couples ac enfants	21 %	-1 %
Familles mono	9 %	3 %
Autres	3 %	20 %

Part des ménages fiscaux imposés 2014 : **57** %

Revenu médian 2014 : **20 334** €

Dynamiques économiques

Nombre d'emplois 2014 : **19 681**

Poids à l'échelle du Pays d'Auch : **72** %

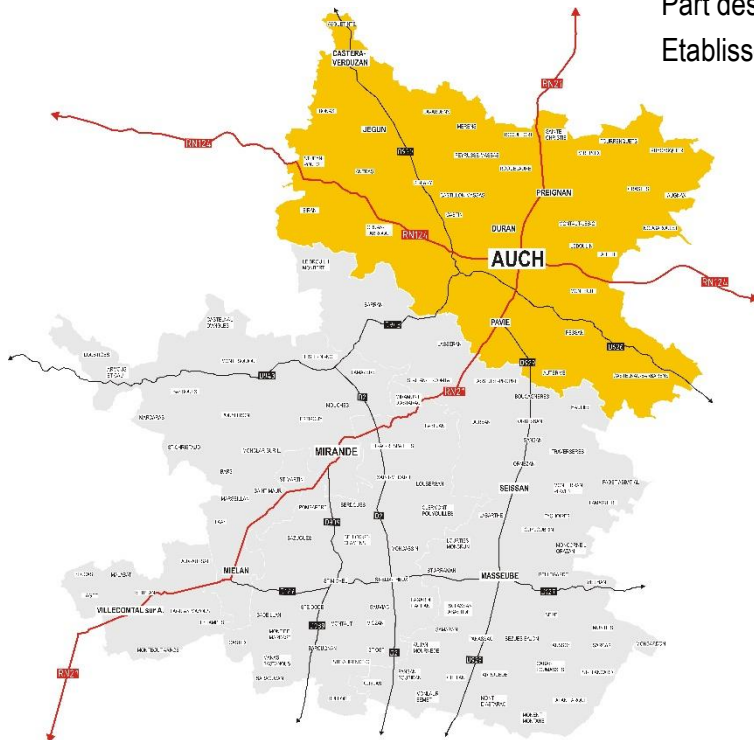
Evolution brute 09-14 : **- 214**

Nombre d'habitants / emploi : **2**

Part des emplois présentsiels : **76** %

Part des emplois productifs : **24** %

Etablissements actifs au 31/12/2013 : **4 550**



Portrait des EPCI

Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

Nombre de communes : **37**

Superficie : **349** km²

Densité : **21** habitants/km²

Dynamiques d'accueil

Nombre d'habitants en 2014 : **7 428**

Evolution du nombre d'habitant 09-14 : **17**

Taux d'évolution annuelle 09-14 : **0,05** %

Solde naturel 09-14 : **- 91**

Solde migratoire 09-14 : **108**

Origine et profils des nouveaux habitants

Gers (hors Pays d'Auch) : **17** %

Haute-Garonne (31) : **7** %

Hautes-Pyrénées (65) : **35** %

Actifs ayant un emploi : **53** %

Chômeurs : **12** %

Retraités ou pré-retraités : **33** %

Evolutions sociétales

Indice de jeunesse en 2014 : **0,6**

Nombre de personnes / ménage en 2014 : **2,3**

Evolution du nombre de ménages 09-14 : **144**

	2014	09-14
Ménages isolés	26 %	16 %
Couples ss enfants	38 %	4 %
Couples ac enfants	27 %	-1 %
Familles mono	4 %	-24 %
Autres	4 %	35 %

Part des ménages fiscaux imposés 2014 : **49** %

Revenu médian 2014 : **18 218** €

Dynamiques économiques

Nombre d'emplois 2014 : **1 809**

Poids à l'échelle du Pays d'Auch : **7** %

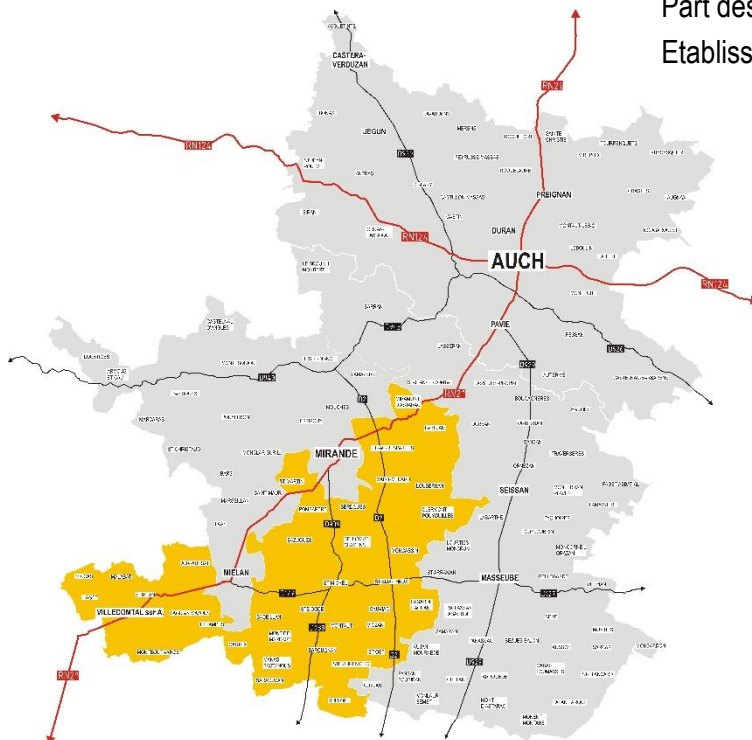
Evolution brute 09-14 : **+ 7**

Nombre d'habitants / emploi : **4**

Part des emplois présentiels : **40** %

Part des emplois productifs : **60** %

Etablissements actifs au 31/12/2013 : **1 023**



Portrait des EPCI

Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne

Nombre de communes : **19**

Superficie : **238** km²

Densité : **33** habitants/km²

Dynamiques d'accueil

Nombre d'habitants *en 2014* : **7 898**

Evolution du nombre d'habitant *09-14* : **- 279**

Taux d'évolution annuelle *09-14* : **- 0,7** %

Solde naturel *09-14* : **- 188**

Solde migratoire *09-14* : **- 91**

Origine et profils des nouveaux habitants

Gers (*hors Pays d'Auch*) : **20** %

Haute-Garonne (31) : **9** %

Actifs ayant un emploi : **47** %

Chômeurs : **7** %

Retraités ou pré-retraités : **38** %

Evolutions sociétales

Indice de jeunesse *en 2014* : **0,5**

Nombre de personnes / ménage *en 2014* : **2,1**

Evolution du nombre de ménages *09-14* : **28**

	2014	09-14
Ménages isolés	37 %	6 %
Couples ss enfants	34 %	8 %
Couples ac enfants	19 %	-13 %
Familles mono	8 %	-13 %
Autres	2 %	-3 %

Part des ménages fiscaux imposés *2014* : **46** %

Revenu médian *2014* : **17 542** €

Dynamiques économiques

Nombre d'emplois *2014* : **3 400**

Poids à l'échelle du Pays d'Auch : **12** %

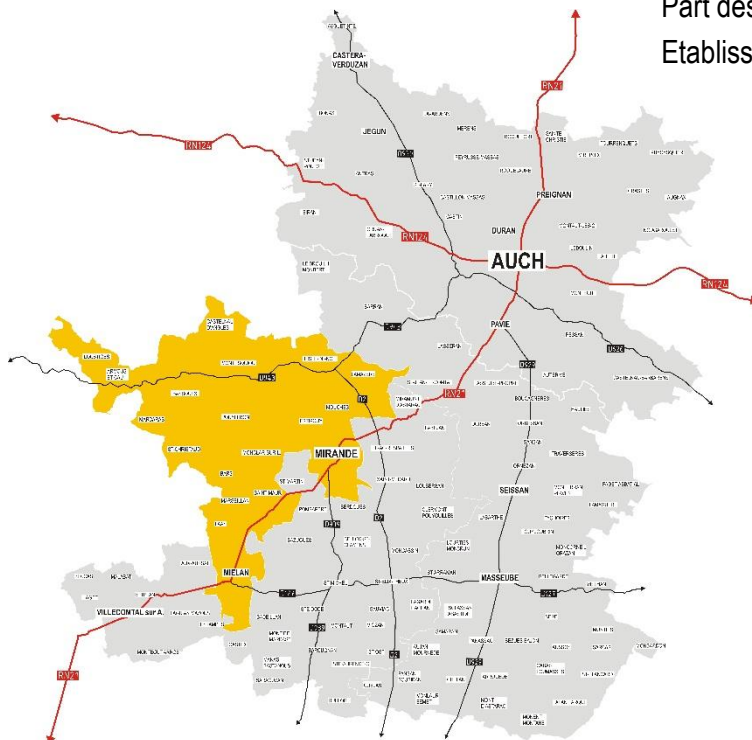
Evolution brute *09-14* : **- 127**

Nombre d'habitants / emploi : **2**

Part des emplois présentsiels : **67** %

Part des emplois productifs : **33** %

Etablissements actifs *au 31/12/2013* : **1 096**



Portrait des EPCI

Communauté de Communes Val de Gers

Nombre de communes : **45**

Superficie : **513** km²

Densité : **20** habitants/km²

Dynamiques d'accueil

Nombre d'habitants en 2014 : **10 045**

Evolution du nombre d'habitant 09-14 : **20**

Taux d'évolution annuelle 09-14 : **0,04** %

Solde naturel 09-14 : **- 221**

Solde migratoire 09-14 : **241**

Origine et profils des nouveaux habitants

Gers (hors Pays d'Auch) : **20** %

Haute-Garonne (31) : **29** %

Hautes-Pyrénées (65) : **7** %

Actifs ayant un emploi : **57** %

Chômeurs : **13** %

Retraités ou pré-retraités : **14** %

Evolutions sociétales

Indice de jeunesse en 2014 : **0,6**

Nombre de personnes / ménage en 2014 : **2,4**

Evolution du nombre de ménages 09-14 : **193**

	2014	09-14
Ménages isolés	28 %	11 %
Couples ss enfants	35 %	6 %
Couples ac enfants	28 %	-2 %
Familles mono	6 %	-17 %
Autres	3 %	32 %

Part des ménages fiscaux imposés 2014 : **50** %

Revenu médian 2014 : **18 672** €

Dynamiques économiques

Nombre d'emplois 2014 : **2 360**

Poids à l'échelle du Pays d'Auch : **9** %

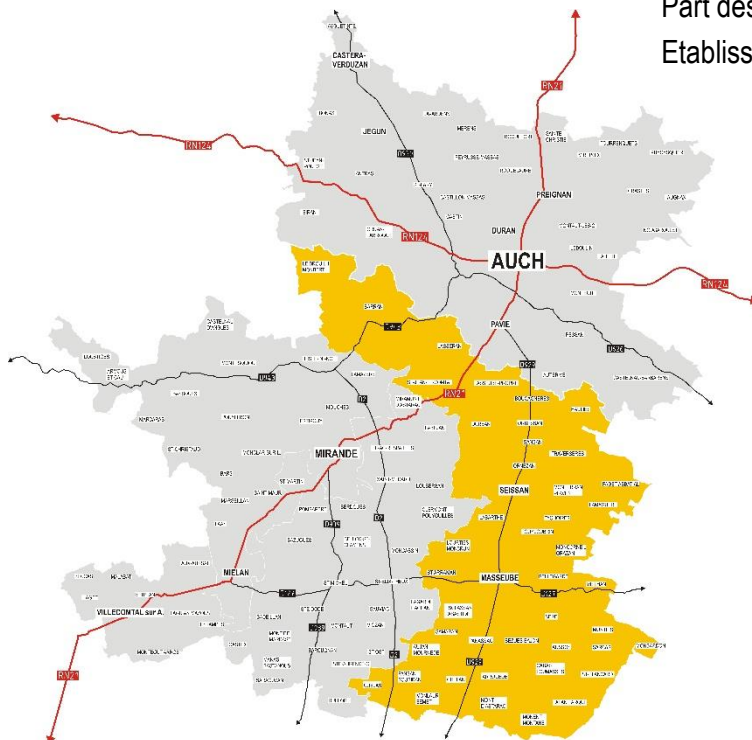
Evolution brute 09-14 : **- 10**

Nombre d'habitants / emploi : **4**

Part des emplois présentsiels : **61** %

Part des emplois productifs : **39** %

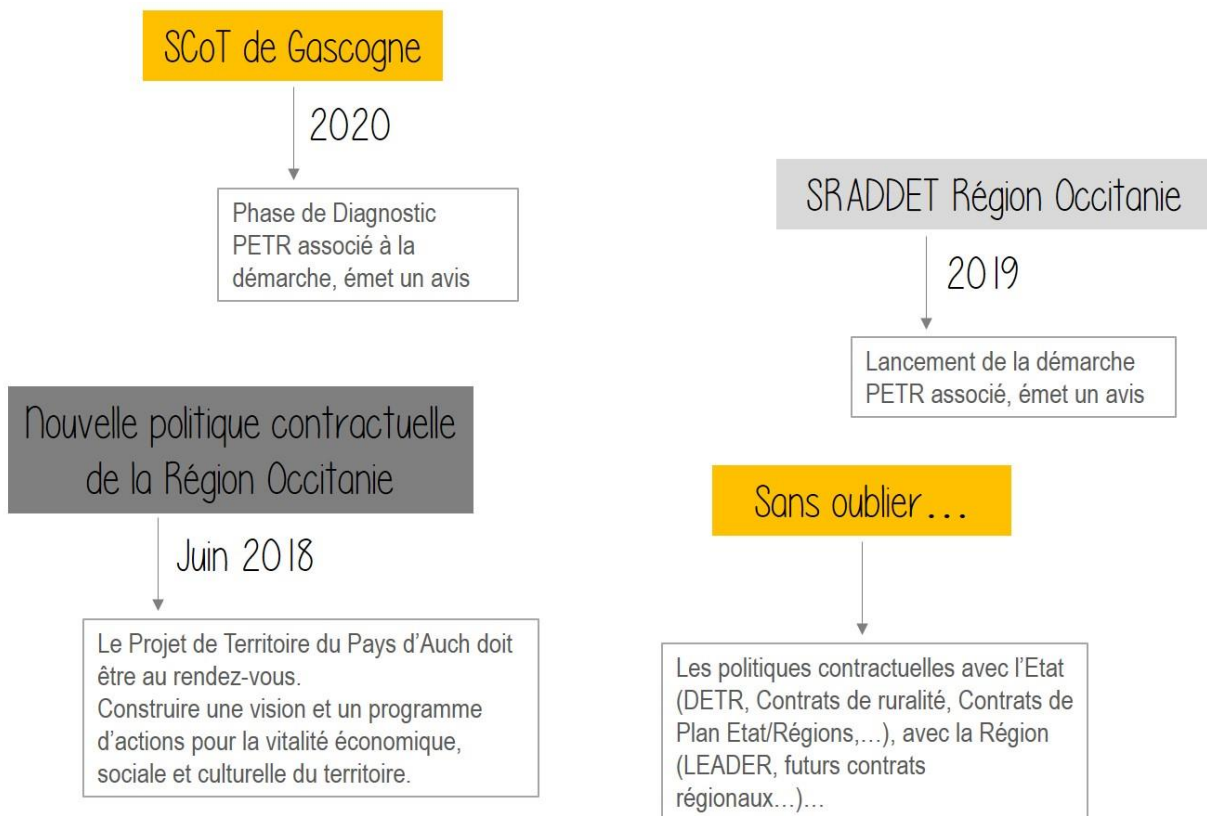
Etablissements actifs au 31/12/2013 : **1 258**



► Le Projet de Territoire : l'occasion d'inscrire le Pays d'Auch dans la nouvelle donne territoriale et lui permettre d'y prendre rang

Le contexte territorial de la planification et de l'aménagement territorial a été bouleversé avec l'affirmation des métropoles (loi Maptam) et les nouvelles compétences des collectivités territoriales (loi NOTRe). Cette situation appelle une vision prospective renouvelée des enjeux de développement et de la manière de les prendre en compte. Le Projet de Territoire est ici l'occasion de faire valoir les enjeux et les intérêts du Pays d'Auch dans les dispositifs régionaux, nationaux, européens, de manière à pouvoir les décliner dans les documents cadres (schémas, plans...) et les programmes opérationnels (appels à projets, dossiers de candidatures...).

Etat des lieux des politiques territoriales à l'œuvre sur la période d'élaboration du Projet de Territoire du Pays d'Auch

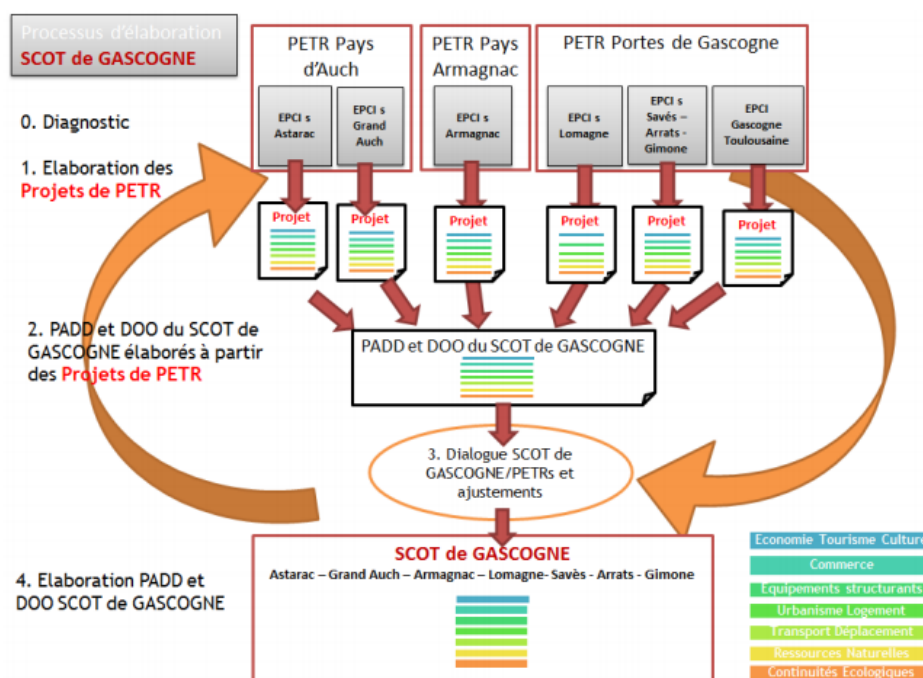


Le SCoT de Gascogne

Un syndicat mixte du SCoT de Gascogne a été créé par arrêté préfectoral le 25 juin 2015. Il regroupe 397 communes, 13 EPCI et 3 PETR pour une population totale de 178 670 habitants et une superficie de 5 600 km² (plus grand SCoT de France). C'est un document de dimension départementale, couvrant la quasi-totalité du Gers.

Le Projet de Territoire du PETR du Pays d'Auch est, comme celui de l'Armagnac et des Portes de Gascogne, un élément socle de l'élaboration du SCoT de Gascogne. La « Charte SCoT de Gascogne » pose les bases du dialogue à établir entre ces différents documents de planification.

Schéma d'élaboration du SCoT adopté par la charte



Source : SCoT de Gascogne

Ainsi, en projetant la vision des élus pour le développement de leur territoire, les points clés de la trajectoire et des équilibres attendus, les orientations à donner s'agissant de la création de richesses, la consolidation de son attractivité, sa cohésion et son identité, le Projet de Territoire formalise et fait valoir le projet des élus au sein de la démarche d'élaboration du SCoT et, plus globalement, au sein des politiques régionales de l'Occitanie.

La nouvelle politique contractuelle de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée

Le 30 juin 2017, le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées – Méditerranée a approuvé les orientations et les principes de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 – 2021. Ces nouveaux contrats régionaux ont la particularité d'être « *marqués par une véritable rencontre entre chaque projet de territoire qui en sera le fondement et les priorités régionales qui reposent sur les trois grands piliers que sont le développement économique et la formation professionnelles, le développement durable et les solidarités territoriales* »¹.

Cette nouvelle politique contractuelle régionale comprend les principes et dispositifs suivants :

- Une contractualisation possible avec : les deux métropoles, chaque Communauté d'Agglomération ou Urbaine, les Territoires de Projet Rural (PÉTR, PNR...);
- Une politique régionale de développement et de valorisation des Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées – Méditerranée ;
- La création d'une dotation pour l'Innovation et l'Expérimentation dans chaque territoire rural ;

¹ Extrait du rapport de la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée lors de la Commission Aménagement du territoire, TIC et politiques contractuelles du 1^{er} décembre 2017

- Une intervention de la Région différenciée pour les équipements structurants et/ou relevant de domaines de compétences partagées (culture, tourisme, sports) ;
- Le soutien particulier par la Région des grands équipements de centralité, de développement économique et/ou relevant d'une compétence partagée (culture, tourisme, sport) des Agglomérations ;
- Le soutien par la Région des grandes fonctions Métropolitaines.

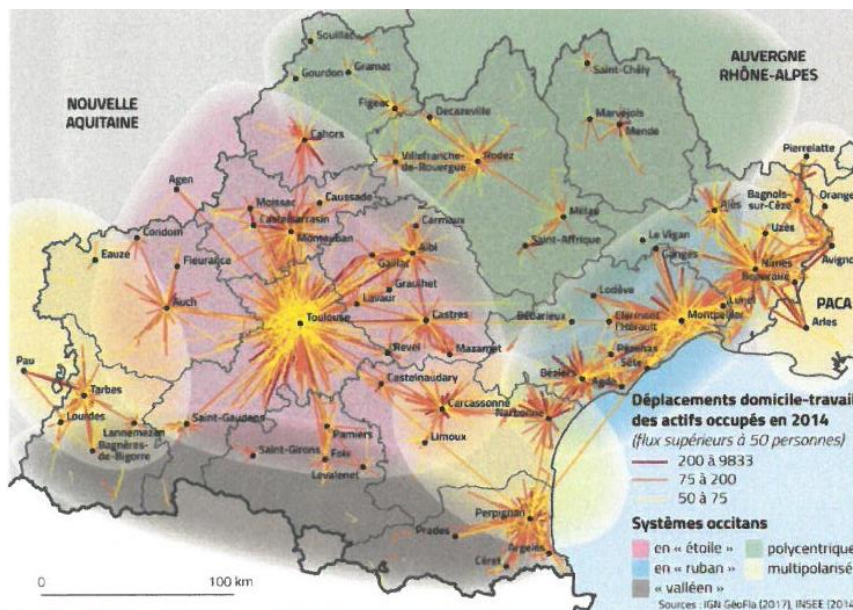
Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité Territoriale (SRADDET) de la Région Occitanie

La démarche « Occitanie 2040 » a été lancée le 2 juin 2017. Elle prend appui sur une co-construction partenariale (être à l'écoute des territoires) pour aboutir à un schéma opérationnel (le SRADDET) qui sera validé à l'horizon 2019.

Ce document à visée stratégique et opérationnelle repose sur 3 défis² :

- L'accueil (les individus) : le défi de la promotion sociale et de l'excellence environnementale ;
- Les interdépendances (les territoires) : le défi des réciprocités comme garantie du développement local ;
- L'ouverture (les activités) : le défi du rayonnement régional au service de tous ;

Avec, comme défi transversal l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.



Source : atelier territorial du SRADDET – présentation au Pays d'Auch

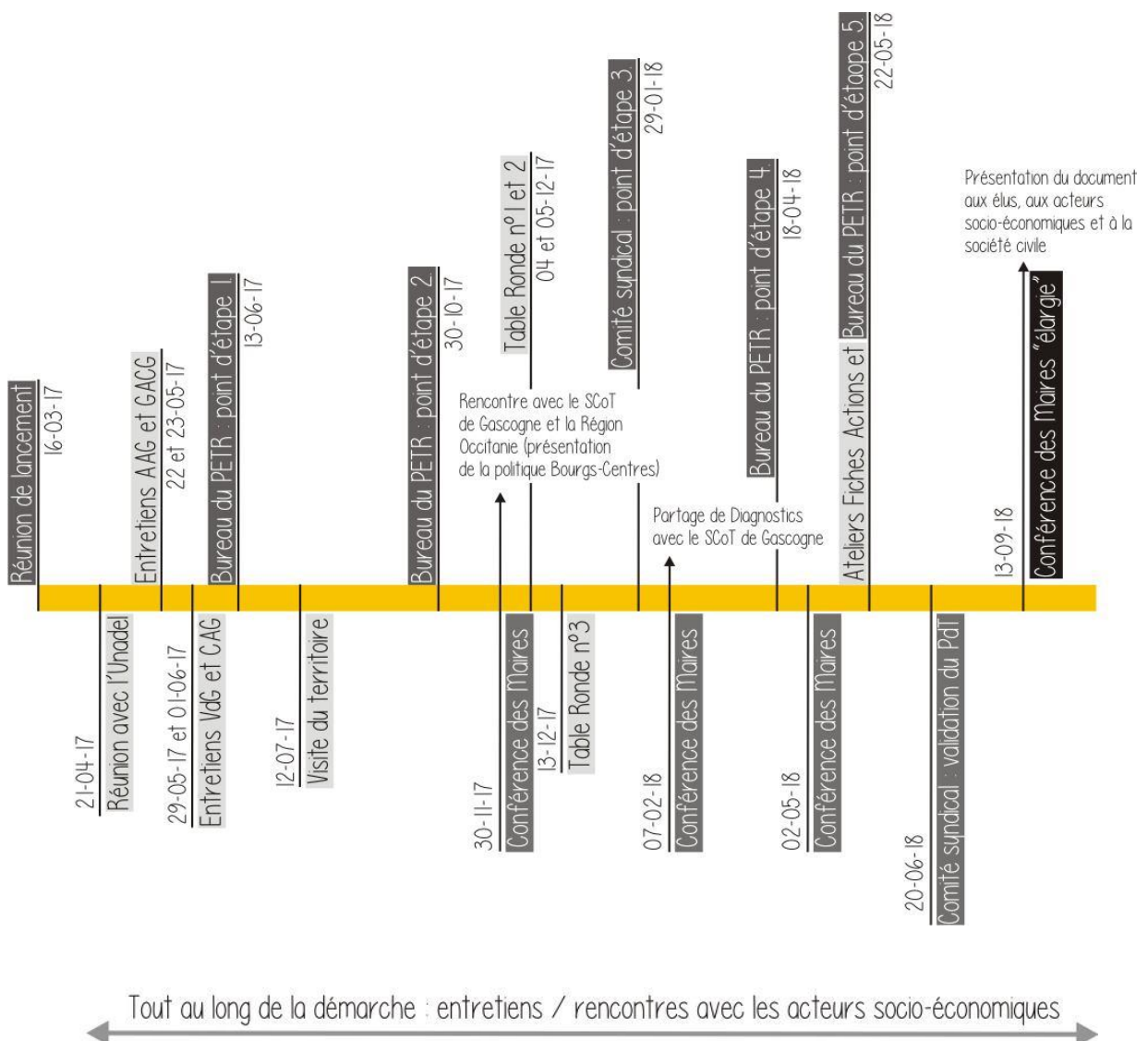
Le Contrat de ruralité 2018 du Pays d'Auch

Le projet de territoire du PETR vient nourrir les orientations et les projets inscrits au nouveau Contrat de ruralité du Pays d'Auch. Une quinzaine de projets ont été identifiés et validés en comité syndical et bureau du PETR au titre de la programmation 2018. Ils répondent de 6 axes thématiques : les services publics et la santé, la revitalisation des centres-bourgs, l'attractivité du territoire, les mobilités locales, la transition écologique et énergétique, la cohésion sociale.

² Source : atelier territorial du Pays d'Auch – Région Occitanie et Acadie

▶ A travers le Projet de Territoire : impulser une dynamique de projet et de coproduction

La fabrique du Projet de Territoire a promu une méthode d'animation et de coproduction soucieuse et attentive à la participation des élus, des acteurs socio-économiques et de la société civile, de manière à ce qu'il colle aux aspirations du territoire et qu'il s'appuie sur une dynamique participative. C'est la raison pour laquelle le PETR du Pays d'Auch a choisi de mettre en place une démarche de projet ascendante, partant des territoires. Pour porter cette ambition, des méthodes participatives ont été mises en place visant à la fois à ce que « les élus parlent aux élus », se reconnaissent dans des destins communs, et à associer à cette démarche les partenaires institutionnels, les chambres consulaires, les acteurs économiques et la société civile. Cette démarche ascendante s'est déclinée en plusieurs temps :



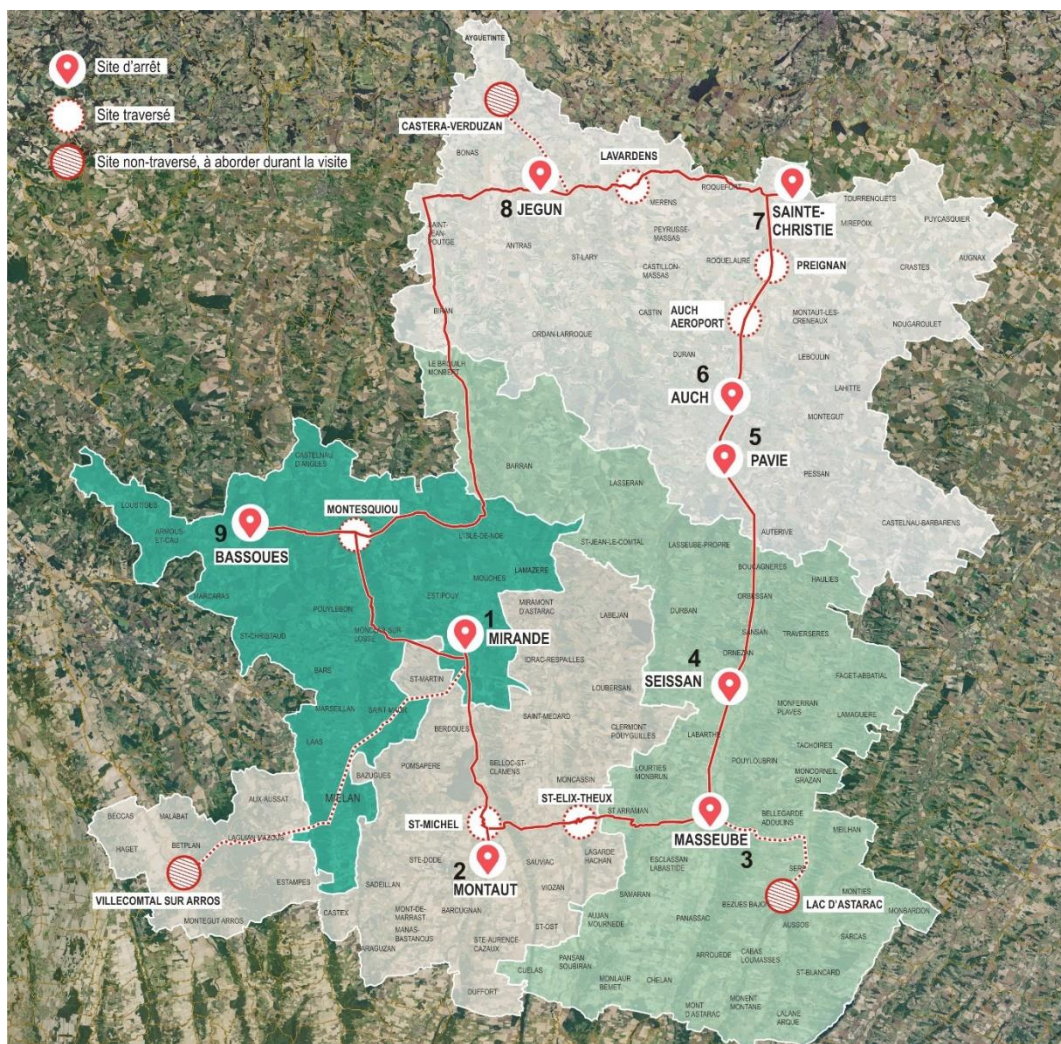
TEMPS 1 Rencontres dans chacun des EPCI – Mai - juin 2017

Ces temps privilégiés où chaque EPCI avait réuni sa Gouvernance ont permis de :

- Prendre en compte les démarches stratégiques ou de projet engagées et les attentes à l'égard du Projet de Territoire ;
- Mettre en exergue les spécificités de chaque territoire, les fondamentaux de son développement économique, les piliers de sa cohésion territoriale, les marqueurs de son identité et appréhender sa trajectoire et son inscription dans la dynamique du Pays d'Auch ;
- Identifier les sites démonstrateurs en vue de l'organisation d'une visite de terrain (temps 2).

TEMPS 2 Visite du Territoire – 12 juillet 2017

Lors de cette journée de visite du Pays d'Auch, la présence et la mobilisation des élus a permis de croiser les regards, échanger, partager et converger. Ce temps fort a permis de découvrir ensemble les problématiques communes ainsi que les singularités. C'est un des ingrédients qui a fait naître et permis d'impulser une dynamique de projet sur laquelle a pu être bâti le Projet de Territoire. Des « sites démonstrateurs », proposés lors des rencontres en amont, ont été visités et ont fait l'objet d'une présentation par l' élu ou l'acteur concerné. Ces projets, démarches innovantes ou de référence ont été qualifiés de « démonstrateurs » car ils illustrent ou révèlent les enjeux du Projet de Territoire, rendent compte d'initiatives remarquables, d'atouts ou de paris d'avenir pour le PETR.



Circuit de visite issu du Carnet de visite distribué à chaque participant lors de la journée du 12/07/18



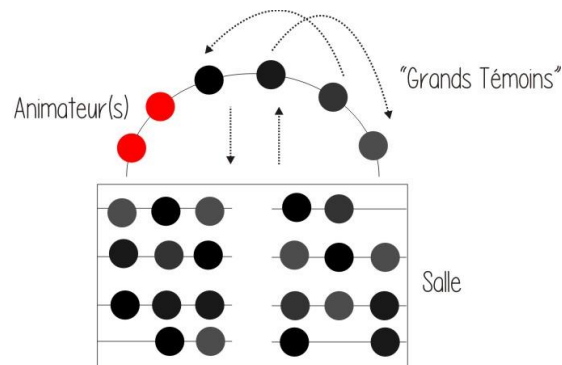
Programme des visites issu du Carnet de visite distribué à chaque participant lors de la journée du 12/07/18

TEMPS 3 Les Tables Rondes du Projet de Territoire – Novembre – décembre 2017

Elles ont été organisées pour élargir le point de vue et s'assurer que le Projet de Territoire se saisisse des attentes et ambitions des acteurs du territoire. A partir du socle établi lors de la visite du territoire du Pays d'Auch, la gouvernance du PETR a souhaité organiser des temps destinés à connaître le point de vue de la société civile et des acteurs socio-économiques. Trois tables rondes ont ainsi été organisées dans un double objectif :

- D'une part, contribuer à faire émerger un projet de territoire ambitieux et innovant,
- D'autre part, nourrir une démarche de projet mobilisatrice et positive : préfigurer la démarche de gouvernance que le PETR souhaite enclencher (Conseil de Développement, implication des acteurs « clés » du territoire).

Cela dans un format propice aux échanges : partir de témoignages pour nourrir le maximum d'échanges avec la salle.



Ces tables rondes ont mobilisé plus d'une centaine de participants. Elles ont apporté des éclairages précieux, des témoignages et des expériences permettant d'ajuster le diagnostic du Projet de Territoire. Elles portent aussi la marque de la dynamique de co-production que les élus souhaitent promouvoir dans le cadre de l'élaboration de la dimension stratégique du Projet de Territoire. La participation des acteurs constitue un ferment précieux pour enrichir les propositions du Projet de Territoire et préfigurer le Conseil de Développement.



Table ronde n°1 : maintenir, capter et développer les richesses économiques

Temps 1 : La valorisation des ressources du territoire

M. Faulong, Président de l'association des éleveurs du Gers

M. Malabirade, Président de la Chambre d'Agriculture 32

M. Justumus, Gers Développement

Temps 2 : L'ouverture économique du territoire

M. Taupiac, Directeur du service certification JCB Aero

Mme Fiévet, Gers Développement – Cci 32

M. Laval, Soho-Solo

Mme Guillaume, Soho-Solo

M. Gabriel, Directeur de l'iut d'Auch

Table ronde n°2 : activer et faire valoir l'attractivité des territoires

Temps 1 : Répondre aux défis de la proximité : le maintien d'un « bon » maillage du territoire

M. Montaigu, Vice-Président de la Chambre des Métiers 32

M. Gargallo, Service économique de la CM 32

Mme Sabathier, Coordinatrice Petite enfance, CC Val de Gers

Temps 2 : Les leviers pour conforter la qualité de vie du territoire

M. Poulle, CAUE 32

M. Baurens, Maire de Montaut-les-Créneaux

M. Daujan, Maire de Montaut d'Astarac



Table ronde n°3 : cultiver une ruralité vivante et animée

Temps 1 : La culture et l'affirmation de l'image de marque du territoire

M. Calvez, Président de l'association « Welcome in Tziganie »

Mme Loisel, Directrice de l'association « Pré-en-bulles »

M. Fouilland, Directeur de Circa

M. Pechcontal, Directeur de l'Office de Tourisme du Grand Auch Cœur de Gascogne

Temps 2 : Le tourisme à l'échelle du territoire, un atout à valoriser

M. Pereira, Directeur du CDTL32






Mme Dupuy, Propriétaire du Domaine Le Castagné

Mme Darees, Directrice de l'Office de Tourisme de Val de Gers

Mme Bicheron, Pays d'Art et d'Histoire du Grand Auch

1. PORTRAIT ET TRAJECTOIRE DEMOGRAPHIQUE du Pays d'Auch

L'élaboration d'un Projet de Territoire est l'occasion de faire un « arrêt sur image » et d'analyser le positionnement du Pays d'Auch dans les dynamiques locales, départementales et régionales à l'œuvre. Du point de vue de la démographie, le territoire doit pouvoir « se situer » dans les dynamiques d'accueil en cours pour envisager quels seront les défis auxquels il devra répondre demain.

-  *« Ceinturé » d'une liaison autoroutière mettant en connexion les principales agglomérations des départements limitrophes ainsi que la métropole toulousaine, comment le Pays d'Auch évolue-t-il au centre de ce système ?*
-  *Comment les dynamiques démographiques à l'œuvre viennent-elles renforcer ou au contraire mettre en péril l'organisation des bassins de vie du Pays d'Auch ?*
-  *Quels sont les « moteurs » qui participent de l'installation de nouveaux habitants ?*
-  *Qui sont les personnes qui se sont récemment installées sur le Pays d'Auch ?*
-  *A quelles évolutions sociales et sociétales le territoire doit-il s'accommoder pour continuer à accueillir dans de bonnes conditions ?*

Sommaire de la 1^{ère} partie

- a.** Le Pays d'Auch au sein des dynamiques départementales et territoriales larges
- b.** Des dynamiques démographiques différenciées selon les deux grandes composantes du Pays d'Auch
- c.** Des dynamiques démographiques qui impactent l'armature du territoire
- d.** Des moteurs démographiques différenciés
- e.** Les nouveaux arrivants au sein du Pays d'Auch : points remarquables
- f.** La composition des ménages : l'affirmation du vieillissement
- g.** La composition des ménages : les nouveaux visages du fait familial
- h.** Une part importante des revenus de transfert

Les points clés du portrait et de la trajectoire démographique du Pays d'Auch

▶ a. Le Pays d'Auch au sein des dynamiques départementales et territoriales larges

Sur la période 1999-2009 (figure 1), la plupart des territoires du Gers connaissent des gains de population, dans un système Gersois globalement « gagnant » même si les dynamiques de l'Est et celles de l'Ouest étaient déjà différentes. Des signes de fragilités étaient engagés au sud de l'Astarac, tout comme sur les villes structurantes du Nord du Gers (Condom, Lectoure) ainsi que dans les principales agglomérations des Hautes Pyrénées (Tarbes, Lannemezan). Dans ce contexte, Auch résistait en enregistrant un recul démographique contenu.

La tendance plus récente (2009 et 2014 – figure 2) voit l'amplification des évolutions au sein du Pays d'Auch. Elles s'accroissent, qu'il s'agisse des communes en fragilité démographique ou de celles qui gagnent des habitants.

Nombre de communes du Sud du territoire du PETR continuent de perdre de la population. A large échelle, c'est tout un « ruban Est-Ouest » qui se dessine au sein de l'espace gersois (depuis le sud de la CC Val de Gers jusqu'à Eauze) et plus largement si l'on considère le piémont pyrénéen. Cette zone de déclin démographique touche durement la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne, Mirande notamment, avec une perte de 40 habitants/an en moyenne pour la sous-préfecture.

L'agglomération Auscitaine confirme quant à elle son regain d'attractivité. La ville d'Auch et son bassin de communes associées s'inscrivent dans un mouvement de hausse démographique.

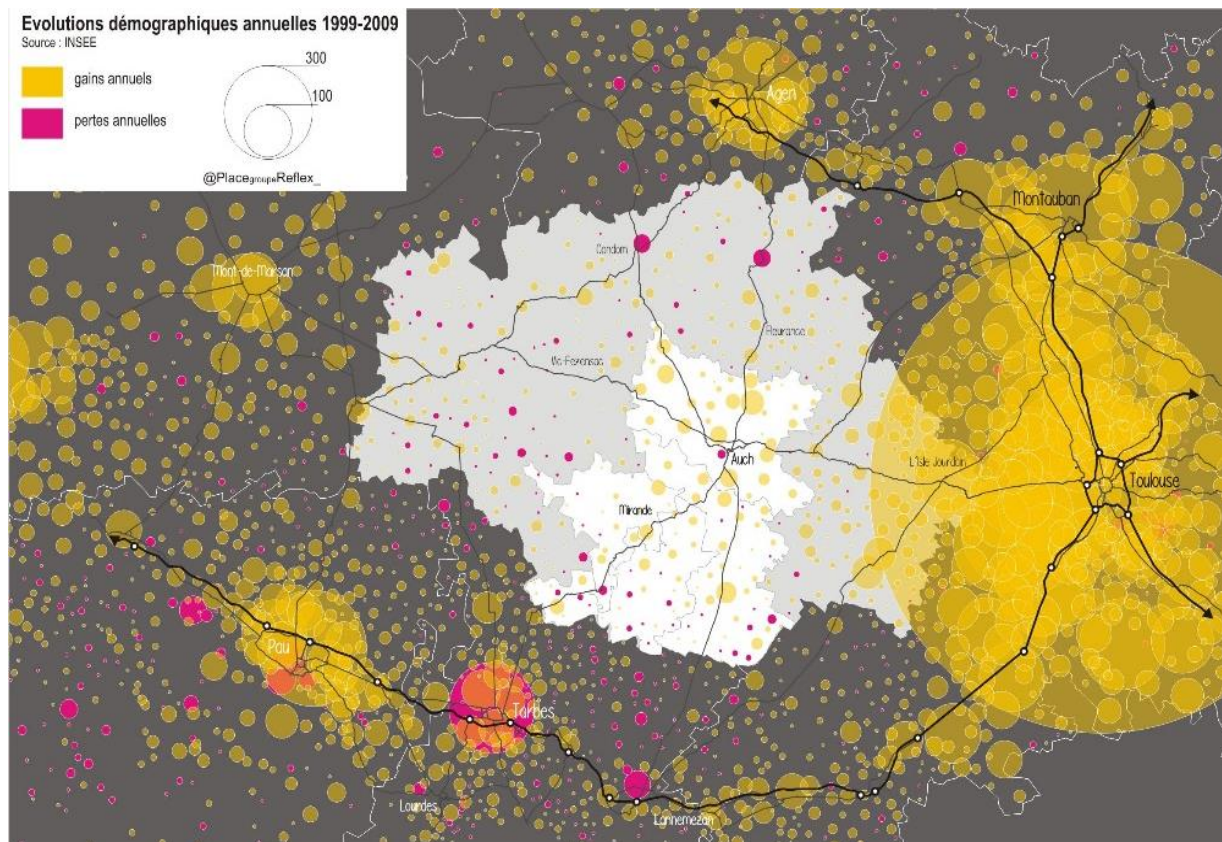


Figure 1 : évolutions démographiques annuelles sur la période 1999 - 2009

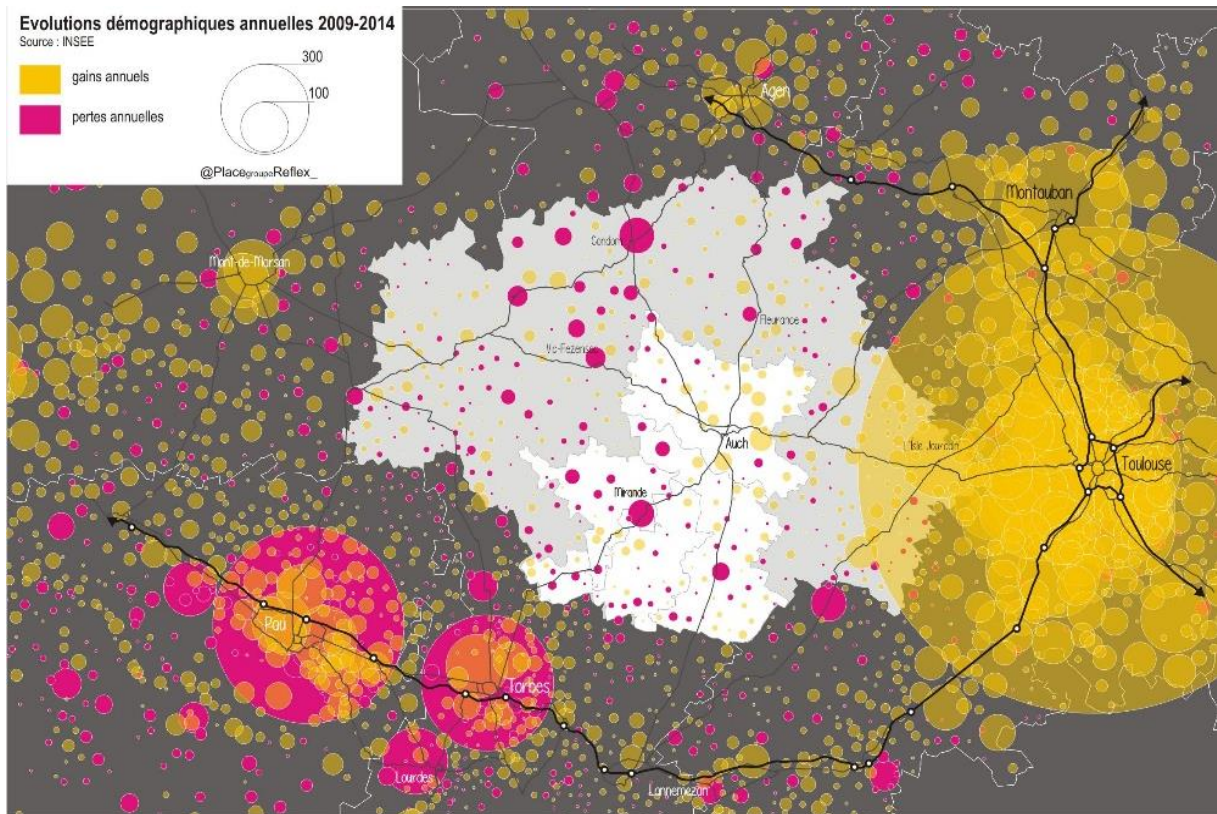


Figure 2 : évolutions démographiques annuelles sur la période 2009 - 2014

► b. Des dynamiques démographiques différenciées selon les deux grandes composantes du Pays

Deux composantes structurent le territoire du Pays d'Auch : la partie auscitaine, partie plus urbaine portée par l'agglomération d'Auch, et une partie plus rurale voire hyper-rurale, l'Astarac.³ A noter que des communes situées en dehors de l'unité urbaine Auch-Pavie-Preignan-Duran présentent des caractéristiques proches de celles de l'Astarac.

L'agglomération auscitaine : principal « moteur » démographique du Pays d'Auch

Avec 64 000 habitants, le Pays d'Auch représente 34% de la population départementale. Son poids démographique est majoritairement porté par le Grand Auch qui représente 60% des habitants du Pays.

L'agglomération voit sa population évoluer dans une tendance à l'augmentation, même si ce processus a connu des « dents de scie » (figure 3). Avec un taux de croissance annuel de 0,36%, la dynamique démographique de la CA du Grand Auch marque une orientation positive, à un rythme moins intense que celui relevé dans l'Est Gersois. Elle demeure toutefois dans le pas de celle du SCoT de Gascogne (0,40%) et celle du Gers (0,37%) (figure 4).

³ Cette approche correspond à celle du SCoT de Gascogne, encore en phase de Diagnostic à ce moment-là.

L'Astarac : une composante, des dynamiques démographiques internes contrastées

Les trois EPCI qui composent l'Astarac représentent 40% des habitants du PETR. Si l'Astarac affiche un taux de croissance annuel négatif de -0,19% (figure 4), les tendances sont plus disparates s'agissant des EPCI (figure 3):

- La CC Val de Gers continue de regagner progressivement de la population, après un pic au cours des années 2006,
- La CC Astarac Arros en Gascogne suit une trajectoire aujourd'hui stable, légèrement positive mais en-deçà de celle du département,
- La CC Cœur d'Astarac en Gascogne est la seule à se trouver dans une phase descendante, cette tendance suivant un cycle long. Le recul démographique de Cœur d'Astarac en Gascogne est plus important que les gains qui sont enregistrés pour Val de Gers et Astarac Arros en Gascogne. De sorte que globalement l'Astarac perd de la population. Les parties sud des 3 EPCI se caractérisent par des zones hyper-rurales qui présentent toutes des signes d'affaiblissement démographique.

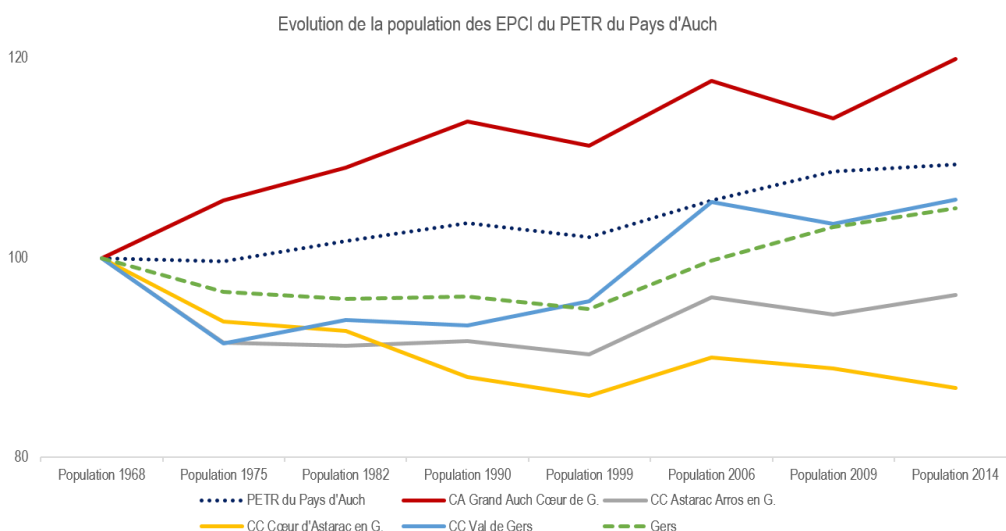


Figure 3 : graphique en « base 100 »⁴ de l'évolution de la population des EPCI du Pays d'Auch, de 1968 à 2014

Sources : base INSEE 2014	Population 2014	Evolution "brute" 2009-2014	Evolution annuelle 2009-2014
CA Grand Auch Cœur de G.	38580	695	0,36%
Astarac	25371	-242	-0,19%
CC Cœur d'Astarac en G.	7898	-279	-0,69%
CC Val de Gers	10045	20	0,04%
CC Astarac Arros en G.	7428	17	0,05%
PETR du Pays d'Auch	63951	453	0,14%
SCoT de Gascogne	173301	3452	0,40%
Gers	190625	3444	0,37%

Figure 4 : évolution de la population sur la période récente, à l'échelle des EPCI

⁴ Dans le but de comparer des évolutions longues et à des échelles différentes, un graphique en « base 100 » permet de ramener ces évolutions à un départ de 100.

c. Des dynamiques démographiques qui impactent l'armature du territoire

La représentation de la densité par commune permet de lire plus finement la trame démographique et territoriale du Pays d'Auch (figure 5).

- Les densités les plus élevées (supérieures à la moyenne nationale) sont concentrées sur les deux pôles urbains qui comptent fortement dans l'armature départementale : l'agglomération auscitaine d'une part, composée de l'unité urbaine d'Auch, Pavie, Preignan et Duran ; Mirande d'autre part (figure 6).
- Des densités importantes autour des bourgs qui jalonnent les principaux axes de circulation : RN21, RN124, D929, D930. Les aires de desserrement des deux principales villes du territoire se lisent également très bien : la partie sud de Mirande et la couronne Nord – Nord-est de l'agglomération auscitaine.
- Les communes les moins densément peuplées (en-dessous de la moyenne départementale) se regroupent majoritairement dans la partie de l'Astarac, zone de l'hyper-ruralité.

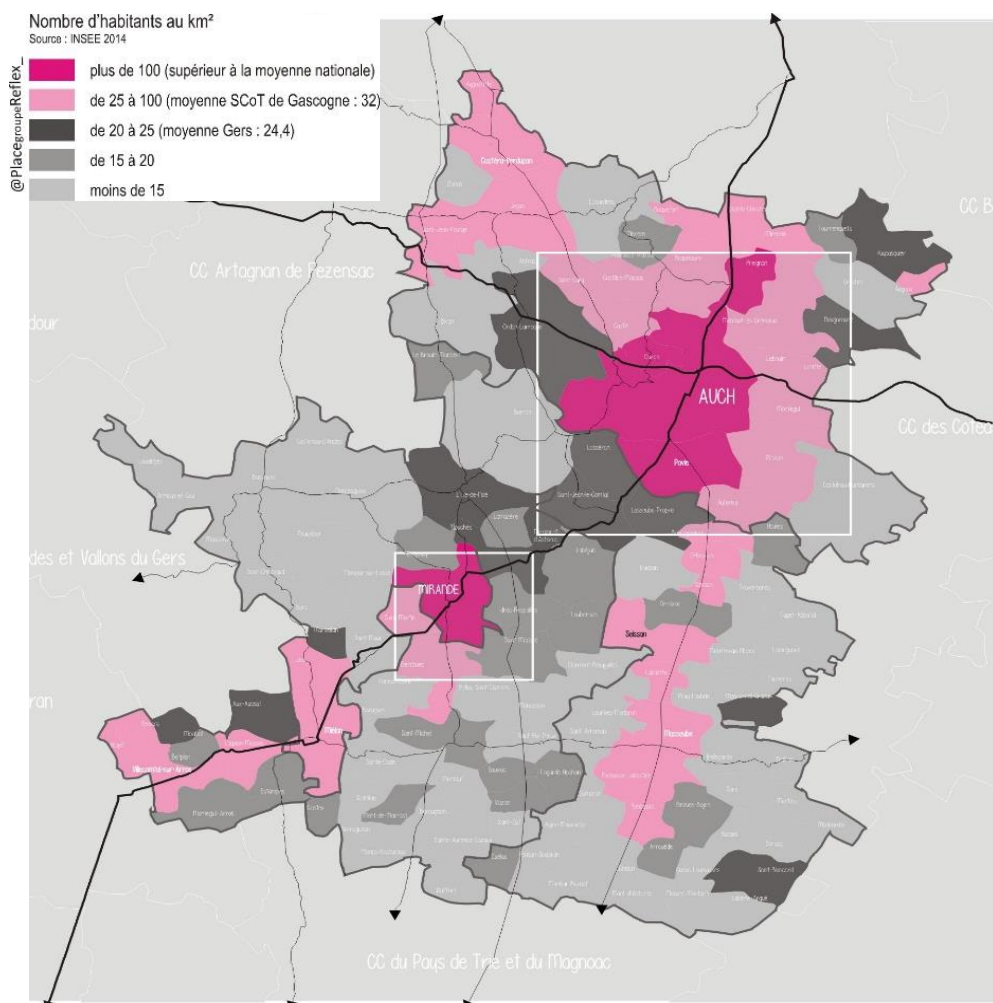


Figure 5 : densité moyenne par commune en 2014

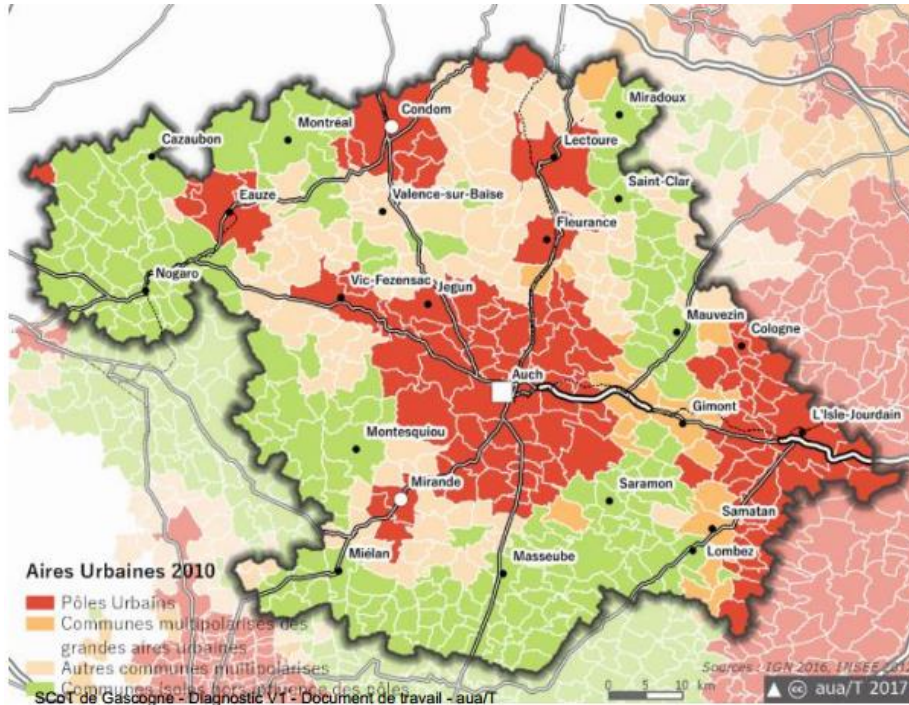


Figure 6 : découpage en aires urbaines en 2010

Source : SCoT de Gascogne

A une échelle encore plus fine (figure 7), la fragilité démographique du sud du Pays d'Auch est marquée sur les bourgs qui sont dotés d'une fonction structurante pour le territoire : Mirande (taux de croissance annuel de -0,98%), Miélan (-0,31%), Masseube (-1,01%) et Villecomtal-sur-Arros (-0,66%) présentent tous des dynamiques négatives sur la période 2009-2014. Cette dynamique est à appréhender au sein de chaque bassin de vie :

- Mirande et Miélan perdent des habitants dans un bassin de vie qui globalement perd également des habitants. Les signes de dévitalisation sont ici particulièrement avérés.
- Seissan gagne dans un territoire - Val de Gers- qui gagne des habitants, avec un taux de croissance de 0,39%. Mais Masseube, autre bourg structurant de cette composante perd de la population.
- Villecomtal-sur-Arros perd de la population tandis que son territoire gagne.

C'est ici la partie émergente d'une problématique bien plus large qui touche aujourd'hui plusieurs bourgs-centres.

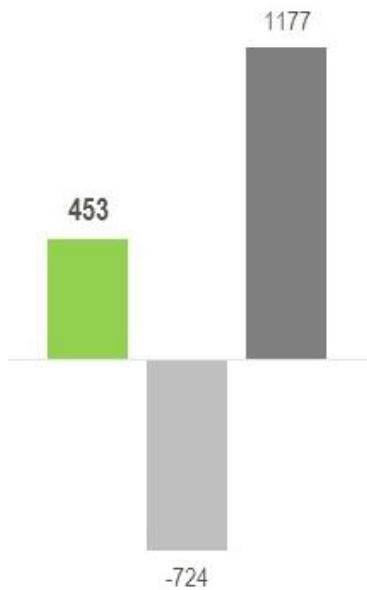
Sources : base INSEE 2014	Population 2014	Evolution "brute" 2009-2014	Evolution annuelle 2009-2014
Auch-Pavie-Preignan-Duran	26399	167	0,13%
Jegun	1146	10	0,18%
Castéra-Verduzan	973	36	0,76%
Reste communes CCGACG	10062	482	0,99%
Mirande	3527	-178	-0,98%
Miélan	1197	-19	-0,31%
Reste communes CCCAG	3174	-82	-0,51%
Masseube	1535	-80	-1,01%
Seissan	1080	21	0,39%
Reste communes CCVdG	7430	79	0,21%
Villecomtal-sur-Arros	830	-28	-0,66%
Reste communes CCAAG	6598	45	0,14%

Figure 7 : évolution de la population sur la période récente, à l'échelle des bourgs structurants

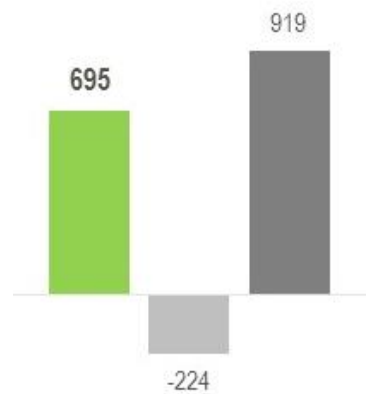
d. Des moteurs démographiques différenciés

Le Pays d'Auch a gagné 453 habitants sur la période 2009-2014 (figure 8). Cette dynamique est portée par l'installation de ménages venus d'ailleurs. Elle est le résultat d'un solde migratoire positif et d'un solde naturel négatif. L'impact de l'accueil est plus important que le mouvement naturel, celui-ci traduisant le solde naissances/décès. Cette dynamique s'inscrit de manière différenciée selon les EPCI.

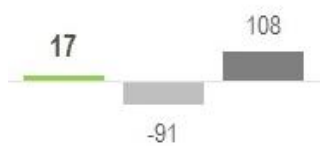
Pays d'Auch



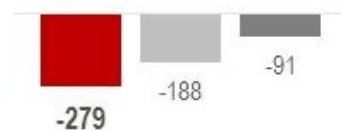
Grand Auch Cœur de Gascogne



Astarac Arros en Gascogne



Cœur d'Astarac en Gascogne



Val de Gers

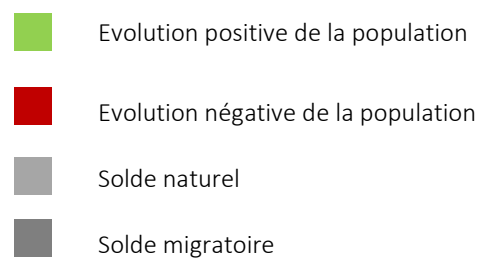
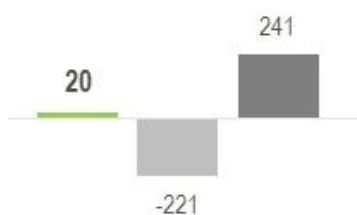



Figure 8 : évolution de la population, soldes naturels et soldes migratoires par EPCI sur la période 2009-2014

- Grand Auch Cœur de Gascogne voit sa croissance démographique fondée sur le solde migratoire. Le solde naturel reste négatif mais l'intensité de l'accueil se traduit par un flux quatre fois supérieur au solde naturel.
- Val de Gers et Astarac Arros en Gascogne suivent la même tendance : le solde migratoire compense le solde naturel, d'où des gains dans l'ensemble positifs mais modestes, car ces deux moteurs sont d'ampleur semblables,
- S'agissant de Cœur d'Astarac en Gascogne, le solde migratoire et le solde naturel sont tous les deux négatifs, ce qui exprime une trajectoire problématique, justifiant une attention particulière,

A l'échelle de l'Astarac, le solde naturel est fortement négatif. Son ampleur est deux fois plus importante que le solde migratoire. De sorte que même si le mouvement d'accueil est positif, l'Astarac connaît un recul fondé sur l'ampleur du déficit naissances/décès. Ces éléments invitent à prendre en compte un phénomène sous-jacent : l'accélération du vieillissement.

 e. Les nouveaux arrivants au sein du Pays d'Auch : points remarquables

PETR du Pays d'Auch	Origine des nouveaux arrivants
Gers - hors PETR Pays d'Auch	28%
31	18%
65	8%
Autres départements	46%

Figure 9 : d'où viennent les nouveaux habitants du Pays d'Auch ?

Source : mobilités résidentielles (hors étudiants) – INSEE 2014

Les données sur l'origine des personnes qui se sont installées dans le Pays d'Auch en 2014 indiquent que le premier flux de néo-arrivants est celui de personnes gersoises résidant en dehors du PETR. Les « effets de bords » avec les territoires voisins sont également significatifs : 18% proviennent de la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées se tiennent en deuxième position avec 8% des nouveaux habitants (figure 9). Suivent, de manière sporadique, les influences des autres départements (Landes, Tarn et Garonne, Lot et Garonne, Gironde...).

CA Grand Auch Cœur de G.	Origine des nouveaux arrivants
Gers - hors PETR Pays d'Auch	33%
31	20%
65	4%
Autres départements	43%

CC Astarac Arros en G.	Origine des nouveaux arrivants
Gers - hors PETR Pays d'Auch	17%
65	35%
31	7%
Autres départements	40%

CC Cœur d'Astarac en G.	Origine des nouveaux arrivants
Gers - hors PETR Pays d'Auch	20%
31	9%
65	-
Autres départements	57%

CC Val de Gers	Origine des nouveaux arrivants
Gers - hors PETR Pays d'Auch	20%
31	29%
65	7%
Autres départements	44%

Figure 10 : d'où viennent les nouveaux habitants des EPCI du Pays d'Auch ?

Source : mobilités résidentielles (hors étudiants) – INSEE 2014

(Figure 10)

Grand Auch Cœur de Gascogne est le territoire qui déploie les liens les plus forts avec le reste du département : 33% de ses nouveaux habitants proviennent du Gers hors PETR. Cette fonction confirme le rôle moteur de l'agglomération. Les liens avec la Haute-Garonne sont également significatifs : ils représentent 1/5 des publics venant de l'extérieur du PETR.

Le territoire d'Astarac Arros confirme des liens forts avec le département des Hautes-Pyrénées : avec 35% des personnes nouvellement arrivées.

Val de Gers montre des liens avec le département de la Haute-Garonne : 29% des personnes provenant de l'extérieur du PETR.

Cœur d'Astarac présente avec Val de Gers, le taux le plus élevé de personnes venant d'autres départements.

CA Grand Auch Cœur de Gascogne	
Origine des nouveaux arrivants issus du PETR	CC Astarac Arros en G. 33 1,7%
	CC Cœur d'Astarac en G. 9 0,5%
	CC Val de Gers 175 9,1%

CC Astarac Arros en Gascogne	
Origine des nouveaux arrivants issus du PETR	CA Grand Auch Cœur de G. 25 5,6%
	CC Cœur d'Astarac en G. 79 17,7%
	CC Val de Gers 41 9,2%

CC Cœur d'Astarac en Gascogne	
Origine des nouveaux arrivants issus du PETR	CA Grand Auch Cœur de G. 80 15,4%
	CC Astarac Arros en G. 67 12,9%
	CC Val de Gers 38 7,3%

CC Val de Gers	
Origine des nouveaux arrivants issus du PETR	CA Grand Auch Cœur de G. 78 21,1%
	CC Astarac Arros en G. 12 3,3%
	CC Cœur d'Astarac en G. 8 2,2%

Figure 11 : les flux internes au PETR du Pays d'Auch
 Source : mobilités résidentielles – INSEE 2014

Les flux internes au PETR se jouent dans la proximité : presque 10% des nouveaux arrivants de la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne proviennent de la CC Val de Gers dont le territoire est limitrophe. Et inversement, 21% des nouveaux habitants de Val de Gers habitaient précédemment sur la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne. Ces deux EPCI fonctionnent d'ailleurs sur des flux qui s'organisent dans les deux sens. Astarac Arros en Gascogne fonctionne également dans un rapport de proximité : 18% des nouveaux arrivants proviennent de la CC Cœur d'Astarac en Gascogne. 15% des nouveaux arrivants de cette dernière proviennent de la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne. (figure 11)

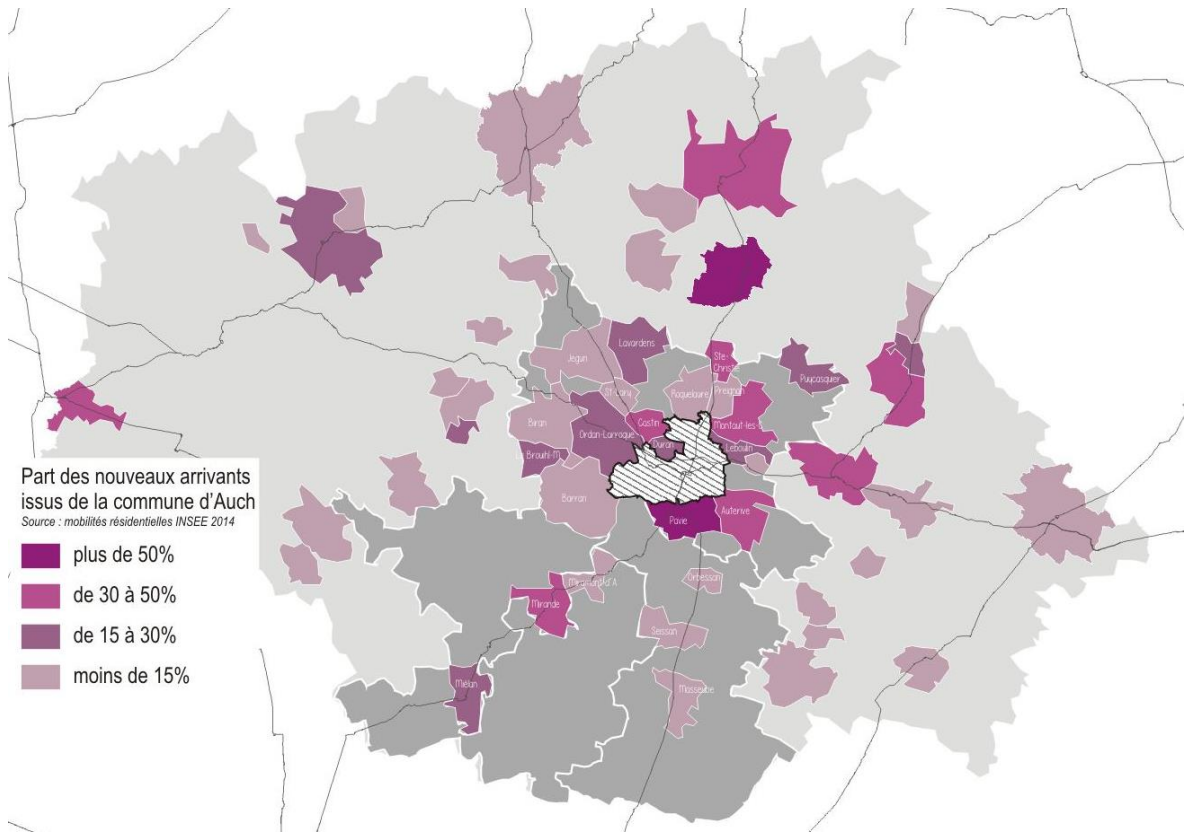


Figure 12 : desserrement résidentiel de la Ville d'Auch – migrations résidentielles entre 2013 et 2014

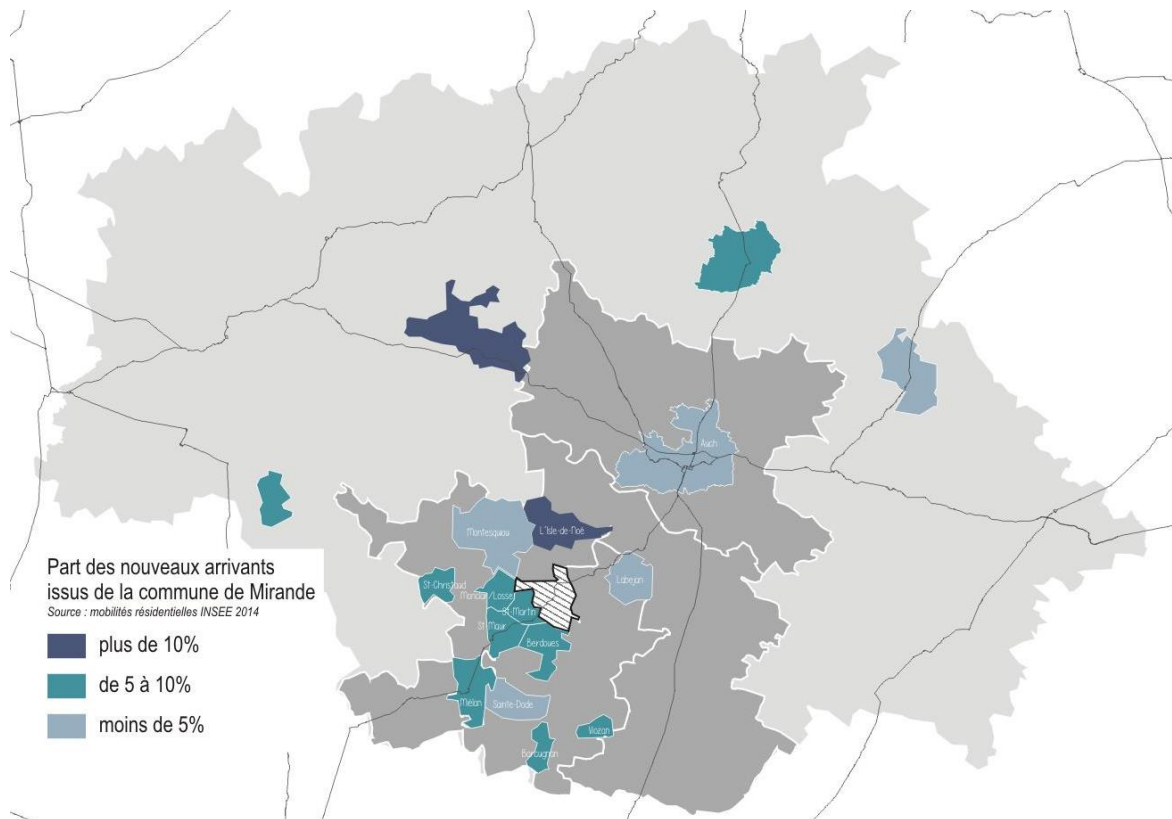


Figure 13 : desserrement résidentiel de la Ville de Mirande – migrations résidentielles entre 2013 et 2014

Les migrations internes au PETR du Pays d'Auch se réalisent également dans le desserrement de la ville-centre et de la sous-préfecture. Les nouveaux habitants issus de la Ville d'Auch se sont installés en majorité au sein de la Communauté d'Agglomération et le long des principaux axes de transports (RN21, RN124, D929) (figure 12). Les anciens habitants de la Ville de Mirande se sont installés principalement sur une autre commune de la CC Cœur d'Astarac ou d'Astarac Arros (figure 13).

D'autres éléments remarquables expriment des points communs et des singularités. Ainsi, les nouveaux habitants accueillis dans le Pays d'Auch sont majoritairement inscrits dans la vie active et dans le fait familial (figure 14) :

- La moitié des chefs de ménage sont des actifs ayant un emploi (55%),
- La part de retraités est à hauteur de 14%.

<i>mobilités résidentielles - INSEE 2014</i>	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités	Etudiants, stagiaires
CA Grand Auch Cœur de G.	56%	11%	8%	14%
CC Astarac Arros en G.	53%	12%	33%	0%
CC Cœur d'Astarac en G.	47%	7%	38%	1%
CC Val de Gers	57%	13%	14%	3%
PETR Pays d'Auch	55%	11%	14%	10%

Figure 14 : statut professionnel des personnes nouvellement arrivées sur le Pays d'Auch

Mais ces évolutions sont nuancées au sein du Pays :

- Les retraités représentent une part très importante des publics qui se sont installés récemment en Cœur d'Astarac et Astarac Arros, respectivement 38% et 33% des nouveaux arrivants. A l'inverse, ils sont peu présents parmi les publics du Grand Auch ou de Val de Gers.
- Grand Auch et Val de Gers accueillent en premier lieu des ménages actifs dans l'emploi. La fonction d'accueil des étudiants et des publics en formation exercée par le Grand Auch est à remarquer.
- En Astarac Arros, les ménages actifs ayant un emploi composent moins de la moitié des publics qui se sont installés dans la communauté de communes.

f. La composition des ménages : l'affirmation du vieillissement

La carte des plus de 65 ans (figure 15) redessine le « ruban » de l'hyper-ruralité et de la fragilité démographique précédemment perçu dans le département, du sud de Val de Gers jusqu'à Eauze. L'Est du département et la « couronne » de communes autour de l'agglomération auscitaine sont plus jeunes que le reste du Gers. Auch dépasse la moyenne départementale, avec 30% de plus de 65 ans.

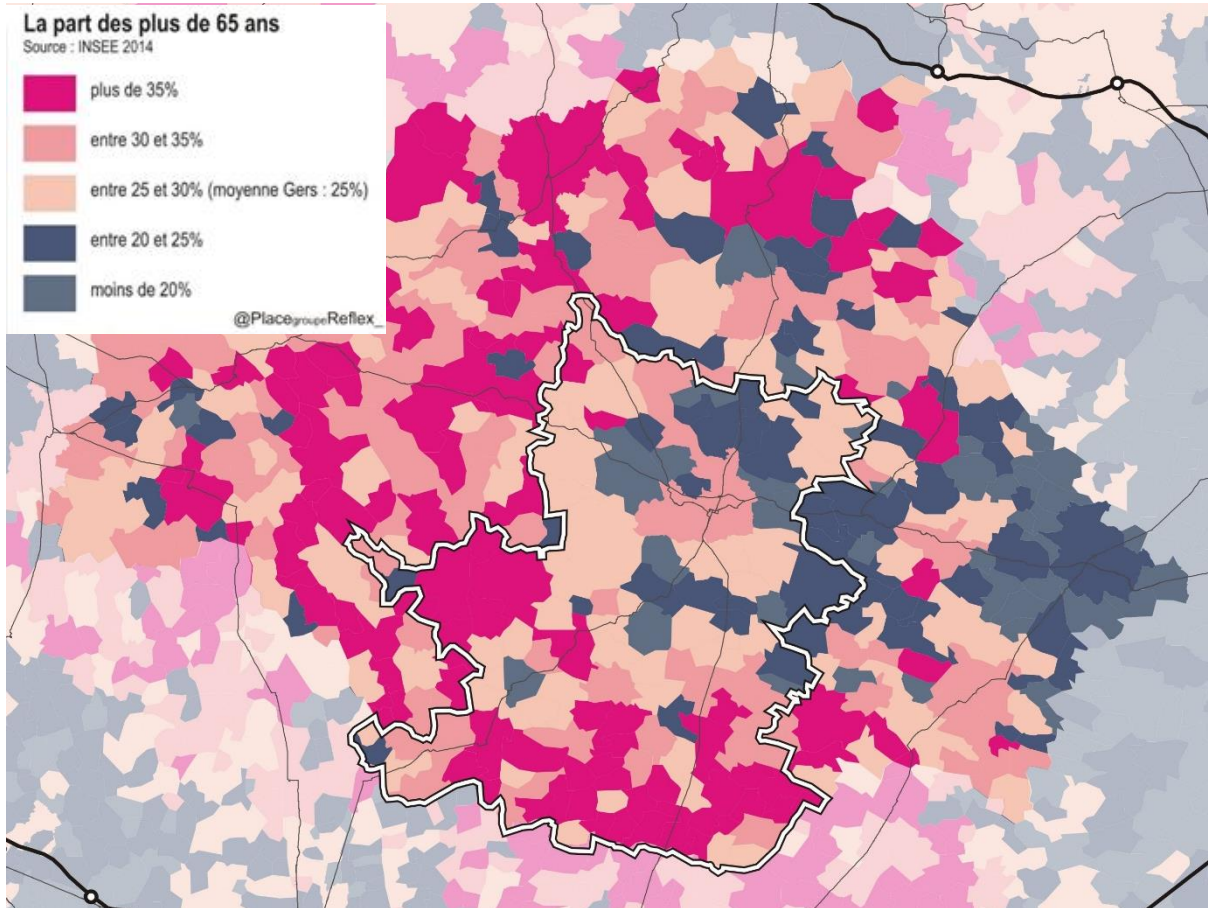


Figure 15 : la part des plus de 65 ans sur les communes du Pays d'Auch

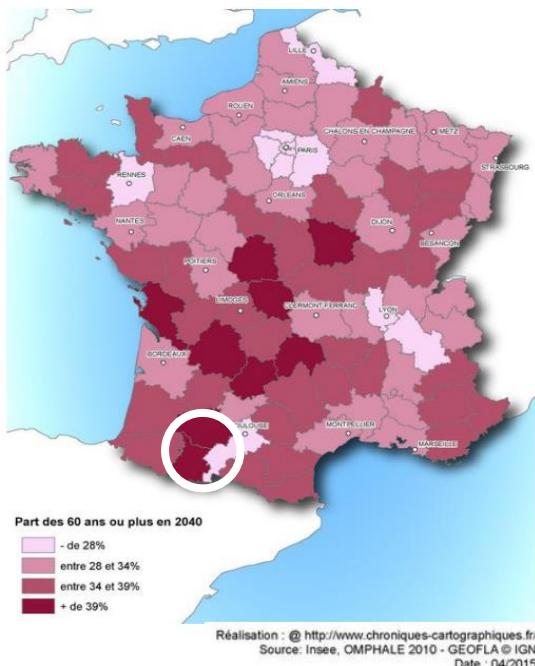


Figure 16 : projection de la part des plus de 60 ans à l'horizon 2040 par départements

Les projections démographiques ne sont pas vraiment en faveur d'un rajeunissement futur (figure 16). Les pyramides des âges des différents EPCI (figure 17) montrent toutes un « creux » plus ou moins marqué sur la tranche des 15-29 ans. Le départ des jeunes, au moment de faire des études supérieures et/ou de décrocher un premier travail est une des raisons du profil de ces pyramides : structurellement le territoire ne les retient pas. Surtout, les tranches des 60/74 ans et celles des 45-59 ans sont larges pour tous les EPCI : ce qui présage une population importante de personnes qui auront entre 65 et 79 ans à l'horizon de 2034. Le vieillissement de la population va peser de plus en plus sur les moteurs démographiques en creusant davantage le solde naissances/décès. Il annonce une évolution démographique peu favorable dans les composantes du Pays d'Auch, où les leviers d'accueil et de croissance externe sont faibles.

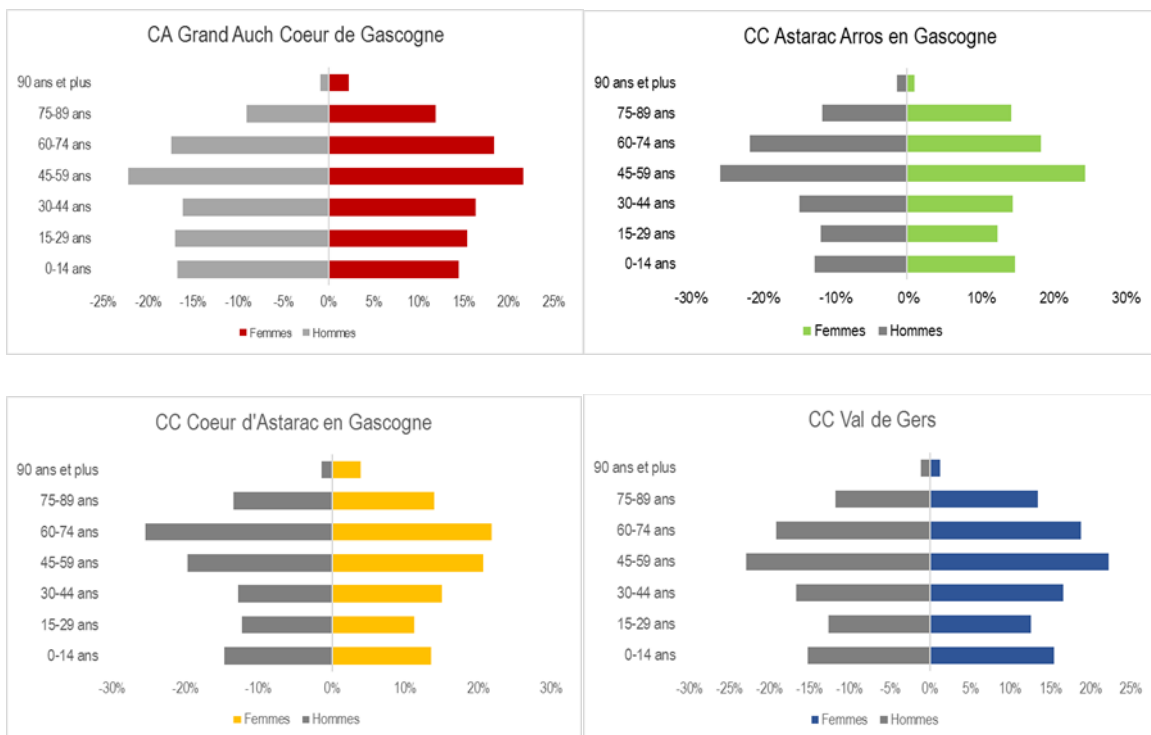


Figure 17 : pyramide des âges par EPCI

Source : INSEE - 2014

g. La composition des ménages : les nouveaux visages du fait familial

(Figures 18 et 19)

Aujourd'hui, un tiers des ménages du Pays sont des personnes seules dans leur logement. Un tiers sont des couples jeunes ou plus âgés et un tiers des ménages sont des familles avec enfant(s).

Les ménages d'une seule personne sont le public le plus présent dans le Grand Auch (40%) et Cœur d'Astarac en Gascogne (37%), avec des proportions supérieures à la moyenne départementale (34%) et à celle du Pays (36%). Cette présence est indexée dans les deux cas sur les seniors. S'agissant du Grand-Auch, elle tient aussi aux publics en formation ou en parcours d'insertion qui souhaitent se rapprocher de l'appareil de formation, de l'emploi et des services. Dans ces deux composantes du Pays d'Auch, les ménages sans enfants (ménages d'une personne + couples sans enfants) constituent les types de ménages les plus représentés : 71% à Cœur d'Astarac en Gascogne, 68% pour le Grand Auch. Val de Gers se distingue par la présence de familles en plus grande proportion. L'effet du desserrement des familles vers les communes adossées au pôle urbain d'Auch explique largement cette spécificité.

2014	Ménages	Ménages 1 personne	Mén fam princ Couple sans enfant	Famille
PETR	29 671	36%	31%	30%
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	18 387	40%	28%	29%
CC Astarac Arros en Gascogne	3 231	26%	38%	32%
CC Cœur d'Astarac en Gascogne	3 783	37%	34%	27%
CC Val de Gers	4 270	28%	35%	34%
GERS	86 066	34%	32%	32%

Figure 18 : profils des ménages du Pays d'Auch

Source : INSEE 2014

A l'échelle du PETR, l'augmentation du nombre de ménages (+ 994) est deux fois supérieure à celle du nombre d'habitants (+450 habitants). Les changements sociétaux marquent les évolutions du territoire, son organisation sociale et ses enjeux de solidarité. L'augmentation du nombre de ménages est exclusivement portée par les personnes seules (jeunes décohabitants, adultes se séparant ou personnes âgées). A l'opposé le territoire perd des familles. Dans ce système, seule la CA du Grand Auch porte une dynamique familiale positive.

Evolutions brutes 2009-2014	Ménages	Ménages 1 personne	Mén fam princ Couple sans enfant	Famille
PETR	994	1 108	-7	-239
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	629	777	-256	31
CC Astarac Arros en Gascogne	144	118	46	-51
CC Cœur d'Astarac en Gascogne	28	82	97	-148
CC Val de Gers	193	131	106	-72
GERS	3 458	2 941	485	-14

Figure 19 : évolution des profils des ménages du Pays d'Auch entre 2009 et 2014

Source : INSEE 2014



h. Une part importante des revenus de transfert

La faiblesse des revenus est aussi une des caractéristiques des ménages du territoire. C'est notamment le cas dans les territoires ruraux de l'Astarac ou moins de la moitié des foyers fiscaux sont imposés. C'est aussi dans ces territoires que les revenus issus des retraites et des pensions sont les plus importants.

Source INSEE : Filosofi 2014	Part des ménages fiscaux imposés (%)	1er quartile (€)	Médiane (€)	3e quartile (€)	Part des pensions, retraites et rentes (%) dans le revenu des ménages
CA du Grand Auch Agglomération	● 57	13 418	20 334	28 348	33,5
CC Val de Gers	● 50	13 032	18 672	25 168	33,9
CC Astarac Arros en Gascogne	● 49	12 496	18 218	24 878	36,8
CC Cœur d'Astarac en Gascogne	● 46	11 807	17 542	24 074	40,2
Gers	51	13 040	18 972	26 182	33,2
Occitanie	53	12 308	19 192	27 280	30,2

Figure 20 : structuration des revenus des ménages du Pays d'Auch

La proportion de personnes au chômage est la plus forte sur la CC Cœur d'Astarac en Gascogne et Grand Auch Cœur de Gascogne. Elle est légèrement supérieure ici à la moyenne gersoise. C'est sur les CC Val de Gers et Cœur d'Astarac en Gascogne que les taux sont les moins élevés : ils se tiennent en deçà de la moyenne du Pays d'Auch comme de celle du département.



Portrait et trajectoire démographique du Pays d'Auch : les points clés

Une dynamique d'ensemble favorable à l'échelle du Pays d'Auch, cependant largement contrastée :



Une dynamique d'accueil remarquable dans le Grand Auch,



Un solde migratoire positif dans la plupart des territoires,



Des moteurs différents : accueil de familles et de ménages actifs marquant un effet de desserrement autour des pôles d'emplois, accueil de seniors dans l'ensemble des composantes, accueil de jeunes à Auch,



Mais un solde naissances/ décès pouvant peser sur la dynamique démographique de certains territoires du Pays d'Auch,



Des territoires en situation de grande fragilité :

- Espaces de l'hyper ruralité, marqués par une très faible densité de population et l'accumulation d'éléments critiques (solde naissance/ décès, solde migratoire à basse intensité...),
- Nombre de bourgs centres et le cœur de l'agglomération auscitaine,
- Fragilité de Cœur d'Astarac,



Nécessité d'affirmer la prise en compte du vieillissement, déjà à haut niveau d'intensité et devant s'amplifier,



Des évolutions sociales et sociétales qui créent une nouvelle donne à travers la transformation en profondeur de la composition des ménages et l'affirmation des situations d'isolement,



Une part importante de ménages à faibles ressources, ce qui commande la prise en compte de solutions accessibles.

2. PORTRAIT ET TRAJECTOIRE ECONOMIQUE du Pays d'Auch

A l'instar de la démographie, le Pays d'Auch doit pouvoir se positionner dans les dynamiques territoriales à l'œuvre du point de vue économique. Bien connaître son économie, dans ses évolutions et ses caractéristiques fondamentales, c'est « poser la première pierre » d'un édifice solide et porteur de développement.

- ▶ *Quel est le positionnement économique du Pays d'Auch dans les dynamiques départementales, régionales, inter-régionales mais également au sein de ses composantes ?*
- ▶ *Quelles formes prennent les mobilités domicile-travail et quels liens forts viennent-elles dessiner entre les territoires du Pays d'Auch et vis-à-vis de l'extérieur ? Comment cela se traduit-il en termes de bassins de vie ?*
- ▶ *Quelles sont les caractéristiques de l'emploi sur le Pays d'Auch (évolutions, secteurs d'activités, entreprises structurantes, profils des emplois...) ?*
- ▶ *Quelles sont les filières économiques de référence ? Quelle est leur fonction motrice pour l'ensemble du territoire ?*

Sommaire de la 2ème partie

a. Le positionnement économique du Pays d'Auch

b. Les piliers de l'économie du Pays d'Auch

Les points clés du portrait et de la trajectoire économique du Pays d'Auch

c. Les filières économiques de référence

- L'agriculture et la transformation des produits
- La filière aéronautique
- L'économie liée au tourisme
- L'enseignement supérieur et la formation
- Les gisements d'emplois liés à la transition énergétique
- La forêt, un potentiel économique sous-exploité

Les enjeux des filières économiques de référence

▶ a. Le positionnement économique du Pays d'Auch

Le Pays d'Auch : premier bassin d'emplois du Gers

(Figure 21)

Le Gers s'organise en plusieurs bassins d'emplois autour des principales polarités du département : Condom, Fleurance, L'Isle-Jourdain ... Dans cette organisation territoriale, le Pays d'Auch est le premier bassin d'emplois. Il occupe une fonction structurante et constitue un moteur essentiel de la vie économique du département. Avec plus de 27 000 emplois, il agrège près de 40% des emplois du Gers.

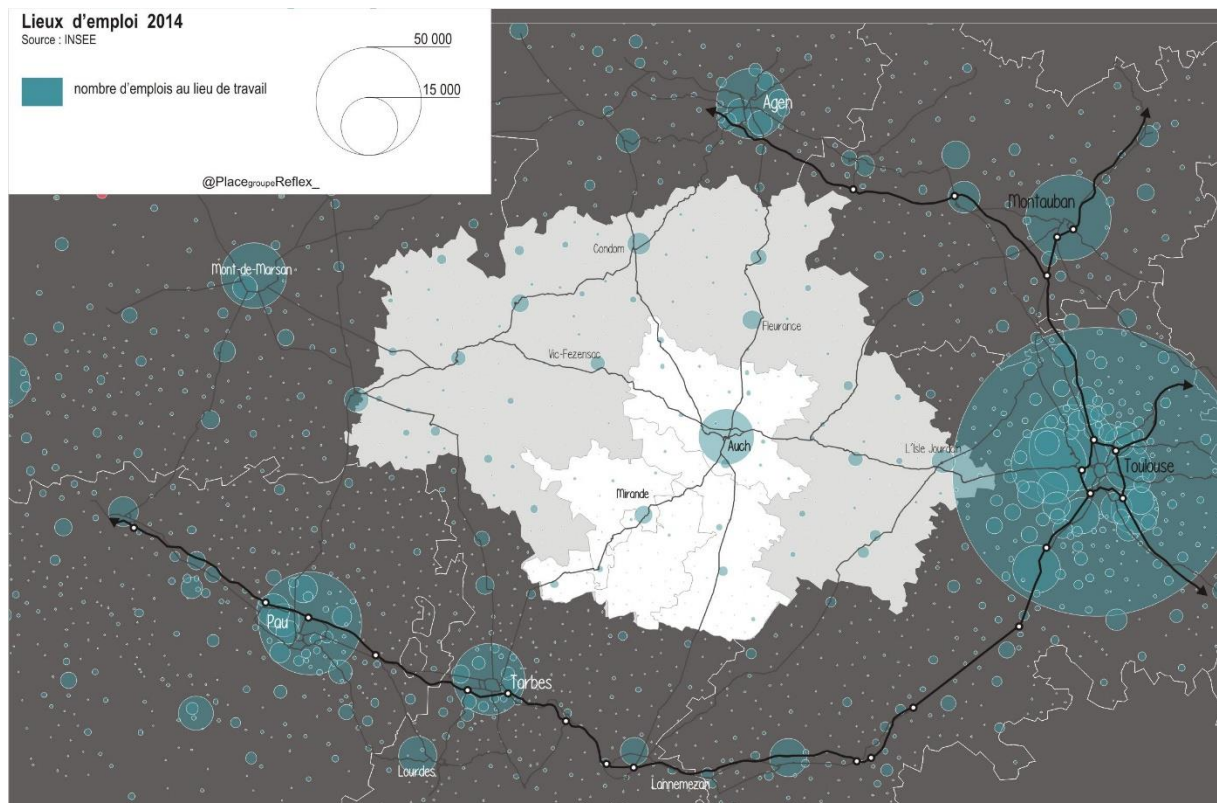


Figure 21 : les principaux lieux d'emplois à l'échelle du territoire élargi

Un bassin d'emplois organisé autour de l'agglomération auscitaine, véritable moteur économique

(Figure 22)

Près de deux emplois sur trois du Pays d'Auch sont situés dans l'agglomération auscitaine (Auch – Pavie – Preignan – Duran) soit 17 500 emplois.

Ce qui représente le quart des emplois du département : l'agglomération auscitaine constitue un point d'ancrage d'un aménagement équilibré de l'espace régional visant à associer les espaces de l'intérieur à la dynamique de la région Occitanie.

Auch regroupe à elle seule 60% des emplois du Pays d'Auch (16 306). Avec 1,3 habitants pour 1 emploi, la ville-centre offre le ratio le plus élevé sur le territoire du PETR.

Pour autant, le Pays d'Auch n'est pas organisé selon ce seul système

(Figure 22)

Plus de 2 000 emplois sont regroupés dans le pôle urbain de Mirande, qui, avec la polarité de Miélan (près de 500 emplois), rassemble 10% des emplois du Pays d'Auch. Masseube (718 emplois), Villecomtal-sur-Arros (523) et Seissan (333) jouent un rôle structurant au sein de leurs espaces ruraux. Après Auch, ce sont Mirande et Villecomtal-sur-Arros qui détiennent les ratios d'habitants par emploi les plus favorables : 1,6 pour Villecomtal, 1,7 pour Mirande, signes de leurs assises économiques au sein de leur territoire.

Source : INSEE 2014

	POPULATION 2014		EMPLOI 2014		Nombre d'habitant pour un emploi
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	
CA Grand Auch Cœur de G.	38580	60%	19681	72%	2,0
Auch	21807	34%	16306	60%	1,34
Pavie	2476	4%	772	3%	3,2
Preignan	1269	2%	251	1%	5,0
Duran	847	1%	89	0,3%	9,5
Autres communes CAGACG	12181	19%	2262	8%	5,4
CC Astarac Arros en G.	7428	12%	1809	7%	4,1
Villecomtal-sur-Arros	830	1%	523	2%	1,6
Autres communes CCAAG	6598	10%	1285	5%	5,1
CC Cœur d'Astarac en G.	7898	12%	3400	12%	2,3
Mirande	3527	6%	2136	8%	1,7
Miélan	1197	2%	464	2%	2,6
Autres communes CCCAG	3174	5%	800	12%	4,0
CC Val de Gers	10045	16%	2360	9%	4,3
Masseube	1535	2%	718	3%	2,1
Seissan	1080	2%	333	1%	3,2
Autres communes CCVDG	7430	12%	1309	5%	5,7
PETR du Pays d'Auch	63951	100%	27250	100%	2,3

Figure 22 : répartition des emplois à l'échelle du Pays d'Auch

Les migrations domicile/travail écrivent des liens différents entre les territoires du Pays d'Auch

Même si le Pays d'Auch se caractérise par une polarisation des emplois sur l'agglomération auscitaine, chaque bassin d'emplois rayonne et est en relation avec les autres territoires. Ce jeu d'attraction s'exerce de manière différente entre les composantes du Pays d'Auch.

Où travaillent les actifs de la CA Grand Auch Cœur de Gascogne ?

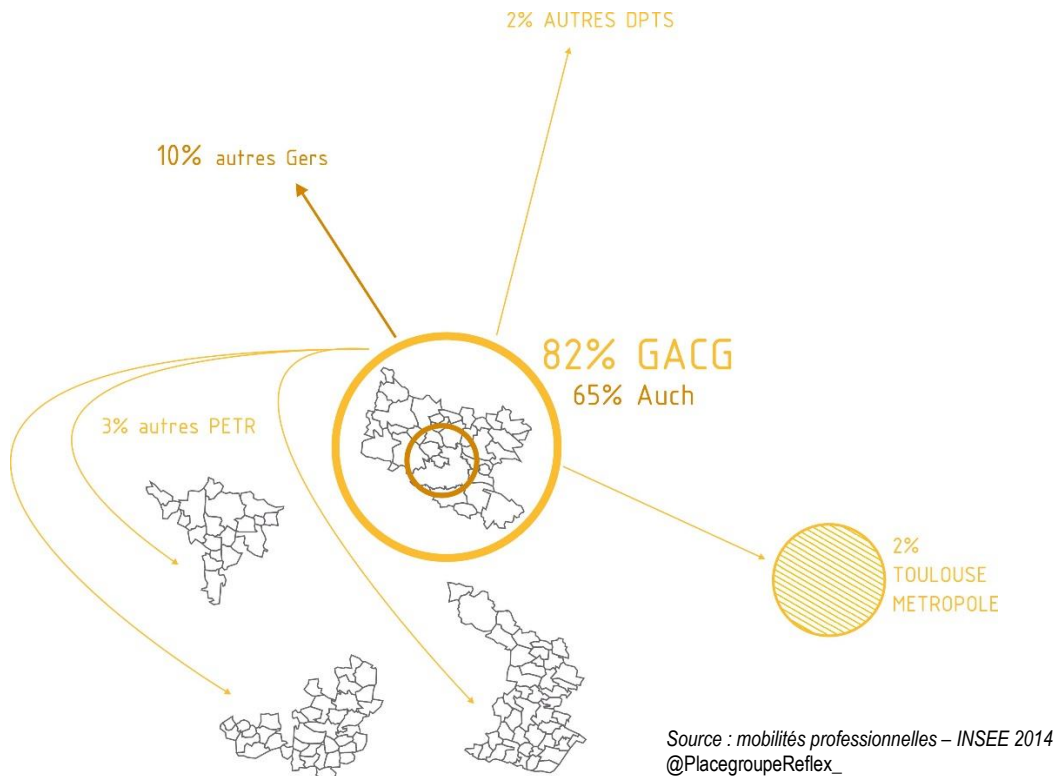


Figure 23 : mobilités professionnelles de la CA Grand Auch Cœur de Gascogne

(Figure 23)

L'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne tient le premier rang en ce qui concerne la polarisation des actifs sur son territoire : 8 actifs sur 10 habitent et travaillent sur ce même territoire. Les auscitains sont 65% à vivre et travailler dans la ville-centre. Face à ces flux importants, les liens avec les territoires voisins ne sont pas absents mais restent faibles : 13% des emplois de la CAG vont travailler sur un autre territoire gersois dont 3% sur les autres EPCI du PETR, 2% se rendent sur la métropole toulousaine.

Où travaillent les actifs de la CC Astarac Arros en Gascogne ?

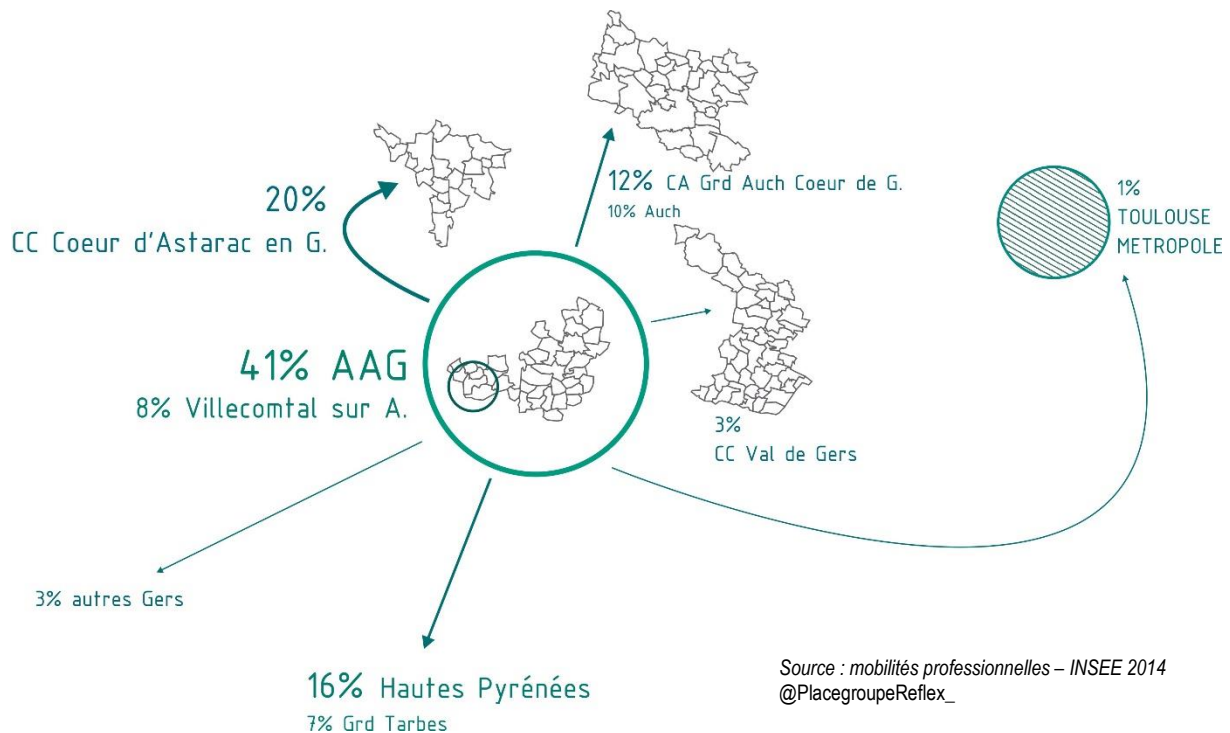


Figure 24 : mobilités professionnelles de la CC Astarac Arros en Gascogne

(Figure 24)

La CC Astarac Arros en Gascogne peut compter sur un pôle d'emplois local : 41% des actifs habite et travaille sur le périmètre de la Communauté de Communes. Néanmoins, plus de la moitié des actifs vont travailler en dehors de l'EPCI, c'est l'intercommunalité du Pays d'Auch la plus ouverte sur l'extérieur. Elle fonctionne sur un lien fort avec ses territoires voisins, notamment ceux du PETR : 20% des actifs vont travailler sur la CC Cœur d'Astarac et 12% sur la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne ce qui n'est pas rien. Mais aussi dans un échange avec le département des Hautes Pyrénées : 16% des actifs travaillent dans le 65 et ont choisi d'habiter la CC Astarac Arros en Gascogne.

Où travaillent les actifs de la CC Cœur d'Astarac en Gascogne ?

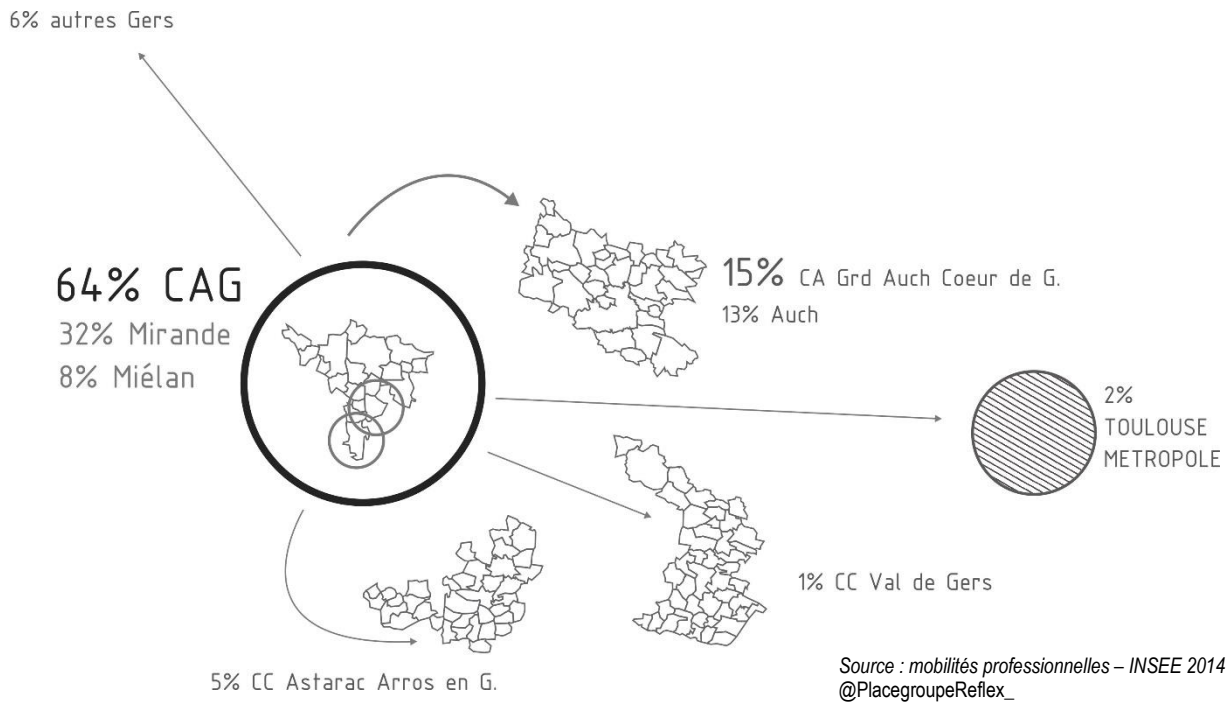


Figure 25 : mobilités professionnelles de la CC Cœur d'Astarac en Gascogne

(Figure 25)

Le pôle d'emplois de Mirande fixe les deux tiers des actifs qui ont choisi de vivre et travailler sur la CC Cœur d'Astarac en Gascogne. Ils sont un peu moins du tiers à avoir choisi de travailler ailleurs, les liens les plus forts s'organisent avec la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne (15%). Les autres se répartissent majoritairement avec le reste des territoires gersois, dont 6% sur les autres EPCI du PETR.

Où travaillent les actifs de la CC Val de Gers ?

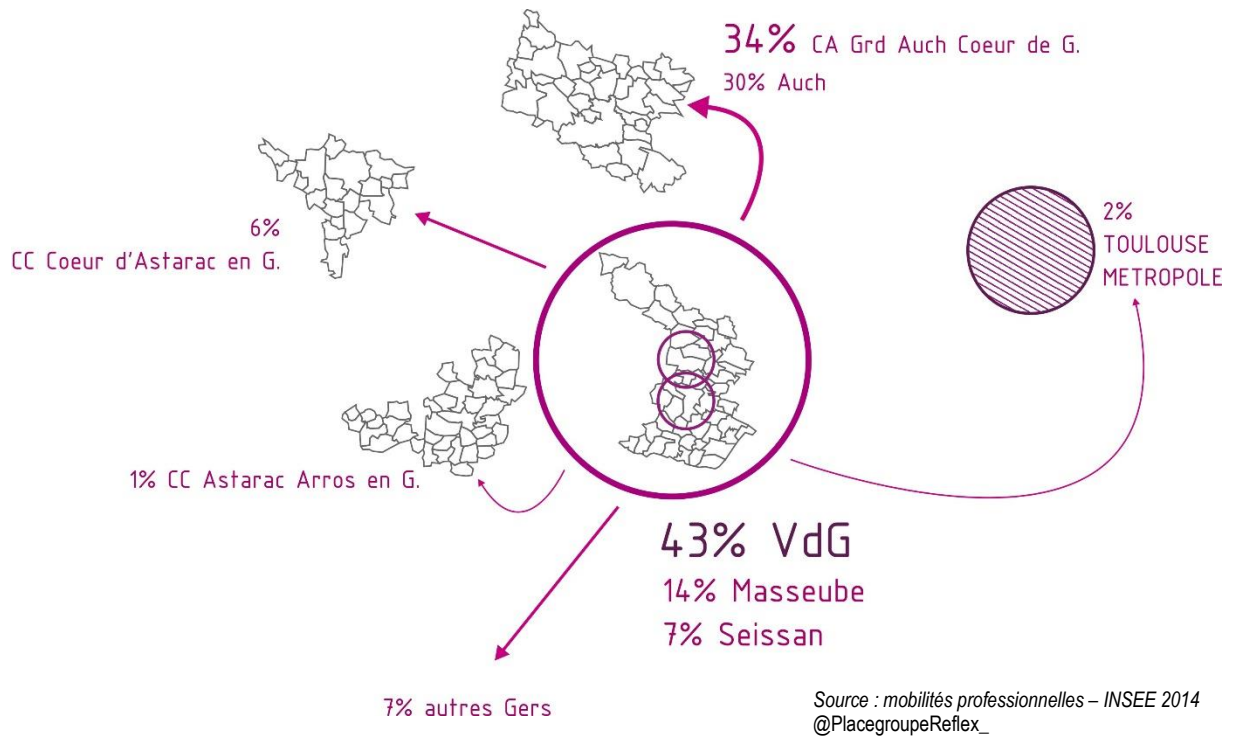


Figure 26 : mobilités professionnelles de la CC Val de Gers

(Figure 26)

La CC Val de Gers est l'intercommunalité du Pays d'Auch qui a les liens les plus forts avec le système auscitain : 34% des actifs y travaillent, dont 30% sur la ville d'Auch. La CC fixe tout de même 43% de ses actifs, dont 21% sur le pôle Masseube-Seissan.

Les évolutions structurelles de la trajectoire des territoires

(Figures 27 et 28)

Sur la période récente, la tendance est à l'érosion de l'emploi à l'échelle du Pays d'Auch : une perte de près de 350 emplois entre 2009 et 2014. Un recul d'autant plus significatif qu'il est porté en majorité par la ville-centre (-300 emplois), polarité économique principale à l'échelle du département. Cette évolution globale se décline de manière différente selon les composantes du Pays d'Auch.

_ Au sein de la CA Grand Auch Cœur de Gascogne, le recul de l'emploi de la ville-centre n'est pas compensé par une dynamique d'ensemble positive même si quelques petites polarités arrivent à gagner des emplois : Castéra-Verduzan (39), Lavardens (20), Castelnau-Barbarens (13), Montégut (31), Nougroulet (17), Ste-Christie (16). La CA perd globalement plus de 200 emplois sur la période récente.

_ La CC Astarac Arros en Gascogne maintient son niveau d'emplois entre 2009 et 2014 (+7) mais cette tendance est déconnectée de celle de sa ville principale : Villecomtal-sur-Arros perd plus de 70 emplois sur cette même période.

_ La CC Cœur d'Astarac en Gascogne perd plus de 100 emplois mais cette dynamique n'est pas portée par la sous-préfecture. L'évolution du nombre d'emplois de Mirande est stable (+9), ce sont par contre les polarités secondaires de l'EPCI qui sont en recul : Bassoues (- 49), Miélan (- 27), Montesquiou (- 41).

_ L'évolution des emplois sur la CC Val de Gers est plutôt stable sur cette même période (- 10). Cette tendance est globale à l'EPCI, elle n'est pas portée par une polarité en particulier : Masseube gagne 20 emplois, Seissan se stabilise (- 2 emplois), Saint-Blancard gagne 35 emplois.

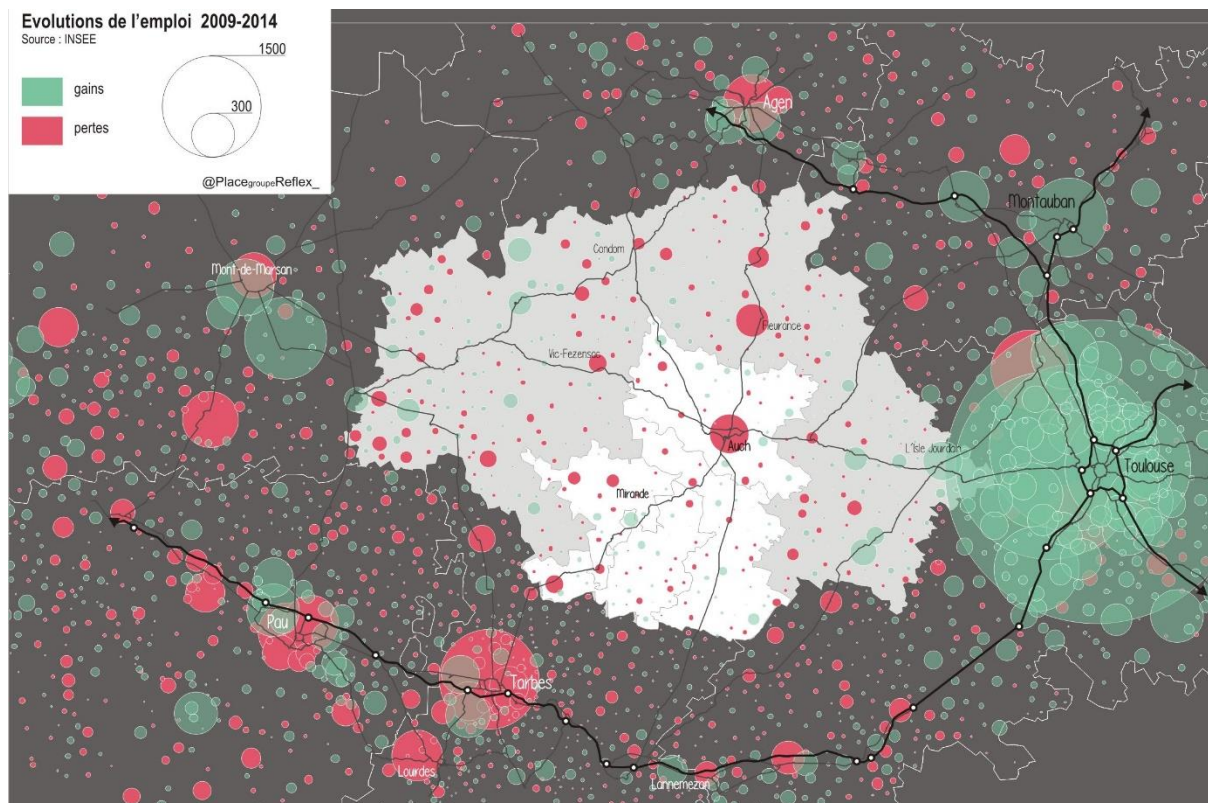


Figure 27 : évolutions de l'emploi sur la période 2009-2014 à l'échelle large

Source INSEE	Nombre d'emplois 2014	Evolution 2009-2014
CA Grand Auch Cœur de G.	19681	-214
<i>Auch</i>	16306	-301
<i>Pavie</i>	772	18
<i>Preignan</i>	251	-8
<i>Duran</i>	89	1
<i>Jegun</i>	262	-30
<i>Castéra-Verduzan</i>	333	39
<i>Puycasquier</i>	87	-4
<i>Autres communes CAGACG</i>	1581	72
Astarac	7569	-130
CC Astarac Assos en G.	1809	7
<i>Villecomtal-sur-Arros</i>	523	-74
<i>Autres communes CCAAG</i>	1286	81
CC Cœur d'Astarac en G.	3400	-127
<i>Mirande</i>	2136	9
<i>Miélan</i>	464	-27
<i>Bassoues</i>	108	-49
<i>Montesquiou</i>	164	-41
<i>Autres communes CCCAG</i>	528	-19
CC Val de Gers	2360	-10
<i>Masseube</i>	718	20
<i>Seissan</i>	333	-2
<i>Saint-Blancard</i>	232	35
<i>Barran</i>	98	-14
<i>Autres communes CCVDG</i>	979	-49
PETR Pays d'Auch	27250	-345

Figure 28 : évolutions de l'emploi sur la période 2009-2014 à l'échelle du Pays d'Auch



b. Les piliers de l'économie du Pays d'Auch

Une assise de l'emploi dans l'économie présentielle

(Figures 29 et 30)

Le territoire du Pays d'Auch dispose d'un tissu d'emplois présentiels nettement supérieur à celui du secteur productif⁵ : 71% d'emplois présentiels, 29% de productifs à l'échelle du PETR. La typologie des principaux employeurs (figure 30), très majoritairement publics, est une caractéristique significative du territoire. Mais encore une fois, chaque composante du Pays d'Auch présente ses spécificités, leurs orientations économiques sont construites sur des registres différents :

_ La CA Grand Auch Cœur de Gascogne concentre majoritairement des emplois présentiels (76%). Auch rassemble 65% des emplois présentiels du Pays. C'est effectivement ici que sont regroupées les fonctions centrales du département : administration, santé, enseignement, formation...

_ A contrario, la CC Astarac Arros en Gascogne est majoritaire sur le plan des emplois productifs : 60% des emplois de la CC. Cela est notamment dû à la présence de l'entreprise Danone à Villecomtal-sur-Arros, la 8^{ème} entreprise du Pays en termes de nombre d'emplois.

_ La CC Cœur d'Astarac en Gascogne possède 67% de ses emplois dans le secteur présentiel. Elle peut tout de même compter sur l'entreprise « Gers équipement » installée à Mirande pour ce qui est du secteur productif (également dans le « Top 10 » des entreprises du Pays).

_ La CC Val de Gers montre des taux similaires à la CC Cœur d'Astarac en Gascogne, avec 61% d'emplois présentiels pour 39% d'emplois productifs.

	Nombre d'emplois 2013	Emplois productifs	Part des emplois productifs	Emplois présentiels	Part des emplois présentiels
<i>Source : CLAP 2013</i>					
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	19923	4792	24%	15131	76%
CC Astarac Arros en Gascogne	1918	1150	60%	768	40%
CC Cœur d'Astarac en Gascogne	3523	1152	33%	2371	67%
CC Val de Gers	2457	956	39%	1501	61%
PETR Pays d'Auch	27820	8050	29%	19770	71%

Figure 29 : proportion des emplois présentiels et productifs en Pays d'Auch

⁵ Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. (INSEE)

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. (INSEE)

Les 10 établissements les plus pourvoyeurs d'emplois

Source : SCOT de Gascogne

1. Conseil Départemental du Gers	AUCH	1 394 salariés
2. Centre hospitalier d'Auch	AUCH	1 387
3. Administration publique	AUCH	922
4. Centre hospitalier du Gers	AUCH	630
5. Mairie d'Auch	AUCH	452
6. Auch Hyper Distribution (E-Leclerc)	AUCH	246
7. CA Grand Auch Agglomération	AUCH	235
8. Danone	VILLECOMTAL-sur-ARROS	213
9. Gers Equipement	MIRANDE	208
10. Administration Publique	AUCH	202

Figure 30 : « Top 10 » des entreprises les plus pourvoyeuses d'emplois sur le Pays d'Auch

L'orientation économique des territoires du Pays d'Auch

A l'échelle du Pays d'Auch (figure 31), la moitié des établissements est regroupée dans le secteur du commerce, des transports et des services divers. Ce secteur représente 35% des effectifs salariés, mais ce n'est pas celui qui compte le plus de recrutements. En effet, c'est le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale qui compte le plus d'emplois salariés : la moitié des postes pourvus sur le Pays d'Auch.

Pays d'Auch	Nombre d'établissements		Nombre de salariés	
Agriculture, sylviculture, pêche	1484	19%	471	2%
Industrie	462	6%	1813	8%
Construction	814	10%	1108	5%
Commerce, transports et services divers	3967	50%	7726	35%
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	1200	15%	10720	49%
Total	7927	100%	21838	100%

Sources : CLAP – 2013

Figure 31 : répartition des secteurs économiques du Pays d'Auch

Selon les composantes, la lecture est différente. Sur la CA Grand Auch Cœur de Gascogne (figure 32), les répartitions sont les mêmes qu'à l'échelle du Pays : le secteur du commerce, transports et services divers est porté par 58% des établissements ; les effectifs salariés se concentrent à 53% dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

CA Grand Auch Cœur de Gascogne	Nombre d'établissements		Nombre de salariés	
Agriculture, sylviculture, pêche	455	10%	112	1%
Industrie	213	5%	1139	7%
Construction	445	10%	706	4%
Commerce, transports et services divers	2653	58%	6165	36%
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	784	17%	8986	53%
Total	4550	100%	17108	100%

Sources : CLAP – 2013

Figure 32 : répartition des secteurs économiques de la CA Grand Auch Cœur de Gascogne

En revanche, l'Astarac (figure 33) montre une orientation économique différente de la dynamique globale du Pays. La majorité des établissements se retrouve encore dans le secteur du commerce, transports et services divers (39% des établissements) mais les écarts sont moins importants et le secteur de l'agriculture (30% des établissements) vient tout de suite en deuxième position. Les effectifs salariés se partagent à peu près équitablement entre les deux secteurs de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (37%) et du commerce, transports et services divers (33%).

Astarac	Nombre d'établissements		Nombre de salariés	
Agriculture, sylviculture, pêche	1029	30%	359	8%
Industrie	249	7%	674	14%
Construction	369	11%	402	8%
Commerce, transports et services divers	1314	39%	1561	33%
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	416	12%	1734	37%
Total	3377	100%	4730	100%

Sources : CLAP – 2013

Figure 33 : répartition des secteurs économiques de l'Astarac

Secteur d'activités	Nombre d'établissements	Nombre de salariés											
		0		entre 1 et 19		entre 20 et 49		entre 50 et 99		entre 100 et 499		plus de 500	
Agriculture, sylviculture, pêche	1484	1236	15,6%	246	3,1%	2	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Industrie	462	318	4,0%	122	1,5%	15	0,2%	5	0,1%	2	0%	0	0%
Construction	814	606	7,6%	199	2,5%	8	0,1%	1	0%	0	0%	0	0%
Commerce, transport et services divers	3967	2715	34,3%	1176	14,8%	61	0,8%	10	0,1%	5	0,1%	0	0%
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	1200	726	9,2%	361	4,6%	62	0,8%	29	0,4%	20	0,3%	2	0%
TOTAL	7927	5601	71%	2104	27%	148	2%	45	1%	27	0,3%	2	0%

Source : CLAP – 2013

Figure 34 : taille des établissements actifs par secteurs d'activités à l'échelle du Pays d'Auch

Enfin, une des caractéristiques de l'emploi du Pays d'Auch ([figure 34](#)) est qu'il se structure majoritairement au sein de petites et surtout très petites entreprises : au total, 98% des établissements actifs ont moins de 20 salariés (27 % ont entre 1 et 19 salariés, 71 % sont des entreprises unipersonnelles). La majorité de ces petites structures se regroupent au sein des secteurs du Commerce, transport et services divers (34% unipersonnelles, 15% entre 1 et 19 salariés), de l'Agriculture, sylviculture et pêche (respectivement 16% et 3%) et l'Administration publique, enseignement, santé et action sociale (respectivement 9% et 5%).



Portrait et trajectoire économique du Pays d'Auch : les points clés



Une répartition des emplois qui « épouse » l'armature du territoire :

- Regroupant le quart des emplois du département, l'agglomération auscitaine est un point d'ancrage pour un aménagement équilibré de l'espace régional,
- Mirande est le deuxième pôle d'emploi du Pays d'Auch,
- Les bourgs-centres (Miélan, Villecomtal-sur-Arros, Masseube, Seissan, Jegun, Castéra-Verduzan...) jouent un rôle économique structurant au sein de leurs espaces ruraux.



La grande majorité des actifs vivent et travaillent au sein du Pays d'Auch, très peu de flux domicile-travail s'exercent en lien avec la métropole toulousaine et les autres départements.



A l'échelle du Pays, il est à noter un recul du nombre d'emplois sur la période récente, mais qui s'inscrit de manière différenciée dans chacun des EPCI.



Une assise dans l'emploi présentiel dans les secteurs de l'Administration publique, l'enseignement, la santé, l'action sociale et le Commerce, transport et services divers.



Une présence très affirmée des emplois agricoles à l'échelle du Pays d'Auch et particulièrement dans l'Astarac.



Un tissu essentiellement composé de petites et très petites entreprises.



c. Les filières économiques de référence

Le développement endogène est un point fort qui présente des potentiels pour le développement économique du territoire. Des cartes sont aussi à jouer en matière d'attractivité économique tirant parti du lien à la métropole régionale et du bénéfice d'image dont dispose le Gers.

L'agriculture et la transformation des produits

L'agriculture constitue un pilier de l'économie du Pays d'Auch. Si les terres agricoles ont reculé sur une longue période (- 3,4% d'évolution de la SAU entre 2000 et 2010 sur le PETR du Pays d'Auch⁶) et si l'emploi agricole est en recul constant (- 14% d'évolution des exploitations agricoles entre 2000 et 2010 sur le PETR du Pays d'Auch⁷), elle reste un moteur de l'économie du territoire et de sa vitalité. Ce qui invite à affirmer sa place dans les vocations données à l'espace et à considérer la manière dont elle porte et relaie la trajectoire de qualité environnementale à laquelle aspire le territoire.

Le renouvellement des agriculteurs a du mal à se concrétiser. L'accès au foncier s'avère problématique à l'échelle du territoire (morcellement, réticences des propriétaires face au fermage, coûts d'installation, pression des extensions...). Les installations des publics Non Issus des Milieux Agricoles appellent des conditions favorables : la communication sur les opportunités d'installation, la mobilisation de foncier au service de modèles agricoles innovants, un accompagnement à la maîtrise du métier, des formes de mutualisation ou d'organisation contribuant à rendre le métier d'agriculteur plus attractif...

Les productions agricoles héritées du modèle de polyculture et élevage sont diversifiées et sont présentes partout dans le Pays d'Auch ([figure 35](#)), avec une orientation historiquement tournée vers l'élevage de volailles, de bovins et d'ovins en Astarac, les semences, céréales et oléagineux dans le territoire de Grand Auch Cœur de Gascogne, notamment à travers les grandes cultures au nord. La viticulture reste présente à la marge au sein du territoire, mais certaines exploitations assoient leur modèle économique en prenant appui sur ce pilier qui présente de forts potentiels de diversification et de création de valeur ajoutée.

⁶ Atlas du SCoT de Gascogne – aua/T

⁷ Atlas du SCoT de Gascogne _ aua/T

Orientations des exploitations agricoles en 2010

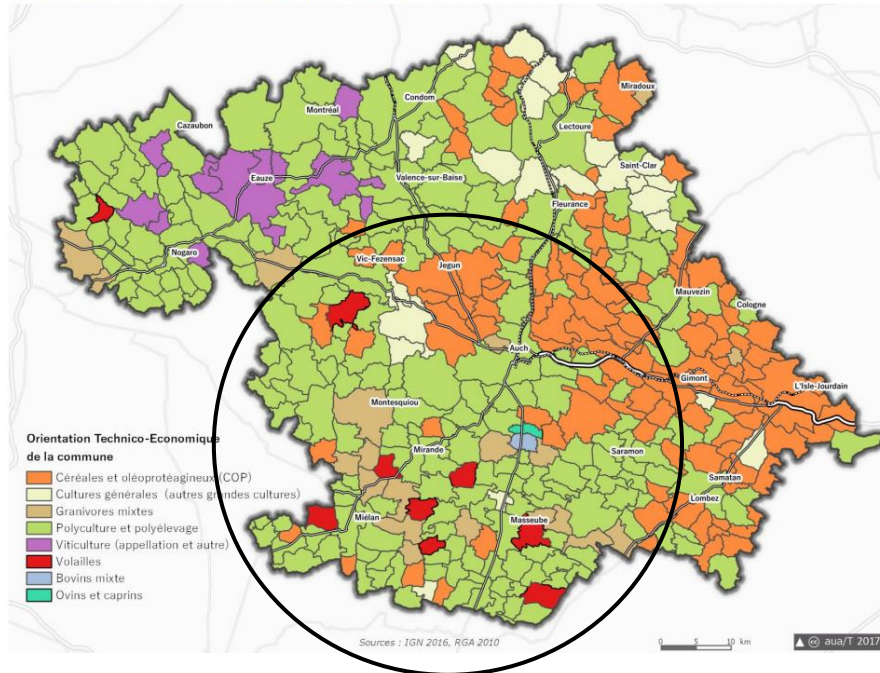


Figure 35 : orientation des exploitations agricoles en 2010 à l'échelle du SCoT de Gascogne
Source : SCoT de Gascogne

Si plusieurs modèles d'exploitation cohabitent, des dénominateurs communs s'affirment :

- Des productions locales, portant la marque de la qualité, valorisées via les labels ou démarches de certification (label rouge : volailles fermières de Gascogne, porc fermier du sud-ouest, AOP, IGP, AOC ...).
- La diversification des métiers et des sources de revenus associées à l'exploitation : transformation des produits et vente à la ferme, productions d'énergies renouvelables, agrotourisme (développement de gîtes, accueil à la ferme), ce qui engage des besoins de formation croissants et la généralisation des usages du numérique, une coordination étroite avec les opérateurs du tourisme,
- L'orientation vers le bio : 15% des agriculteurs et 15% des surfaces sont en bio⁸, le territoire étant au premier rang s'agissant de la production des légumes secs et du soja bio.

Au-delà des productions et de la reconnaissance de leurs justes prix, un des défis du territoire tient dans la capacité à créer et fixer la valeur sur place, à partir des richesses produites localement. S'agissant de la filière « volailles et gras », des maillons importants de valorisation ont quitté le Gers (hors PETR) et ont été relocalisés dans des départements proches, impactant l'ensemble des agriculteurs gersois.

L'agroalimentaire s'appuie sur d'autres ressorts. De nombreuses activités se développent à partir d'échanges vers l'extérieur, créant une balance de flux positive pour le territoire.

La laiterie de Villecomtal est un des grands comptes du territoire. Elle propose des débouchés aux producteurs laitiers (90% du lait Gersois, près de 90 producteurs dans le département⁹), même si son approvisionnement provient de bassins très élargis (Gironde, Hautes Pyrénées ...).

Sur le Pays d'Auch, des initiatives remarquables marquent le souci de créer des richesses en prenant appui sur les productions locales et de générer des emplois attractifs et durables. C'est notamment le

⁸ Source Chambre d'Agriculture du Gers

⁹ Source Chambre d'Agriculture du Gers

cas des Agroparcs créés sur Auch et Seissan, mais aussi des Coopératives agricoles comme celle de Val de Gascogne à Sainte-Christie. Les stratégies collectives ont permis de porter un projet structurant pour la consolidation de l'élevage bovin et ovin : l'abattoir d'Auch qui a permis de sauver et développer la filière viande de qualité (« *né, élevé, abattu dans le Gers* »). L'association des éleveurs du Gers compte aujourd'hui 480 éleveurs¹⁰.

Des entreprises ont éclos et se sont développées dans le domaine de la transformation de produits bio (BCB Bio, Bio par Cœur ...). Elles font venir d'ailleurs certains approvisionnements nécessaires à leur production, du fait d'une absence de production locale et/ou d'un manque de ressources disponibles (à l'exemple du maraîchage).

La faible densité de population sur le territoire reste un handicap majeur de développement de l'agriculture de proximité.

Une autre voie à explorer - et sans doute à amplifier - est le rapprochement des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des collectivités territoriales et des consommateurs de manière à développer l'agriculture de proximité et la qualité de l'alimentation (à l'instar de la transformation locale, avec vente directe ou indirecte chez le producteur). A travers l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial, Grand Auch Cœur de Gascogne s'attache à faire entrer les productions et les modes de consommation en résonance avec l'image du territoire.

¹⁰ ADEL 32

ZOOM sur...

Les Agroparcs

« *Le Gers produit beaucoup mais transforme peu.* » C'était le constat de départ. Pourtant, le Gers est équipé d'un « *écosystème* » favorable au développement d'une filière de transformation agricole : de jeunes entrepreneurs, des matières premières, des organismes de formation, des liens plutôt bons avec Bordeaux et Toulouse... Mais ce type d'activités suppose des équipements très coûteux et nécessitait de créer des structures capables d'apporter des aides financières à l'installation. Sont ainsi nés des hôtels d'entreprises spécialisés dans l'agroalimentaire : les Agroparcs. Ceux-ci sont multi-partenariaux (CCI, Gers Développement, Région, Département, Etat, fonds européens, la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne, la CC Val de Gers...), avec un rôle primordial de la collectivité « *qui reçoit* » et qui dépasse celui de simple aménageur : anticipation, émergence de projets, mise à disposition de bâtiments, mises aux normes, portage politique et financier... Sans cet investissement de la part de la collectivité, ces projets seraient difficilement réalisables et ne pourraient pas jouer ce rôle de « *tremplin* » qui permet de tester une bonne idée et pouvoir éventuellement la développer (à l'instar de l'entreprise « *BCBio* », basée sur un des Agroparcs d'Auch, qui est passée de 2 à 50 salariés). Aujourd'hui, trois Agroparcs ont été créés sur le territoire gersois : deux à Auch (Agroparc I et II) et un à Seissan (Agroparc III), tous les bâtiments sont occupés.

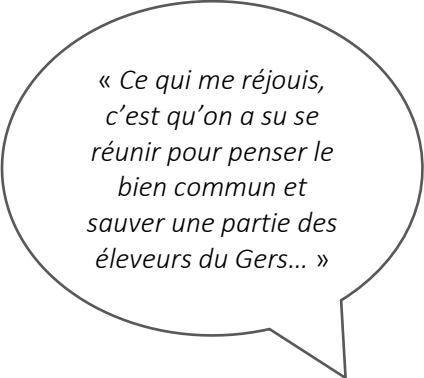
« *On ne peut pas créer une entreprise agroalimentaire en milieu rural s'il n'y a pas de soutien de la collectivité* »



Source image : La dépêche

ZOOM sur...

La synergie de projet autour de la sauvegarde de l'abattoir d'Auch



« Ce qui me réjouit,
c'est qu'on a su se
réunir pour penser le
bien commun et
sauver une partie des
éleveurs du Gers... »

Pour maintenir une filière d'élevage dite « *de qualité* », il faut que les animaux soient « *nés, élevés et abattus dans le Gers* ». Mais il y a peu, l'abattoir d'Auch était menacé de fermeture, mettant en danger les éleveurs du Gers. Un groupe de travail interprofessionnel comptant entre autres l'Association des éleveurs du Gers (ADEL32), la Chambre d'Agriculture 32, la société Arcadie Sud-Ouest qui gérait et exploitait l'abattoir, les collectivités territoriales s'est mis en place pour sauver ce maillon final de la chaîne de production. Chacun a su y trouver et y jouer son rôle avec celui, fondamental, de la CA Grand Auch Cœur de Gascogne qui a racheté le site, l'a remis aux normes et a monté le dossier financier. A la question centrale de savoir « *qui porte ?* », il s'agissait de trouver un acteur économique capable de gérer une telle structure... Dans le droit fil de cette mise en mouvement partenariale, une société a été créée spécialement dans ce dessein : la « SAS Alliance Abattage » qui se compose de plusieurs membres issus du public et du privé dont la Chambre d'Agriculture 32, l'ADEL32 et Arcadie Sud-Ouest. Aujourd'hui, le bilan du fonctionnement de l'abattoir est très positif, allant jusqu'à dépasser les objectifs fixés au départ de ce pari collectif.



L'agriculture et la transformation des produits : les enjeux

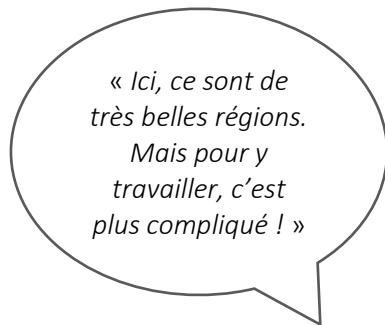
- ▶ Le maintien des emplois existants.
- ▶ La mise en place des conditions favorables à l'installation, notamment des publics non issus des milieux agricoles.
- ▶ L'activation des débouchés locaux : transformation, plateformes de redistribution, restauration collective...
- ▶ Le rapprochement des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des collectivités territoriales et des consommateurs de manière à développer l'agriculture de proximité et la qualité de l'alimentation.
- ▶ La capacité à accompagner ces entrepreneurs qui entretiennent un ancrage et des liens forts avec le territoire : savoir les aider à grandir, répondre à leurs besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain, s'adapter à leurs capacités d'investissement...
- ▶ La nécessité d'associer aux enjeux de l'activité agricole les enjeux de la préservation des paysages du territoire.
- ▶ La diversification des revenus agricoles vers la transition énergétique.

La filière aéronautique

La filière Mécanique-Aéronautique-Transport/Logistique est une des trois chaînes de valeur économique ayant une forte capacité d'entraînement et d'impact sur le territoire du PETR.

Auch figure aujourd'hui comme une plateforme de référence pour les activités de la filière aéronautique dans le Gers (2000 emplois à l'échelle du département¹¹). Elle a su gagner en crédibilité et en attractivité en engageant notamment le développement du parc aéronautique sur l'aéroport Auch-Lamothe. Grâce à cette infrastructure, Auch accueille aujourd'hui la société JCB Aero, spécialisée dans l'aménagement intérieur des avions et récemment rachetée par le leader mondial « *Amac Aerospace* ». Aussi, le site accueille une école de formation de pompiers d'aéroport, EFORSA. Le projet « Campus AéroGers », annoncé le 6 octobre 2017 lors du 1^{er} Forum de l'industrie aéronautique Gersoise, viendra d'ailleurs renforcer et confirmer le développement de ce pôle auscitain et sa visibilité à l'échelle métropolitaine.

Auch polarise donc l'essentiel des activités liées à l'aéronautique sur le Pays d'Auch avec un déploiement de quelques entreprises qui ont fait le choix de s'implanter en milieu rural et de tirer parti d'activités de sous-traitance : l'entreprise Erme à Montégut-Arros (leader de la mécanisation de l'ail qui évolue aujourd'hui vers ces « niches » aéronautiques), la société ETRI à Villecomtal-sur-Arros (découpe laser)...



ZOOM sur...

La société ETRI : une PME à la campagne

Récemment, l'entreprise « Actilas Actijet », spécialisée dans les découpes laser et au jet d'eau, a trouvé repereur et est devenue la Société ETRI. Localisée à Villecomtal-sur-Arros, son nouveau directeur a conscience de certaines difficultés liées au développement d'une activité économique en milieu rural : « *C'est l'idée qui m'a plu, pas la localisation... !* » Mais les soucis liés à son implantation trouvent des réponses positives :

- La présence de la filière aéronautique lui permet de se positionner comme « sous-traitant de sous-traitant » et 60% de sa clientèle est à Toulouse.
- La couverture numérique est très performante dans le Gers, couvrant ainsi certains déficits d'accessibilité.
- Enfin, même s'il est compliqué de recruter des personnes qualifiées, vivre à la campagne c'est s'assurer un personnel de qualité : retiré de la grande ville et donc porteur de valeurs, de richesses et d'un « bien-être » (pas d'embouteillages, présence significative de la nature, grands espaces, ralentissement des rythmes...).

L'entreprise compte aujourd'hui une vingtaine de salariés et est dans une dynamique positive. Elle doit néanmoins trouver l'accompagnement et les moyens nécessaires pour continuer à se développer.

¹¹ Schéma Territorial des Infrastructures économiques, CA du Grand Auch Cœur de Gascogne

ZOOM sur...

L'installation de JCB Aero à Auch

Au départ, l'entreprise JCB Aero, spécialisée dans l'aménagement intérieur d'avions, a été créée à côté de l'aéroport de Nîmes. A l'époque où le marché de l'aéronautique ne se portait pas au plus fort, elle a décidé de se rapprocher du pôle toulousain dont l'attractivité était confortée à l'échelle nationale. L'entreprise s'est ainsi relocalisée à l'Isle Jourdain où elle a su trouver le foncier nécessaire. Cette première expérience gersoise a porté ses fruits, l'entreprise s'est grandement développée et a voulu évoluer sur d'autres champs de compétences. Et celles-ci nécessitaient une localisation à proximité directe d'un aéroport. Un nouveau choix d'implantation devait donc être effectué et il était double sur la région : Toulouse ou Auch.




Ils ont ainsi choisi de s'implanter sur la ZAE de l'aéroport d'Auch, un projet jugé plus « réaliste » selon les dirigeants et les employés, qui ont été consultés sur le sujet. En effet, s'installer à Auch signifiait pour eux devenir une des entreprises majeures du territoire, contrairement au choix de la région toulousaine où JCB Aero serait devenue une entreprise aéronautique parmi d'autres... Et ils s'y projettent pour l'avenir.

« On n'aurait pas été accompagnés de la même façon à Toulouse ! »



Source image : JCB Aéro

La filière aéronautique : les enjeux

-  L'amélioration de la qualité des infrastructures (routière, ferroviaire) qui aujourd'hui freine Auch dans sa capacité à s'inscrire pleinement dans le jeu métropolitain.
-  La poursuite de l'accompagnement au développement du pôle de la ZAE de l'aéroport Auch-Lamothe : bâtiments encore sous-valorisés, pôle de formation qui souhaiterait se développer, création de synergies entre les entreprises...
-  Un travail sur les filières de recrutement et de formation.

L'économie liée au tourisme¹²

Le tourisme a un poids économique avéré. Sur le Gers, c'est 213 000 000 € de dépenses de visiteurs, 2 700 emplois salariés liés au tourisme, 6,5 % du PIB, un budget moyen de séjour à 768 €...¹³ Cette filière de développement peut s'appuyer sur la « locomotive » Auch pour attirer et diffuser les flux touristiques, en sachant que chacun des EPCI dispose d'arguments pour faire venir à son tour : les complémentarités sont fécondes et à approfondir entre toutes les composantes. Le territoire propose de multiples points d'entrée et raisons de venir. La culture vient ici conforter ces flux, voire en créer de nouveaux, puisque le territoire peut prendre appui sur de nombreuses manifestations à grandes échelles (7 500 personnes sur 3 jours sur le festival 2017 de « Welcome in Tziganie », fort rayonnement du festival de cirque contemporain de Circa...).

La venue de visiteurs est un levier fort pour consolider l'économie présente et soutenir l'armature du territoire. Elle permet aussi de trouver des relais permettant d'assurer la montée en gamme des équipements, promouvoir des activités ou manifestations qui participent à la vitalité et au rayonnement du Pays d'Auch. Enfin, « faire venir » c'est également se donner les moyens de « donner envie », « séduire » ou « convaincre » des futurs habitants et/ou entrepreneurs de venir s'installer sur le territoire, à l'instar des « Soho-Solo » qui viennent chercher une meilleure qualité de vie. Et le projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac va dans ce sens, c'est un outil capable de créer du développement économique et de favoriser l'émancipation du territoire¹⁴. L'impact économique de la filière touristique, sa fonction d'entraînement et de diffusion sont donc forts sur le territoire.

¹² Le volet touristique est également développé dans la partie 5 de ce document « Les marqueurs de l'identité du territoire »

¹³ CDTL32

¹⁴ Projet plus largement développé p119 de ce document

ZOOM sur...

Le réseau « Soho-Solo »

Le réseau « Soho-Solo », porté par la CCI du Gers, a pour mission d'accompagner, de former et de mettre en relation des personnes venues s'installer sur le Département pour y vivre mais aussi pour y travailler, de manière indépendante. Face au constat qu'une installation économique prend du temps, qu'elle nécessite des réseaux et une bonne connaissance du territoire, la CCI s'est donnée pour défi de parvenir à donner les clefs nécessaires aux entrepreneurs pour développer leur activité dans le Gers.

Et des « Solo », en Pays d'Auch, il y en a ! Preuve que la démarche fonctionne même si elle mériterait encore plus de publicité. C'est la qualité humaine, en plus de celle paysagère, qui est vantée par ces entrepreneurs indépendants venus s'installer « à la campagne ». Dans le Gers, on ne tombe pas dans l'anonymat des grandes villes, on se sent considérés, on est bien accueillis. Même s'il manque encore quelques marches à franchir, le « socle » y est pour ces personnes qui sont de véritables « pépites » pour le territoire : elles viennent avec leur travail, leur famille... Quoi de mieux pour conforter la vitalité des territoires ruraux ?

« C'est d'abord ça
un territoire : les
gens qui le
composent. »



Source image : Cci du Gers



L'économie liée au tourisme : les enjeux



La consolidation de cette chaîne de valeur invite à agir sur chacune de ses composantes : l'hébergement, la restauration, les usages numériques.



Elle commande une stratégie intégrée assurant la coordination des initiatives des porteurs de projet et des offices de tourisme, leur inscription dans des démarches de marketing territorial plus larges (destination GERS, Occitanie, sud-ouest...).

L'enseignement supérieur et la formation

Economiquement, un tissu d'offres de formation a des retombées directes (il permet l'installation de 1 500 étudiants qui viennent habiter, consommer, vivre sur le territoire : l'IUT d'Auch chiffre ces retombées économiques directes à 8 millions d'euros) et indirectes (image et attractivité du territoire). Au-delà de son objet principal de formation et de qualification des Hommes, un établissement de formation est un outil pour le développement de liens de partenariat (notamment avec les entreprises dans le cadre de stages, projets tutorés, travaux de thèses...) et d'aménagement des territoires. Sur ce volet, Auch rayonne au travers de son IUT qui propose des unités de formation et de recherche, rattachées à l'université de Toulouse 3. Les 3 filières proposées viennent directement s'alimenter des dynamiques économiques à l'œuvre sur le département : génie biologique, hygiène-sécurité-environnement, gestion des entreprises et des administrations.

Le pôle d'enseignement supérieur de l'agglomération est un vecteur important de développement sur le Pays d'Auch via :

- Les lycées du Grand Auch (co-partage de Licences Pro),
- L'Institut de Formations en Soins Infirmiers (IFSI) à Auch,
- L'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) à Auch,
- L'Ecole des Métiers de Pavie (CFA de la Chambre des Métiers) propose des formations en apprentissage pour les métiers de l'hôtellerie – restauration – alimentation – services, de la maintenance des matériels, du BTP et de l'Artisanat (plus de 650 jeunes en alternance).

Il trouve des relais, sources de partenariats, sur le reste du territoire du Pays d'Auch :

- Lycée de Mirande (Licence pro viticulture),
- Lycée de Masseube (filière agricole, services aux personnes, environnement...).



Figure 36 : carte de localisation et d'effectifs des formations initiales du Gers

Source : CA du Grand Auch Cœur de Gascogne

► L'enseignement supérieur et la formation : les enjeux

- L'affirmation d'Auch dans sa fonction pivot, « ville universitaire d'équilibre » à l'échelle de la région Occitanie, capable de tisser des partenariats à l'échelle du territoire.
- L'adaptation des formations aux profondes restructurations qui touchent l'économie de proximité : baisse des reprises d'activités, « turn over » générationnel, hausse de l'auto-entrepreneuriat...
- La valorisation des formations professionnelles.

Les gisements d'emplois liés à la transition énergétique

Deux EPCI sont engagés dans la démarche Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPcv) : la CC Astarac Arros en Gascogne et la CA Grand Auch Cœur de Gascogne. Au cœur de ces démarches pionnières qui visent à conforter l'image de haute qualité environnementale du territoire : la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), le souci de contribuer aux différentes dimensions de la qualité sociale et environnementale (protection, atténuation des nuisances et des pressions sur l'environnement, santé...), la recherche d'opportunités permettant de créer des revenus, de fixer l'emploi dans un cercle vertueux, gagnant-gagnant.



Les gisements d'emplois liés à la transition énergétique : les enjeux

Ces initiatives donnent à voir les gisements et les potentiels du territoire :



La valorisation des énergies renouvelables associées à l'infrastructure économique du territoire (bois, méthanisation de la biomasse, photovoltaïque...) pour créer des revenus, soutenir l'emploi, conforter des modèles économiques (agri-voltaïsme, autoconsommation d'énergies renouvelables...) pour aller vers l'autonomie énergétique,



L'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti, notamment dans le domaine de l'habitat, des équipements et des activités pour générer des économies de charge mais aussi pour renforcer les débouchés économiques pour les entreprises du territoire, conforter les métiers et les savoir-faire,



La promotion de nouveaux modèles activant le développement local : agroforesterie, circuits courts, restauration collective, agrotourisme, « CittaSlow »...

La forêt, un potentiel économique sous-exploité

La forêt est présente dans toutes les composantes du Pays d'Auch, notamment en Astarac où elle est historiquement intégrée au modèle d'exploitation agricole. Elle s'étend particulièrement dans les coteaux boisés où elle est composée surtout de feuillus, avec une présence remarquable du chêne. A une échelle plus large, ces boisements s'inscrivent – avec ceux de l'Armagnac et du piémont pyrénéen - dans un des massifs de référence de la région Occitanie. Son empreinte est capitale sur le plan environnemental et paysager et elle constitue un marqueur du territoire. C'est aussi une ressource à fort potentiel de valorisation économique et de création de valeur, susceptible de fixer de l'activité et de l'emploi. Les territoires de Val de Gers et d'Astarac Arros en Gascogne comportent parmi les surfaces forestières les plus importantes du département. Ces deux EPCI se sont engagés dans des démarches visant à explorer les conditions de valorisation de ces massifs et de création de richesses par l'activation de nouveaux débouchés, contribuant à faire de la forêt un élément de l'aménagement du territoire.

Les contraintes sont importantes.

La forêt tend à gagner en surface là où l'agriculture est en déprise. Son extension procède souvent par enrichissement, tandis que les bois s'avèrent souvent peu entretenus.

Des éléments structurels pèsent sur la gestion forestière, l'exploitation et la valorisation de nombre de boisements forestiers. La forêt est privée à plus de 90%¹⁵. Elle est très morcelée, avec en moyenne 3 hectares par propriétaire. Le foncier est fragmenté, émietté. Les chantiers forestiers sont de petite taille ce qui peut altérer le rendement économique de l'exploitation forestière. Le vieillissement des propriétaires est une donnée essentielle : les propriétaires manifestent peu ou moins d'intérêt devant une forêt qui rapporte qui tend de fait à être peu entretenue.

L'exploitation, la transformation et la valorisation sont en recul. La ressource locale est captée par des entreprises externes et les échanges avec les territoires voisins ou l'extérieur sont donc déficitaires (les Landes, la Haute Garonne...).



L'économie liée à la forêt : les enjeux



Le renforcement de la conscience forestière à travers la sensibilisation, l'information et l'accompagnement des propriétaires dans leurs démarches et leur gestion.



La promotion de modes de gestion forestière durables et l'amélioration des peuplements.



Le regroupement des propriétaires pour rentabiliser l'exploitation et la gestion forestière.



Le ciblage de sites stratégiques, présentant les meilleures potentialités (accès, surface, peuplements...) pour amorcer la chaîne de valeur.

¹⁵ Plan de Développement de Massif de la CC Val de Gers et Astarac Arros en Gascogne (CRPF)

3.

PORTRAIT ENVIRONNEMENTAL du Pays d'Auch

Le patrimoine naturel et paysager constitue l'ADN du territoire. De par sa richesse et sa diversité, il est porteur d'image mais aussi de développement local. Pour affirmer toujours plus son attractivité, le territoire, dans toutes ses composantes (agglomération, petites villes, territoires ruraux), peut compter sur un socle naturel riche de potentialités : arguments forts en matière de cadre de vie, rayonnement touristique, nouvelles filières économiques liées à la transition énergétique... Mais cela passe également par des outils de protection et de valorisation, nécessaires au maintien de la qualité de ce patrimoine pour les générations futures.

- ▶ *Quelles sont les grandes composantes paysagères qui caractérisent le Pays d'Auch ? Que signifient-elles en termes d'outils de protection et de valorisation ?*
- ▶ *Quels sont les problématiques et les enjeux liés à la ressource en eau ? En quoi le territoire peut-il contribuer à sa « bonne » gestion ?*
- ▶ *Quels sont les points d'appui, les potentiels et les gisements sur lesquels le territoire peut compter pour s'inscrire dans la transition écologique et énergétique ?*

Sommaire de la 3^{ème} partie

a. Le patrimoine naturel et paysager du PETR du Pays d'Auch

Les enjeux

b. La ressource en eau

Les enjeux

c. La transition écologique et énergétique

Les enjeux

a. Le patrimoine naturel et paysager du PETR du Pays d'Auch

Le PETR du Pays d'Auch se situe sur deux des grands ensembles paysagers qui composent le territoire gersois : le Pays d'Auch et l'Astarac.

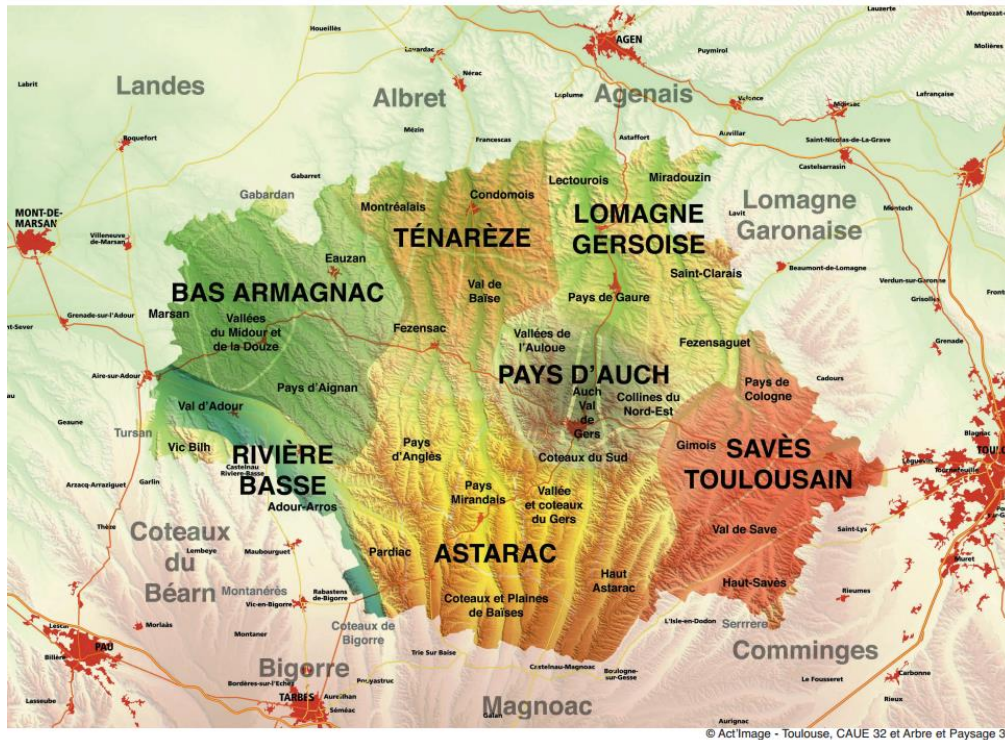


Figure 37 : entités et sous entités paysagères du Gers

Source : CAUE 32

Le Pays d'Auch : « Paysage habité »¹⁶

L'entité paysagère du Pays d'Auch s'étend dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de la ville d'Auch. Nœud routier (croisement de la RN124 et RN21), c'est également un carrefour paysager puisqu'il se situe à la confluence de plusieurs influences : confins de la Ténarèze, de la Lomagne, du Savès-toulousain et de l'Astarac. Paysage « désordonné » en apparence, car composé d'un ensemble confus de vallonnements et de hauteurs plus ou moins marqué, il est en réalité structuré autour de la rivière Gers qui le traverse du sud au nord, et des multiples cours d'eau secondaires qui en sculptent le relief.

Le Pays d'Auch fait partie des Pays calcaires du Gers, les nombreux villages perchés en sont d'ailleurs les signes visibles des multiples affleurements. Ces villages fortifiés, bastides et castelnaux, bâtis sur des bancs calcaires, offrent des points de vue sur le paysage environnant et possèdent un caractère patrimonial souvent remarquable (fortifications, château féodal, maisons de maîtres, plan d'urbanisme...). Parmi eux, Jegun, Lavardens, Ordan Larroque, Biran, Roquelaure, Puycasquier et Montaut-les-Créneaux.

¹⁶ L'ensemble de cette partie a été rédigée avec, comme source bibliographique principale, « L'inventaire des paysages du Gers », un outil élaboré par le CAUE 32 et l'association Arbre & Paysage en 2004.

Ce paysage diversifié qu'offre le Pays d'Auch est bien entendu influencé par la présence de la Ville-centre, une spécificité départementale. La diffusion de la ville dans sa campagne environnante, dont elle ne s'est jamais déconnectée, est un élément fort du « marquage » paysager du Pays d'Auch. Néanmoins, même si très fortement « humanisée » et « urbanisée », la campagne « cultivée » reste encore majoritaire au sein de cette entité paysagère. Terre de polyculture, le Pays d'Auch conjugue plusieurs filières agricoles puisque situé à la confluence de plusieurs terroirs : l'élevage bovin et ovin aux confins de l'Astarac, les grandes cultures proches de la Lomagne et du Savès-toulousain, la vigne à la pointe de la Ténarèze, l'activité maraîchère quelquefois encore présente dans les vallées.

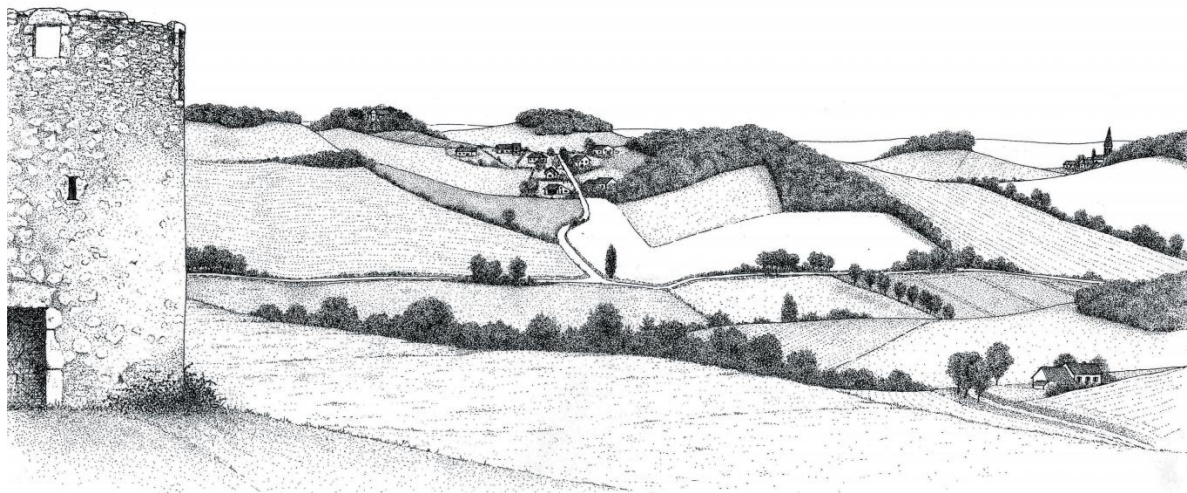


Figure 38 : paysages du Pays d'Auch

Source : « Inventaire des paysages du Gers » - CAUE32, Arbre & Paysage, David Dellas - 2004

L'Astarac : le « Haut-Gers »¹⁷

L'Astarac englobe tout le sud du département du Gers, elle correspond à une seule unité géologique et morphologique, c'est le pied de « l'éventail gascon ». Cet ensemble paysager est rythmé par une alternance de coteaux et de vallées qui s'organisent selon trois ensembles :

- La ribère, en fond de vallée : couloir de circulation naturel où ont été aménagés les grands axes routiers et les principaux centres urbains.
- La serre, sur la rive droite : coteau étroit et abrupt largement dédié aux bois et aux pâturages et sur lequel se succèdent des fermes isolées, villages perchés et petits patrimoines diffus (chapelle, moulin à vent...).
- La boubée, sur la rive gauche : espace de transition que des petits ruisseaux ont façonné en un paysage de vallons et de collines amples et, pour la majorité, cultivés.

En arrière-plan, les Pyrénées se dressent régulièrement à l'horizon, leur présence est beaucoup plus fréquente que dans le reste du Gers et c'est ce qui rend les paysages de l'Astarac d'autant plus impressionnants.

Cet ensemble paysager se caractérise par l'extrême dispersion de l'habitat. L'architecture traditionnelle des fermes en « équerre » domine quel que soit le terroir et le matériau de construction associé (du gré dans le nord, de la terre crue dans le sud). Le relief marqué de l'Astarac offre également

¹⁷ L'ensemble de cette partie a été rédigée avec, comme source bibliographique principale, « L'inventaire des paysages du Gers », un outil élaboré par le CAUE 32 et l'association Arbre & Paysage en 2004.

une multitude de sites perchés, tout autant de lieux privilégiés pour l'implantation humaine. Se découvrent ainsi des moulins à vent, chapelles, châteaux, petits castelnaux... Qui sont à la fois, outre leur importance patrimoniale, des repères dans le paysage mais aussi des postes d'observation sur les paysages environnants. Enfin, concernant le bâti, l'Astarac ne dispose pas de réelle « capitale », même si Mirande ou Masseube en jouent le rôle symbolique ; l'organisation du territoire reste effectivement marquée par le cloisonnement des vallées, chacune comptant son petit centre urbain, pour la plupart des Bastides : Mirande, Miélan, Masseube, Marciac.

L'Astarac est la principale terre d'élevage du Gers. C'est la seule façon de valoriser les terres les plus pentues. Néanmoins, chaque vallon est une unité de production polycole mêlant bois, prairie et (grandes) cultures (principalement céréales à paille, cultures fourragères et maïs).

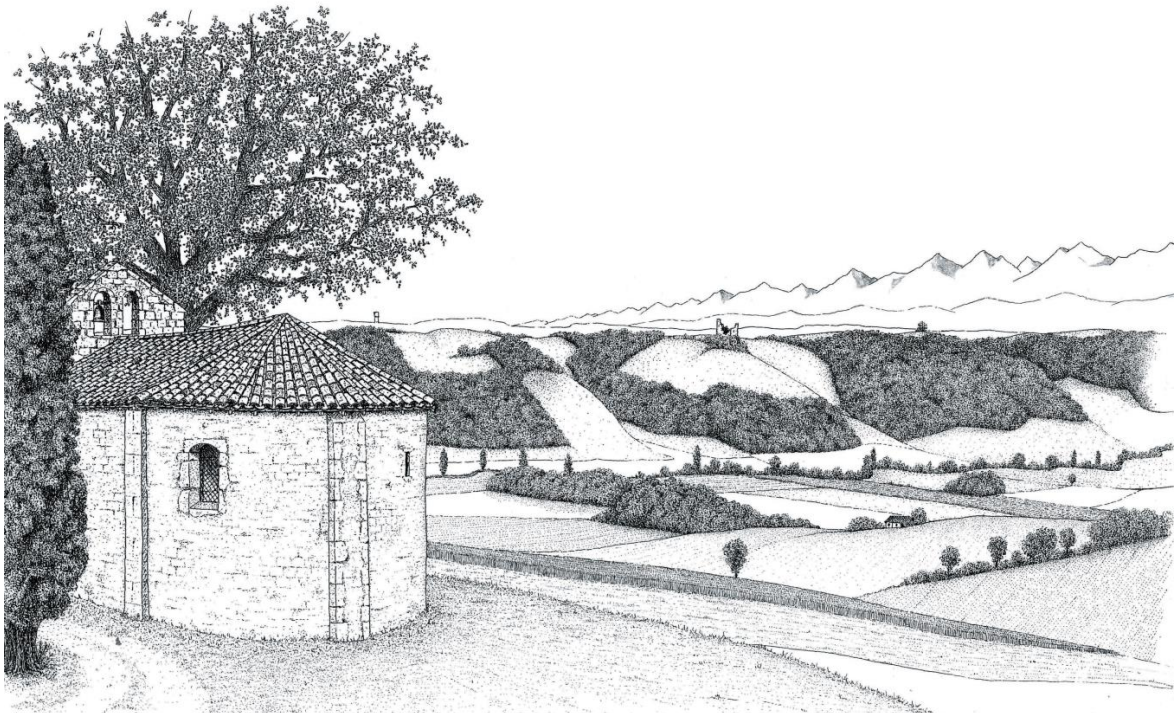


Figure 39 : paysages de l'Astarac

Source : « Inventaire des paysages du Gers » - CAUE32, Arbre & Paysage, David Dellas - 2004

Une biodiversité riche et variée

Cette diversité de reliefs offre une biodiversité riche et variée en fonction des terroirs distinctifs qui composent le Pays d'Auch. Ses ensembles les plus remarquables sont identifiés au travers de réseaux (Natura 2000), d'inventaires (ZNIEFF, zones humides) ou d'outils de gestion et de conservation.

Le réseau Natura 2000 dans le Gers se compose de six sites relevant de la Directive « Habitats, Faune, Flore » dont un se situe dans la CC Val de Gers. Il s'agit de la Vallée et des Coteaux de la Lauze, site de 5 399 ha qui s'étend sur 13 communes dont St-Blancard, Aussos, Fagget Abbatial, Lamaguère, Meilhan, Monties, Sère et Tachaires sur la CC Val de Gers. Ce site est remarquable pour l'étagement original de la végétation qui s'organise d'est en ouest sur les vallées et coteaux asymétriques caractéristiques de cette partie du « Haut-Gers ». C'est également un milieu à orchidées remarquables.¹⁸

55 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) recensées sur le Pays d'Auch¹⁹ : lac de Miélan, coteau en rive droite de la Baïsole, plan d'eau de l'Astarac et coteau de l'Arrats, Landes et Coteaux d'Ornézan à Traversères, étang et bois du château de Marignan, coteau en rive droite du Bouès, forêt de Montpellier, forêt de Berdoues, bois de Sainte-Dode, coteaux de Castelnaud-Barbarens, bois d'Ornézan, coteaux de la Lauze, cours de l'Arros, bois d'Auch et d'Ordan-Larroque et prairie de St-Jean de Bazillac, coteaux d'Arcagnac, bois de Cassoulets, bois de St-Blancard et mosaïque de milieux adjacents, Lande de Cassagne, Landes et bois de la Caussade, bois de Bassoues, forêt de Betplan et bois de Massecap, bois de Samaran, coteaux de Capvern à Betplan, bois et landes des Argudes, Téchéné et les Lannes, coteaux du Gers d'Aries-Espéran à Auch, coteaux du Sousson de Samaran à Pavie, coteaux de la Lauze et de l'Arrats, landes d'en Mounéou, landes d'en Gaston-Rochelieu et bois d'emparage, landes de Hounsorbes, bosquets de Lalanne-Arqué, coteaux de Boucagnères, Haulies et Auterive, ancienne carrière de St-Cricq, prairies et mares de bord de l'Arçon, vallée de l'Auloue et ses coteaux à Ordan-Larroque, coteau et mares de Gaugens, coteaux de Montégut, coteaux du Lizet et de l'Osse, bosquets du Berdot et de Clermont, coteaux de Masseube, coteaux de l'Arrats, pelouses, landes et champs extensifs de Pavie, bois d'Aguin, bois de Maramon et coume de Laugadère, Héronnière de le Baron, retenue collinaire et mosaïque de milieux du domaine de la Castagnère, coteaux de la Gimone à Monbardon, coteau du Tuco Pelat, coteaux de Haget, lac de la Baradée et coteau, unité bocagère entre la Lauze et l'Arrats, coteaux du Sousson, coteaux du Cédon, mosaïque de milieux à Lasseran.

¹⁸ <http://gers.n2000.fr/le-reseau-gersois>

¹⁹ <https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/32/tab/znief>

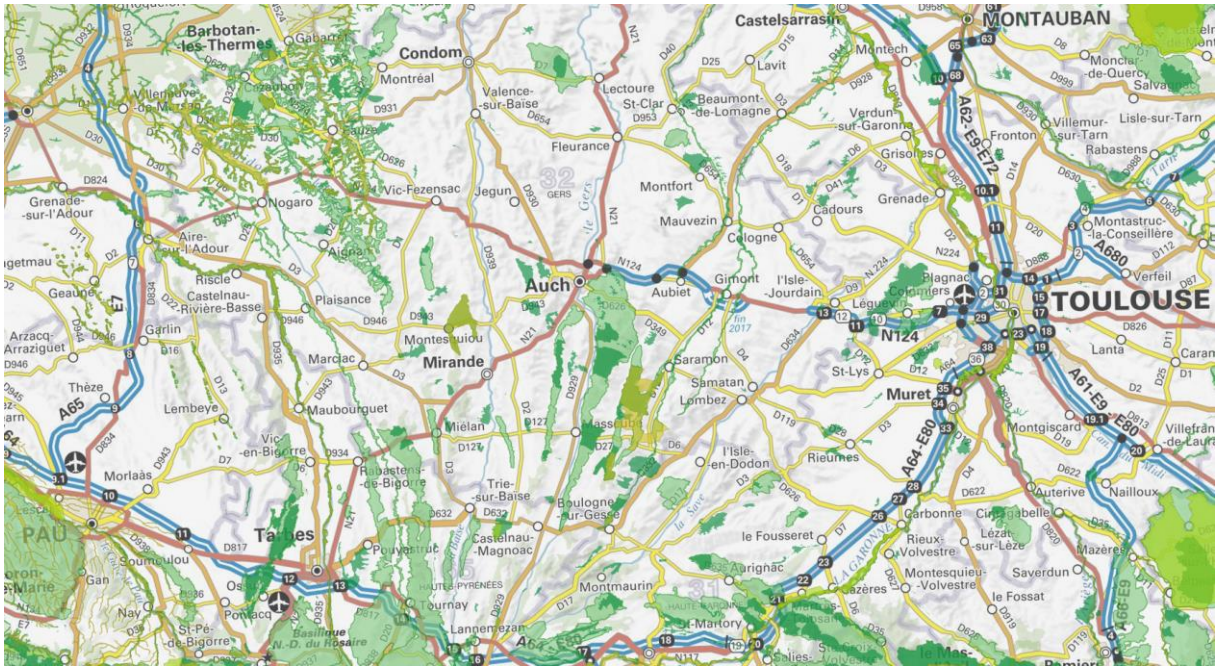


Figure 40 : inventaire des ZNIEFF et zones Natura 2000

Source : Géoportail

Le Pays d'Auch comporte également de nombreuses zones humides. Elles font l'objet de mesures de protection pour leurs trois fonctions aujourd'hui reconnues comme essentielles : hydrauliques et hydrologiques, biologiques et socio-économiques.

Carte des zones humides effectives et potentielles du Gers

données décembre 2010

Les **ZONES HUMIDES POTENTIELLES** ont été identifiées à partir de photos aériennes et indication cartographiques. Il s'agit de secteurs favorables aux zones humides.

Les **ZONES HUMIDES EFFECTIVES** sont des zones humides validées. Elles correspondent à des espaces connus et/ou étudiés

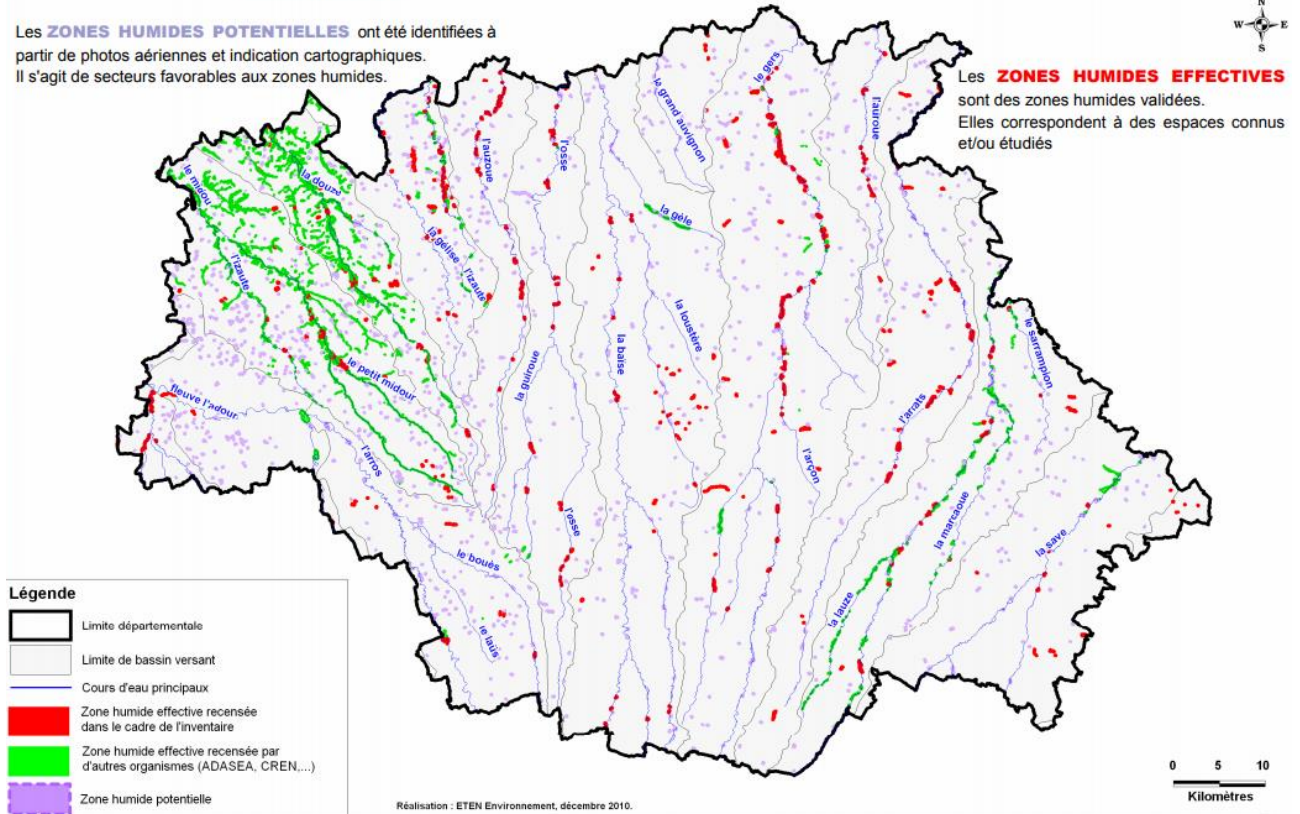


Figure 41 : inventaire des zones humides du Gers

Source : Département du Gers

Un socle naturel et paysager porteur d'image et de développement local

Le milieu naturel et les paysages façonnent l'ADN de l'identité gersoise. Ils sont à préserver, protéger, conserver, entretenir... Mais ils sont également porteurs de développement.

Par exemple, le bois d'Auch est une des surfaces forestières les plus importantes du département, il s'étend sur plus de 200 ha. Actuellement siège de l'ONF, il est classé ZNIEFF mais a été largement aménagé pour des activités de loisirs (sentier botanique, parcours sportif, centre aéré).

Dans l'Astarac, le barrage de la Gimone, la retenue de l'Astarac, le lac de Miélan, sont d'immenses plans d'eau qui abritent, en tant que milieux humides, une faune et une flore d'intérêt dont les habitats sont protégés (ZNIEFF). Ils servent principalement à l'alimentation en eau des rivières et l'irrigation mais sont également le support du développement d'activités de loisirs.

Le projet de Parc Naturel de l'Astarac s'inscrit d'ailleurs pleinement dans ce sens. Partant d'une volonté de s'engager dans un projet collectif de développement, et avec les spécificités de ce territoire hyper-rural, trois des EPCI de l'Astarac ont choisi de se saisir de l'outil « Parc Naturel Régional ». Celui-ci est fortement porteur de développement local avec une spécificité : la préservation du patrimoine (naturel, culturel et humain) est à la base du projet de territoire.²⁰



Le patrimoine naturel et paysager : les enjeux



La préservation et la protection d'un patrimoine remarquable : trames vertes et bleues des documents de planification (SCoT, PLU, PLUi...), Atlas de la Biodiversité, outils réglementaires de protection (ZNIEFF, Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...), campagnes de sensibilisation auprès du grand public...



... Mais aussi support de développement pour le Pays d'Auch : rayonnement touristique, activités de loisirs, outil de développement local, promotion du territoire, etc.

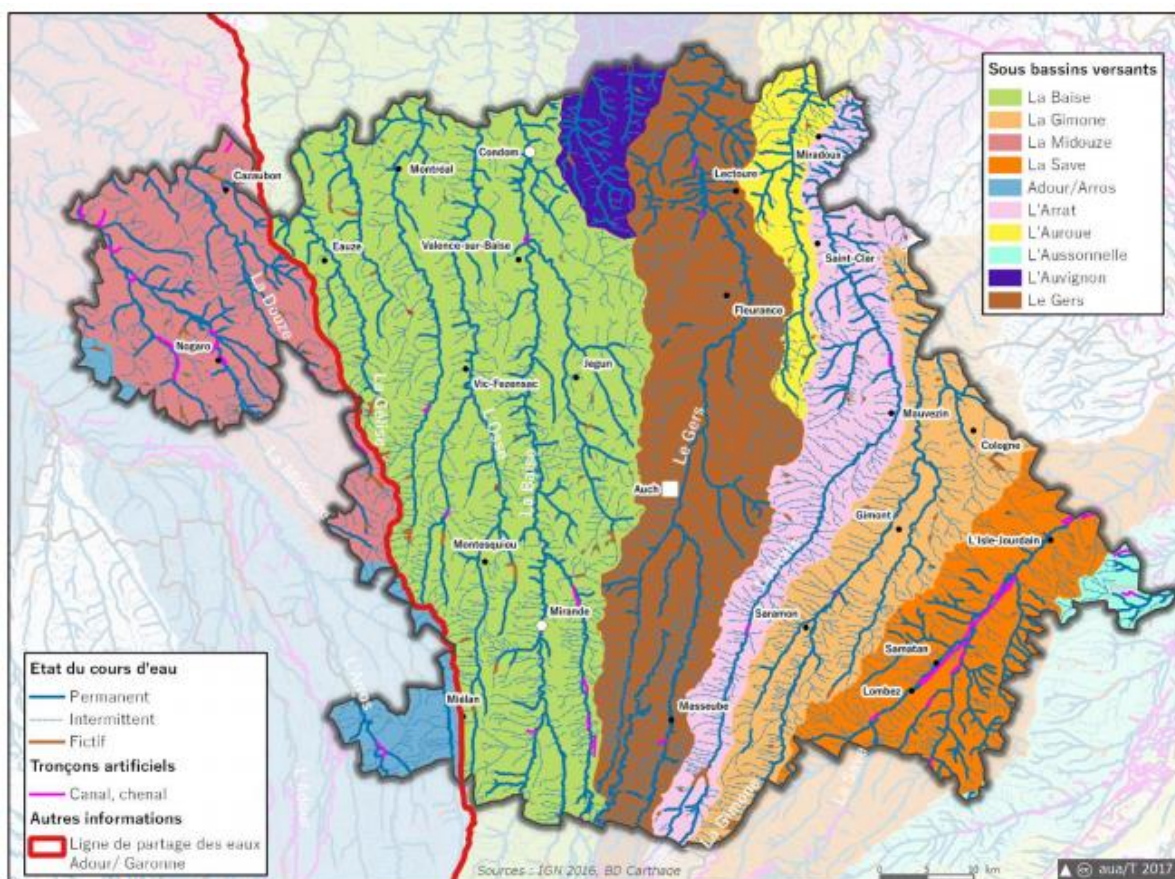
²⁰ « Pistes de réflexion pour un projet collectif de développement territorial à l'échelle de l'Astarac » présenté en octobre 2017

b. La ressource en eau

Le réseau hydrographique du Pays d'Auch

Le Pays d'Auch est structuré autour d'un réseau hydrographique dense. Deux cours d'eau principaux drainent l'ensemble du territoire : la Baïse et le Gers. L'Arrat, l'Adour et l'Arros structurent les parties est et ouest du territoire.

Les rivières de Gascogne ne bénéficiant pas naturellement de la ressource en eau nécessaire et subissant des étiages sévères, le système Neste a ainsi été aménagé au milieu du XIXème siècle afin d'acheminer, par des voies naturelles et artificielles, l'eau des sommets pyrénéens au plateau de Lannemezan, source des principaux cours d'eau gascons. Afin de compléter et renforcer ce système, de nombreuses retenues artificielles ont été créées comme les lacs de Miélan et de l'Astarac ainsi qu'une multitude de retenues collinaires pour permettre le stockage de l'eau et assurer le soutien de l'étiage. Ces aménagements garantissent une sécurisation des usages et de l'activité socio-économique (irrigation, eau potable, industrie, loisirs...).



Source : IGN BD Carthage

Figure 42 : Répartition des sous-bassins versants et état des cours d'eau du SCoT de Gascogne

Source : SCoT de Gascogne

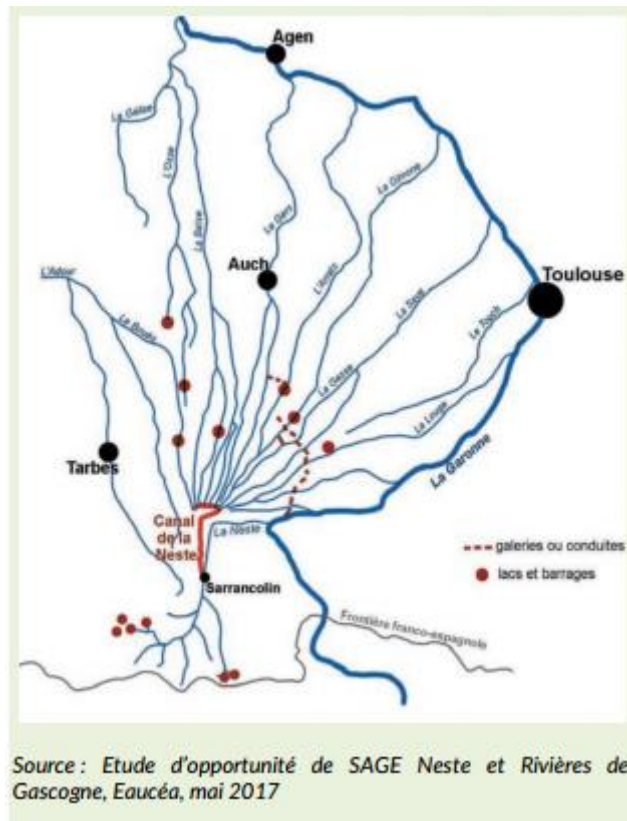


Figure 43 : Schéma du système Neste

Source : SCoT de Gascogne

La « pression » sur l'eau : regard quantitatif

L'ensemble du Département du Gers est classé en « Zone de Répartition des Eaux » (ZRE) c'est-à-dire qu'il couvre des « zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins. »²¹

La ressource en eau se trouve notamment menacée par le changement climatique. Le système Neste risque d'être directement concerné par des fontes de neiges de plus en plus tardives qui auront un impact sur les réservoirs de haute montagne et sur le système de réalimentation qui en découle. Nombre de petits cours d'eau pourront être menacés d'assecs très réguliers.

Or, c'est du système Neste que dépendent la quasi-totalité des prélèvements dédiés à l'alimentation des populations en eau potable, à l'économie agricole et industrielle et aux activités de loisirs. En effet, 94% de ces prélèvements sont réalisés dans les eaux superficielles, les 6% restants s'effectuant dans les eaux souterraines.²² D'autant plus que, à l'échelle du SCoT de Gascogne, c'est le bassin versant du PETR du Pays d'Auch (à l'amont du Gers, de l'Arrats et de la Baïse) qui présente les prélèvements, et donc les pressions, les plus importants : près de 50% des volumes totaux du SCoT, 47% des prélèvements d'eau potable et 50% des prélèvements agricoles.²³

²¹ http://www.rhone-mediterranee.eafrance.fr/gestion/gestion-quantite/classement_zre.php

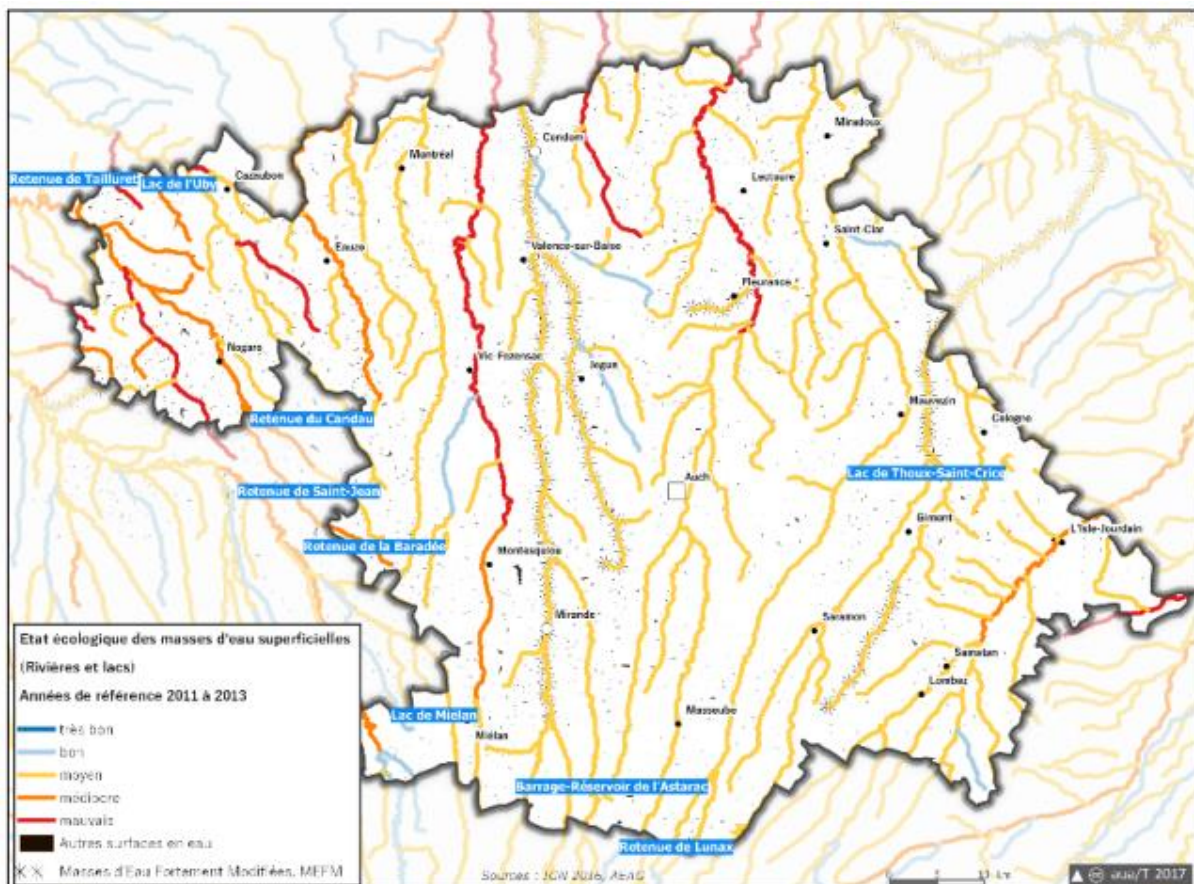
²² SCoT de Gascogne

²³ Ibid

L'équilibre entre les besoins et les ressources apparaît donc fragile, les risques futurs sont à anticiper dès aujourd'hui. Une certaine conscience collective semble d'ailleurs être à l'œuvre et des actions responsables sont portées par des acteurs variés : l'association Arbre & Paysage 32 mène des actions en faveur de la rétention et la régulation de l'eau dans le sol (plantations de haies, évolution des pratiques,...) ; « La Mirandette », une ferme expérimentale a ouvert ses portes à Masseube, elle teste notamment des solutions favorables à une moindre consommation d'eau dans le secteur agricole ; le Syndicat des eaux de la CC Cœur d'Astarac en Gascogne a un projet de lagunage à Mirande...

La qualité de l'eau

Globalement, sur le Pays d'Auch, l'état écologique des masses d'eau superficielles est « moyen ». A l'échelle du département, seuls quelques affluents de l'Osse, de la Baïse et de la Save sont considérés en bon état écologique. La dégradation de la qualité des eaux superficielles de nombreuses rivières est principalement le fait de la présence significative de nitrates et de pesticides. Ceux-ci sont majoritairement utilisés dans le cadre des productions agricoles de grandes cultures.²⁴



Source : AEAG_SDAGE 2016 (Etat de référence 2011-2012-2013)

Figure 44 : Etat écologique des masses d'eau superficielles du SCOT de Gascogne

Source : SCOT de Gascogne

²⁴ SCOT de Gascogne

Le Département du Gers est un des acteurs de la gestion de la ressource en eau, et notamment sur le plan qualitatif. De par ses compétences, il écrit et met en œuvre des plans de gestion comme le Schéma Départemental d'Adduction en Eau Potable (SDAEP) ; il apporte un soutien financier et technique auprès des communes rurales ; il a élaboré un inventaire des zones humides à préserver ; il anime un réseau de surveillance de la qualité des eaux profondes et de surface... Un Laboratoire Départemental des Eaux du Gers a également été créé, il constitue une véritable plateforme publique d'analyse et d'expertise en hydrologie, contribuant ainsi aux missions d'aménagement du territoire.²⁵

Les EPCI ont également leur rôle à jouer dans la gestion durable de la ressource (stockage, gestion des zones humides...), dans la préservation de sa qualité (entretien des cours d'eau, assainissement, plans zéro phyto...) mais aussi via un travail de sensibilisation du grand public aux éco-gestes, aux pratiques agricoles plus responsables, etc. La CA du Grand Auch Cœur de Gascogne met notamment en place des actions en faveur de la gestion des cours d'eau : programme de restauration et d'entretien de la rivière Gers et de l'Arçon, surveillance des cours d'eau via une « veille écologique », communication et sensibilisation des acteurs de l'eau et du grand public sur la gestion des milieux aquatiques, etc.²⁶

Tourisme et eau

Le secteur touristique est une des composantes de l'usage de l'eau. Avec 1 700 000 visiteurs durant l'année 2017²⁷, le Gers doit mettre en place toutes les conditions favorables à l'accueil de ces populations passagères. Cela passe par une qualité d'eau potable mais également par les activités de loisirs liées à l'eau, très recherchées par les visiteurs.

Les sites de baignade et les bases nautiques sont évalués par l'ARS de « bonne qualité »²⁸. Les activités nautiques se développent sur les rivières telles que le Gers et la Baïse mais l'état sanitaire de ces secteurs touristiques n'ont pas encore été analysés. Le tourisme thermal tel que présent à Castéra-Verduzan est, lui, sur des bases qualitatives et quantitatives solides puisque c'est justement la grande qualité des eaux qui contribue à son rayonnement.



La ressource en eau : les enjeux



La gestion durable de la ressource : l'affaire de tous.

Les EPCI peuvent agir/agissent déjà à leur échelle pour contribuer au stockage, à l'entretien (zones humides, cours d'eau), à la qualité (assainissement, plans zéro phyto,...) de l'eau mais aussi à la sensibilisation des publics (éco-gestes, pratiques agricoles...) dans ce sens.

²⁵ www.gers.fr

²⁶ <http://www.grandauch.com/>

²⁷ CDTL 32

²⁸ Source : SCoT de Gascogne



c. La transition écologique et énergétique

Des projets territoriaux de développement durable déjà engagés sur le Pays d'Auch

La CA Grand Auch Cœur de Gascogne est en train de se doter d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), projet de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets. L'agglomération a choisi de concentrer ses efforts sur trois axes principaux, regroupant 75% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) :

- Les transports, en développant les mobilités durables. A l'instar de la plateforme multimodale de Preignan et de l'aménagement des berges du Gers.
- Le résidentiel et le tertiaire, en améliorant les performances énergétiques des bâtiments et en développant les énergies renouvelables, notamment via une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique. Tel que le bâtiment « Pierre Verte » à Auch, ancienne caserne de gendarmerie transformée en bureaux à énergie positive.
- L'agriculture et l'alimentaire, en encourageant les circuits courts. Grand Auch Cœur de Gascogne réalise également dans ce cadre un Projet Alimentaire Territorial (PAT) dont les études sont en cours. L'enjeu de ce projet est de soutenir la création de valeur ajoutée localement, dans ce secteur très pourvoyeur d'emplois qu'est l'agriculture, en réussissant à coupler développement du territoire et protection de l'environnement.

Le label « Territoire à Energie Positive croissance verte » (TEPcv) place la CA Grand Auch Cœur de Gascogne et la CC Astarac Arros en Gascogne au rang des territoires d'excellence de la transition écologique et énergétique. Six domaines d'actions sont devenus prioritaires dans ces territoires :

- La réduction de la consommation d'énergie : isolation des bâtiments publics, extinction de l'éclairage public après une certaine heure...
- La diminution des pollutions et le développement des transports propres : achat de voitures/vélos électriques, développement des transports collectifs et du covoiturage...
- Le développement des énergies renouvelables : pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, création de réseaux de chaleur...
- La préservation de la biodiversité : suppression des pesticides pour l'entretien des espaces verts, développement de la nature en ville...
- La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets : suppression des sacs plastiques, actions pour un meilleur recyclage, diffusion des circuits courts dans les cantines...
- L'éducation à l'environnement : sensibilisation dans les écoles, information des habitants...

Ces deux EPCI ont ainsi monté des projets en faveur de la rénovation de leur éclairage public, de la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires (à l'instar du pôle élémentaire de St-Michel pour la CC Astarac Arros) et résidentiels, d'études pour le développement d'énergies renouvelables, d'une mobilité plus durable, etc.

Des potentiels liés aux énergies renouvelables

Le bois

A la fois potentiel économique à exploiter, la forêt peut également être une source de production d'énergie. Les potentiels tiennent à la capacité du Pays d'Auch à se positionner sur de nouveaux débouchés.

A l'échelle du Gers, la forêt se découpe selon le modèle des « Forêts paysannes »²⁹, ensembles de propriétés privées très morcelées aujourd'hui sous-exploitées, qui contribuent aujourd'hui à freiner le développement d'une filière structurée. En effet, s'il est excessif, le morcellement forestier constitue un obstacle à la gestion : de petites parcelles hétérogènes, ou enclavées, rendent difficile la mobilisation du bois. Aussi, les forêts gersoises font généralement moins de 10 hectares, l'absence de grands massifs invite donc à se fédérer pour penser de nouveaux débouchés.

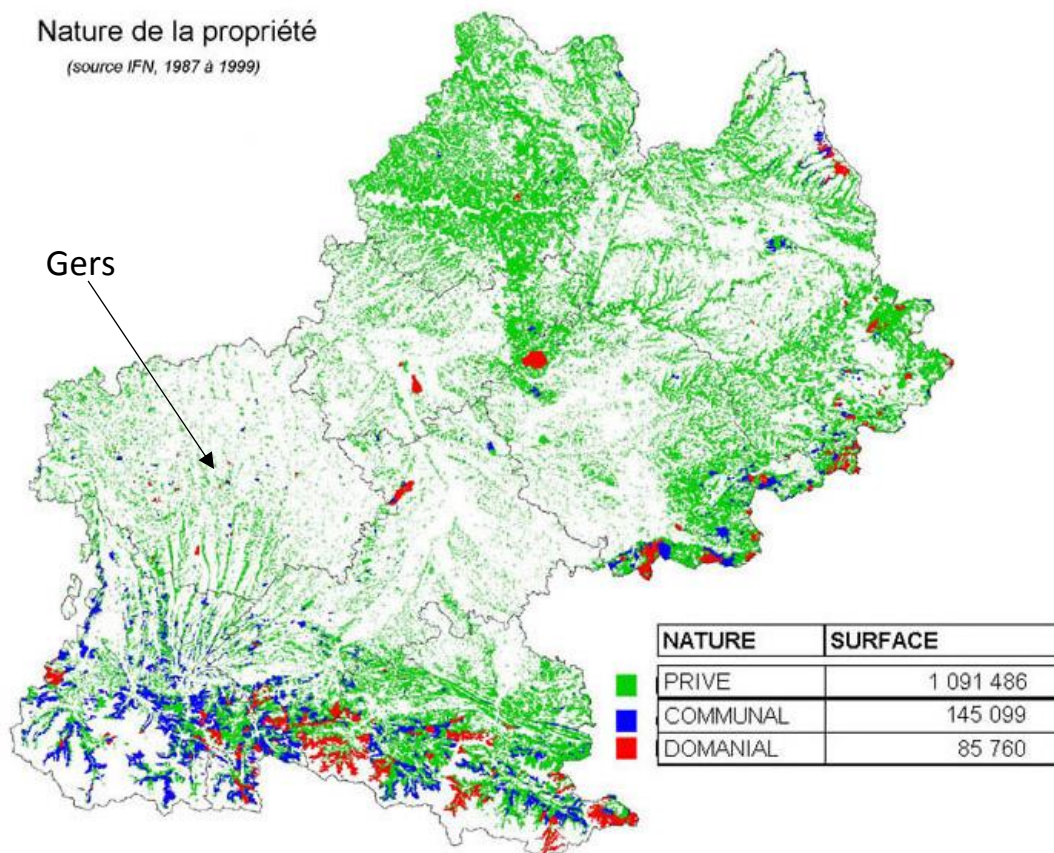


Figure 45 : Nature de la propriété forestière en ex-Région Midi-Pyrénées

Source : CRPF

Sur le Pays d'Auch, les territoires de Val de Gers et d'Astarac Arros en Gascogne comportent parmi les surfaces forestières les plus importantes du département. Ces deux EPCI se sont engagés dans des démarches (études élaborées par le CRPF) visant à explorer les conditions de valorisation de ces

²⁹ il s'agit de surfaces boisées dont les exploitants agricoles ont, quel que soit le régime juridique, la disposition (notion d'usage) et qu'ils estiment incluses dans leur exploitation (notion d'exercice effectif d'une activité forestière). Elles sont le plus souvent en propriété. Source : Exploitants agricoles et propriété forestière : où est passée la "forêt paysanne" ?, article de Bruno Cinotti et Dominique Normandin.

massifs, notamment via le potentiel de création de filières bois-énergie. Actuellement, 8 des 27 chaufferies bois situées sur le Département du Gers se trouvent sur le Pays d'Auch à Auch, Bazugues, Belloc-St-Clamens, Jegun, Miélan, Mirande, Saint-Michel (chaufferie et réseau de chaleur) et Villecomtal-sur-Arros. La Chambre d'Agriculture accompagne également quelques porteurs de projet sur le territoire (bois de chauffage et papeterie) même si la viabilité économique de cette activité reste encore difficile.

L'agroforesterie peut constituer une forme de débouché orienté vers la valorisation de la ressource en bois. Cette méthode fait déjà ses preuves dans le secteur de l'élevage où elle apporte des avantages écologiques (baisse de l'érosion des sols, agriculture raisonnée, contribution à la réduction des GES...) mais aussi économiques (une source de revenu complémentaire)³⁰. L'association Arbre & Paysage est, pour ces questions, un des acteurs incontournables.

La biomasse

Terre agricole et d'élevage, mais aussi territoire comportant une agglomération, une très grande partie des activités du Pays d'Auch ne vont pas sans la production de déchets et de résidus de matière organique : effluents agricoles, déchets urbains, déchets ménagers et de restauration, boues de stations d'épuration, effluents d'industries agroalimentaires... Ceux-ci sont autant de sources d'énergie potentielles qui peuvent être valorisées.

Certains EPCI et/ou porteurs de projets se sont d'ailleurs d'ores et déjà saisi (ou souhaitent se saisir) de méthodes de production jouant des vertus énergétiques de la biomasse :

- Le centre de méthanisation Biogaz à Auch,
- L'entreprise Abadie à Estampes (valorisation de la biomasse de plaquettes de bois),
- Les études lancées pour le développement du potentiel Biomasse sur la CC Astarac Arros en Gascogne,
- Les actions menées par l'association Arbre & Paysages...



Figure 46 : l'unité de méthanisation Biogaz à Auch

Source image : <http://naskeo.com/>

En plus d'être une source d'énergie renouvelable, la valorisation de la Biomasse peut également constituer une source de revenu complémentaire non-négligeable pour les exploitants agricoles. La structuration d'une filière autour de la valorisation de la biomasse pourrait donc contribuer à la consolidation d'un édifice agricole qui se fragilise.

³⁰ Source : Chambre d'agriculture du Gers

La Région Occitanie s'est par ailleurs lancée dans la réalisation d'un Schéma Régional Biomasse, en cours d'élaboration, qui constituera un point d'appui pour la réalisation de potentielles études de faisabilité et d'opportunité.

Le photovoltaïque

Au vu de son ensoleillement annuel moyen (1 350 KWh/m²), légèrement supérieur à la moyenne nationale, le département du Gers dispose de conditions favorables au développement de l'énergie solaire³¹, d'autant plus que c'est une ressource très facile d'accès.

Plusieurs typologies d'installations sont présentes ou envisageables sur le territoire :

- Les installations solaires photovoltaïques pour l'habitat individuel : elles constituent actuellement la grande majorité des installations solaires gersoises (plus de 90%³²).
- Les installations solaires photovoltaïques pour immeubles/bâtiments collectifs tertiaires, industriels, commerciaux, agricoles : pour un immeuble collectif neuf, le promoteur peut choisir d'intégrer un générateur photovoltaïque sur son bâtiment ; pour les bâtiments de type hangars à vocation agricole, industrielle ou commerciale, d'importantes surfaces de toiture sont disponibles et peuvent être équipées de panneaux solaires. Certains EPCI s'en saisissent pour équiper leurs bâtiments publics, à l'instar de la CC Astarac Arros en Gascogne (panneaux photovoltaïques). La Chambre d'Agriculture 32 accompagne également des projets en « Agrivoltaïsme » pour les agriculteurs souhaitant équiper leurs fermes de panneaux solaires.
- Les installations solaires photovoltaïques au sol ou fermes photovoltaïques : ce type d'installation est une opportunité pour valoriser des terrains dont le sol est pauvre, pollué et/ou d'ores et déjà artificialisé.

Les autres ressources exploitées/exploitable

L'éolien, l'hydro-électricité, le solaire thermique, la géothermie... D'autres ressources peuvent présenter des potentiels. Des initiatives, à la marge et souvent privées, saupoudrent le Pays d'Auch : microcentrale hydro-électrique de Berdoues... Des diagnostics plus poussés et des études plus approfondies permettraient de positionner le territoire sur d'autres débouchés énergétiques.

La politique régionale Occitanie : devenir la première Région à Energie Positive d'Europe³³

La Région Occitanie se positionne ici comme Cheffe de file en matière d'énergie-air-climat et de protection de la biodiversité. Aujourd'hui au deuxième rang des régions françaises en matière de production d'énergies renouvelables, elle souhaite atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 (100% des besoins couverts par les énergies renouvelables). Les énergies renouvelables représentent aujourd'hui 21% de la consommation totale du territoire, ses principales sources sont le bois-énergie (46%), l'hydro-électricité (36%), l'éolien (9%), le photovoltaïque (7%) et la géothermie (2%).

³¹ SCoT de Gascogne

³² SCoT de Gascogne

³³ <https://www.laregion.fr/Environnement-et-amenagement-du-territoire-34894>

La Région s'engage donc dans le soutien et l'accompagnement des porteurs de projet en matière d'énergies renouvelables : éco-chèque, appels à projets (énergies coopératives et citoyennes, bâtiments exemplaires, économie circulaire, autoconsommation d'électricité photovoltaïque)... Et met en place les actions nécessaires pour la réalisation de cet objectif d'autonomie énergétique : création de l'Agence régionale de la biodiversité, élaboration et mise en œuvre du Plan régional de prévention et de gestion des déchets, partenariats avec l'ADEME, programmes de gestion de l'eau, etc.



La transition écologique et énergétique : les enjeux



Prendre appui sur divers organismes spécialisés (Fédération Nationale des Communes forestières, Arbre & Paysage 32, CRPF, bureaux d'études, etc.) pour la réalisation d'études d'opportunités et de faisabilités pour le développement des énergies renouvelables sur le Pays d'Auch.



Agir sur les activités les plus émettrices de GES pour inscrire le territoire aux nouveaux rendez-vous de la conscience environnementale (politique régionale, nationale, européenne...) : vers une mobilité plus durable, l'amélioration de la performance énergétique des constructions, l'agriculture.

4. INFRASTRUCTURES, MOBILITES ET DEPLACEMENTS en Pays d'Auch

Les enjeux de désenclavement et d'amélioration des infrastructures de déplacements sont de tout premier ordre. La mauvaise accessibilité routière et ferroviaire du territoire freine l'implantation d'activités, l'installation de nouveaux habitants et pose un risque sur la capacité à les retenir.

La mauvaise qualité des liaisons contraint aussi les échanges entre les composantes du Pays d'Auch, elle nuit à la perception du territoire dans son entier et tend à placer de larges parties en zones d'oubli. De manière indirecte, elle accroît le différentiel de positionnement entre les espaces du Sud et ceux de l'Est.

S'agissant du numérique, le territoire a fait l'effort de s'inscrire dans la course des espaces connectés.

- ▶ *Quelles sont les causes et les effets de l'enclavement du Pays d'Auch ?*
- ▶ *Comment s'organise la mobilité dans les territoires de faible densité ? Quels sont les nouveaux rendez-vous pour demain ?*
- ▶ *Quels équipements et usages du numérique sur le Pays d'Auch ? Comment continuer à avancer sur ces questions et ne pas se faire dépasser ?*

Sommaire de la 4^{ème} partie

a. L'enclavement, la toile de fond du positionnement du territoire

Les points clés

b. Un territoire au défi d'offrir de nouveaux modes de prise en compte des besoins de mobilité

Les enjeux

c. De l'équipement aux usages du numérique : un territoire connecté

Les enjeux



a. L'enclavement, la toile de fond du positionnement du territoire

Les problématiques d'enclavement constituent un cadre de très forte contrainte, subi par l'ensemble des composantes du Pays d'Auch. Les enjeux d'accessibilité associés à l'amélioration des infrastructures de déplacement (route, train...) sont de tout premier ordre. Ils brident la capacité de l'agglomération et des territoires du Pays d'Auch à participer plus activement aux échanges et à faire valoir des jeux équilibrés, notamment avec la métropole toulousaine.

La route (figure 47)

De multiples aménagements et améliorations sont appelés face aux effets d'enclavement dans lequel se trouve placé le territoire.

Auch est au carrefour de la RN 21 et de la RN124, axes qui traversent l'ensemble de l'espace départemental, le reliant à l'Est à Toulouse, à l'Ouest à Mont-de-Marsan, au Nord à Agen, au Sud à Tarbes. La capacité à être bien relié à ces pôles urbains est essentielle et cette question concerne l'ensemble des territoires gersois qui sont organisés autour de cette infrastructure.

- Les travaux d'aménagement de la RN124 laissent entrevoir un bouclage de la mise à 2x2 voies du tronçon reliant Auch à Toulouse au début des années 2022 pour ce qui concerne la déviation de Gimont (ne demeurera plus que la section Gimont - Isle-Jourdain). Cette amélioration devrait bénéficier à l'ensemble du territoire. Elle appelle vigilance s'agissant des sites de développement économique et de localisation de l'habitat afin d'éviter une polarisation vers l'Est fondée sur des jeux d'aspiration du Sud du Pays d'Auch.
- Le contournement d'Auch et Pavie par l'Est participe à la prise en compte de cet enjeu, tant la traversée de l'agglomération auscitaine est problématique (nuisances, congestion) et contraint les déplacements se jouant dans le sens Nord/Sud ou Sud/Est. L'aménagement de ce barreau soutient le désenclavement de l'Astarac et il est aussi l'occasion de réinscrire dans le jeu urbain le quartier Est d'Auch et notamment le secteur du Grand Garros.
- De nombreuses sections de la RN21 présentent des difficultés de circulation ou imposent des temps de déplacements rallongés. La qualité de cet axe qui irrigue une large fraction de l'Astarac et le met en relation avec les autres territoires est essentielle.
- Le réseau viaire du territoire est dense et ne se limite pas à ces 2 axes majeurs. De nombreux axes suivent les vallées du « gant » gersois en profondeur, sur un axe Nord-Sud (RD929, RD150, RD2, RD34...). Ils servent de supports aux échanges, aux fonctions productives, au fonctionnement résidentiel, de transit et touristique. Ces traversées mettent en lien les maillons de l'armature. Leur qualité d'usage et leur sécurité, la gestion des traversées est à considérer au regard de la cohabitation de ces trois fonctions.

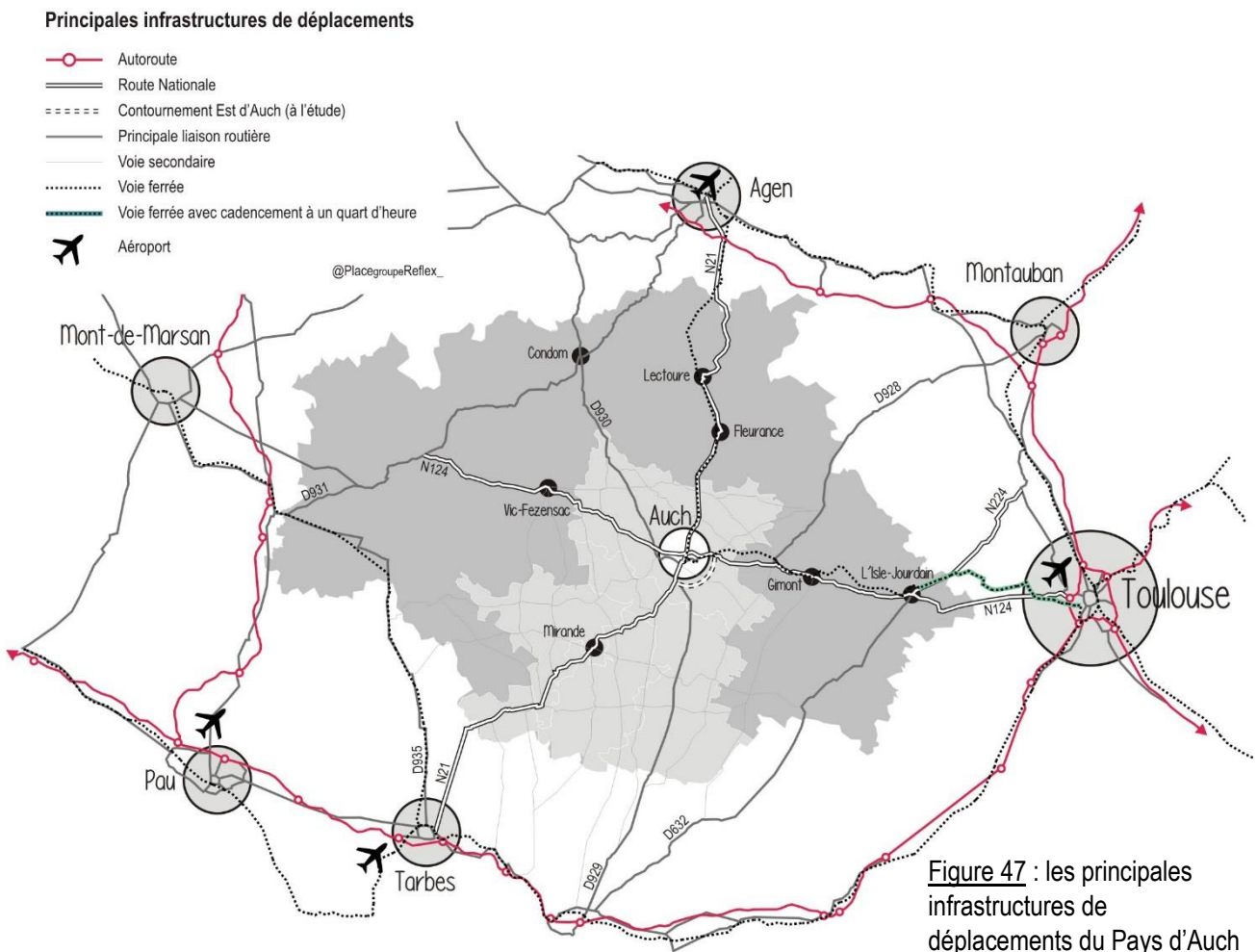
Le rail (figure 47)

Le territoire dispose d'une infrastructure ferroviaire héritée qui a été peu entretenue et modernisée. Elle propose un service à bas seuil, très peu compétitif dans son état actuel face à la route, ce qui ne permet pas au territoire de faire valoir cette carte de la mobilité.

- La liaison Auch-Toulouse : l'infrastructure et le service sont aujourd'hui trop peu performants pour permettre à l'agglomération de disposer d'une liaison de gare à gare reliant les deux centres. La ligne TER est essentiellement en voie unique et non électrifiée s'agissant du tronçon gersois. Les importantes améliorations opérées s'arrêtent pour l'instant à l'Isle Jourdain, servant davantage l'extension urbaine de la métropole toulousaine que le développement des liens entre la ville moyenne d'Auch et la métropole régionale. Pourtant, l'amélioration de cette infrastructure permettrait de valoriser les réciprocitys entre l'agglomération, le Pays d'Auch et la métropole régionale pour activer de nouveaux potentiels




de développement. Des opportunités importantes sont à saisir, notamment si une troisième voie de métro venait à desservir Colomiers.

- La liaison Auch - Agen : cette infrastructure du réseau ferré secondaire est menacée (cf. Rapport sur l'avenir du transport ferroviaire 15.02.2018) en termes d'entretien et d'usages. Elle figure comme un axe dont la pérennité est menacée, peu d'enjeux étant présagés sur cette liaison ferroviaire. L'équipement en voie unique est obsolète face aux standards promus. Elle ne connaît plus qu'une utilisation limitée pour le fret, le service voyageurs est quant à lui assuré par bus. Son entretien commande un effort considérable qui se heurte au jeu des priorités qu'appelle le désenclavement du Gers. A noter qu'un projet de réhabilitation est tout de même en cours sur la portion Sainte-Christie – Agen.
- Les fenêtres d'opportunités pour le territoire : le projet de LGV Toulouse-Bordeaux qui marquerait un arrêt à Agen, la 3^{ème} ligne de métro jusqu'à Colomiers qui pourrait renforcer la ligne TER Auch-Toulouse...



L'enclavement du Pays d'Auch : les points clés

Les effets de l'enclavement sont multiples et à plusieurs niveaux, ils méritent d'être pris en considération dans le cadre du Projet de Territoire :

-  Les effets économiques immédiats : difficultés à faire venir et retenir des entreprises et des publics, à assurer l'installation du conjoint, avec de forts risques de délocalisation. C'est toute la question de l'attractivité du territoire qui est en jeu.
-  Le désavantage compétitif : des difficultés de liaisons à l'agglomération toulousaine qui limitent la capacité d'Auch à jouer pleinement son rôle de chef-lieu de département et de ville moyenne, à investir un nouveau rang (participer/accomplir/exercer) des fonctions associées à la métropole toulousaine et à s'inscrire dans un jeu de relations de réciprocités fécond.
-  Cet enclavement en cascade pénalise l'ensemble des territoires du Pays d'Auch et notamment les territoires de l'Astarac ou du sud : Un effet de verrou qui bloque l'inscription de l'Astarac dans la dynamique gersoise et qui pointe avec acuité la question du contournement sud Est.



b. Un territoire au défi d'offrir de nouveaux modes de prise en compte des besoins de mobilité

L'enclavement ne concerne pas que les relations avec les territoires voisins du Pays d'Auch. A l'échelle du Pays, les difficultés de liaisons et les contraintes de la faible densité gênent la capacité de certains publics à accéder à ses fonctions de proximité. La réponse aux déplacements de courtes distances au sein du territoire figure comme un enjeu partagé qui, en écho, appelle des réponses innovantes.

Un territoire rural qui exige la mobilité, un fonctionnement placé de fait vers le « tout-automobile »

Vivre ou travailler dans le territoire nécessite d'être mobile et implique une capacité à pouvoir être mobile. L'automobile est le mode de référence :

- Il offre souplesse, réactivité, indépendance.
- Il coûte, mais il s'inscrit dans un territoire où la distance se parcourt dans l'ensemble aisément.
- Il permet de se rendre de « porte à porte » de son lieu de départ et d'arrivée, de prendre en compte la pluralité des besoins de déplacement qui sont loin d'être rythmés uniquement par la mobilité domicile/travail.

L'offre de transports collectifs est fortement contrainte : des solutions au déploiement difficiles pour toutes les parties du territoire

Le service de transports collectifs est confronté à la faible densité, aux distances, aux coûts, à l'éclatement des polarités ou des attracteurs et la dispersion des lieux. Ces services s'adressent aux publics qui ne disposent pas de moyens de déplacement motorisés. Une ligne de car régionale assure notamment la liaison Tarbes/Auch/Agen en suivant l'itinéraire de la RN124 ([figure 49](#)). La région Occitanie est cheffe de file et coordinatrice des différents modes de transport.

L'accessibilité aux services et aux pôles principaux reste peu aisée en transports collectifs (temps d'attente, horaires peu adaptés aux services, etc.).

Les besoins de mobilité se renforcent avec les évolutions sociales et sociétales

- Certains publics ne disposent pas de moyens de déplacement motorisés : ils sont captifs ou rencontrent des difficultés pour « être mobiles ». Ils se retrouvent le plus souvent parmi les personnes âgées, les jeunes (formation/ enseignement...), les familles monoparentales.
- Des actions innovantes sont promues pour assurer notamment l'accès aux services au sein des bassins de vie (ludothèque itinérante de Val de Gers) mais elles rencontrent des difficultés à se pérenniser dans les secteurs hyper ruraux.
- De nouvelles initiatives adossées au maillage des pôles secondaires au sein du Grand Auch (aménagement des berges du Gers et pôle multimodal de Preignan) et à la mise en réseau de lieux de référence.
- La montée en gamme des offres de déplacement et des conditions d'accès : le territoire dispose d'une trame ancienne d'infrastructures (ancienne voie ferrée, berges du Gers...) qui présente des potentialités pour porter de nouvelles offres et modalités de déplacement, notamment fondées sur les mobilités actives (vélo, VAE...). Ces infrastructures ont la potentialité d'assurer la mobilité du quotidien, la mise en lien de points forts du territoire et aussi de booster son image de qualité...

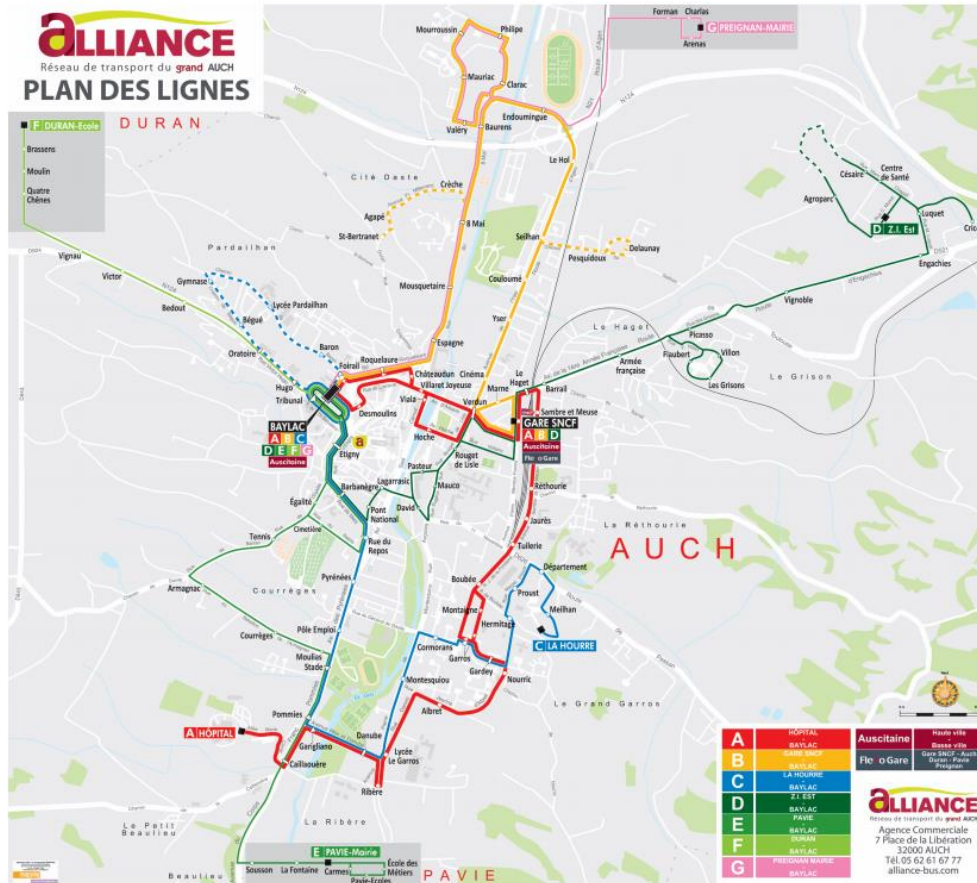


Figure 48 : plan du réseau de transports en commun de la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne
Source : <http://www.grandauch.com/>

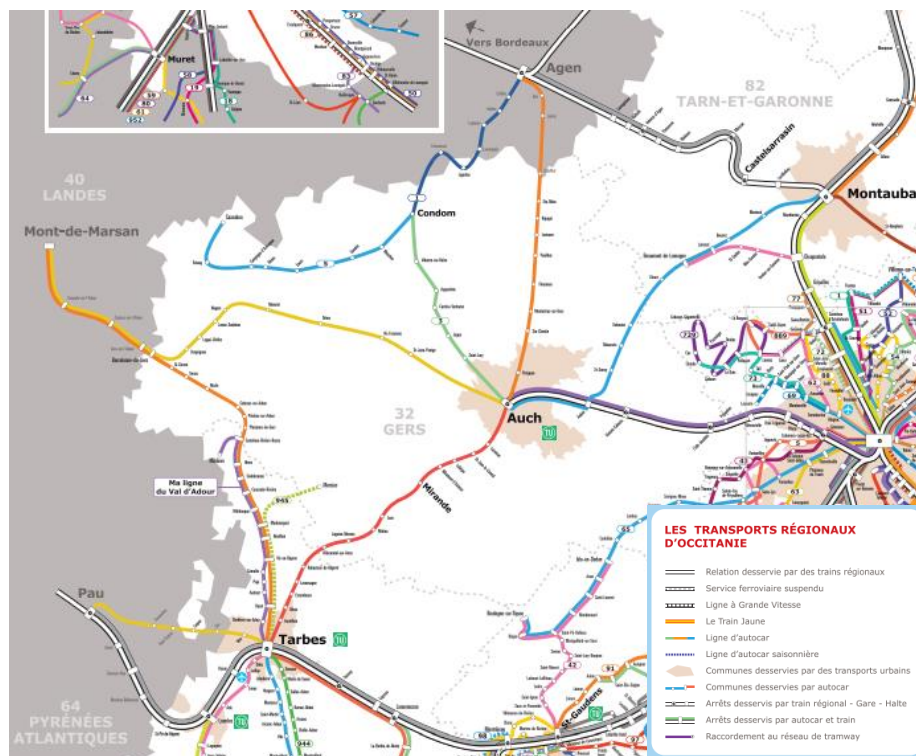


Figure 49 : extrait du plan du réseau de transports en commun « liO » de la Région Occitanie
Source : <https://www.laregion.fr/>



L'offre de mobilité en Pays d'Auch : les enjeux



Le déploiement d'une offre de mobilité adossée à l'armature des bourgs participant à la consolidation des centralités et au développement de services rayonnants : développement de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle : co-voiturage, réseaux de recharge des voitures électriques, VAE, optimisation des chaînes de mobilité (association de plusieurs modes de déplacement...),



Le couplage des besoins de mobilité avec les besoins de services, il s'agit d'identifier les leviers pour soit faciliter le déplacement des personnes, soit rapprocher les services recherchés de la population concernée.



La mutualisation/coordination des modes de transport,



L'activation de la fonction touristique ou récréative pour encourager la création de nouveaux modes de transports en milieu rural (voitures électriques, production de carburant décarbonné, service de covoiturage innovant...) et donner un nouveau souffle aux modes de mobilité sur le territoire.



c. De l'équipement aux usages du numérique : un territoire connecté

Le numérique est un élément fondamental du désenclavement. Il ne compense pas le déficit lié aux retards d'équipements ou d'entretien en matière d'infrastructures de déplacement (la route, le rail, les transports), mais il répond à d'autres attentes, posées aujourd'hui comme indispensables par les ménages, les entreprises, les visiteurs du territoire.

Il ouvre sur de nouveaux usages qui simplifient les pratiques, réduisent la distance ou la rendent moins nécessaire. Il permet de donner une force nouvelle aux atouts du territoire, notamment en couplant l'avantage d'une ville moyenne de rang régional et ceux d'un territoire rural actif aux grandes qualités humaines et environnementales. Autrement dit, il donne accès à un rythme qui fait envie pour ceux qui veulent entreprendre ou couper avec la congestion urbaine, des modes de vie trop intenses, apprécier la qualité environnementale du territoire en restant placé « tout contre » la métropole régionale. En ce sens, c'est un élément majeur de la compétitivité et de l'attractivité du territoire.

Le Gers figure dans le peloton de tête des territoires ruraux connectés. La couverture territoriale permet d'échapper aux risques de la fracture numérique. Les efforts d'équipement ont été engagés de longue date et à haut niveau dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique :

- Gers Numérique a réalisé des infrastructures apportant un niveau de débit supérieur à 8Mbits/s dans le département, hors agglomération. Sur la CC Val de Gers, la fibre optique FTTH sera prochainement en service sur Mirande, la plaque Masseube-Seissan et leurs communes périphériques.
- Le Grand Auch est en partenariat avec Orange et Auch a développé un réseau de fibre optique (100Mbit/s).

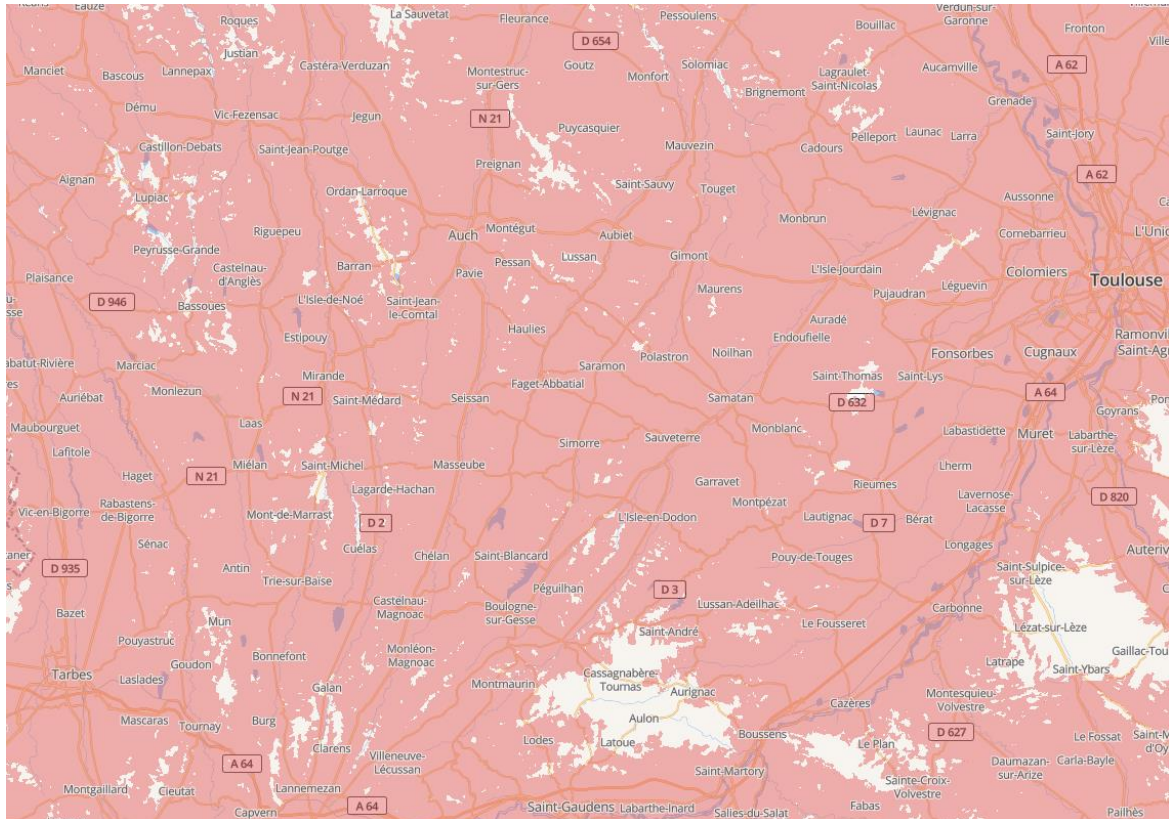


Figure 50 : couverture internet mobile 3G

Source : www.monreseau mobile.fr/

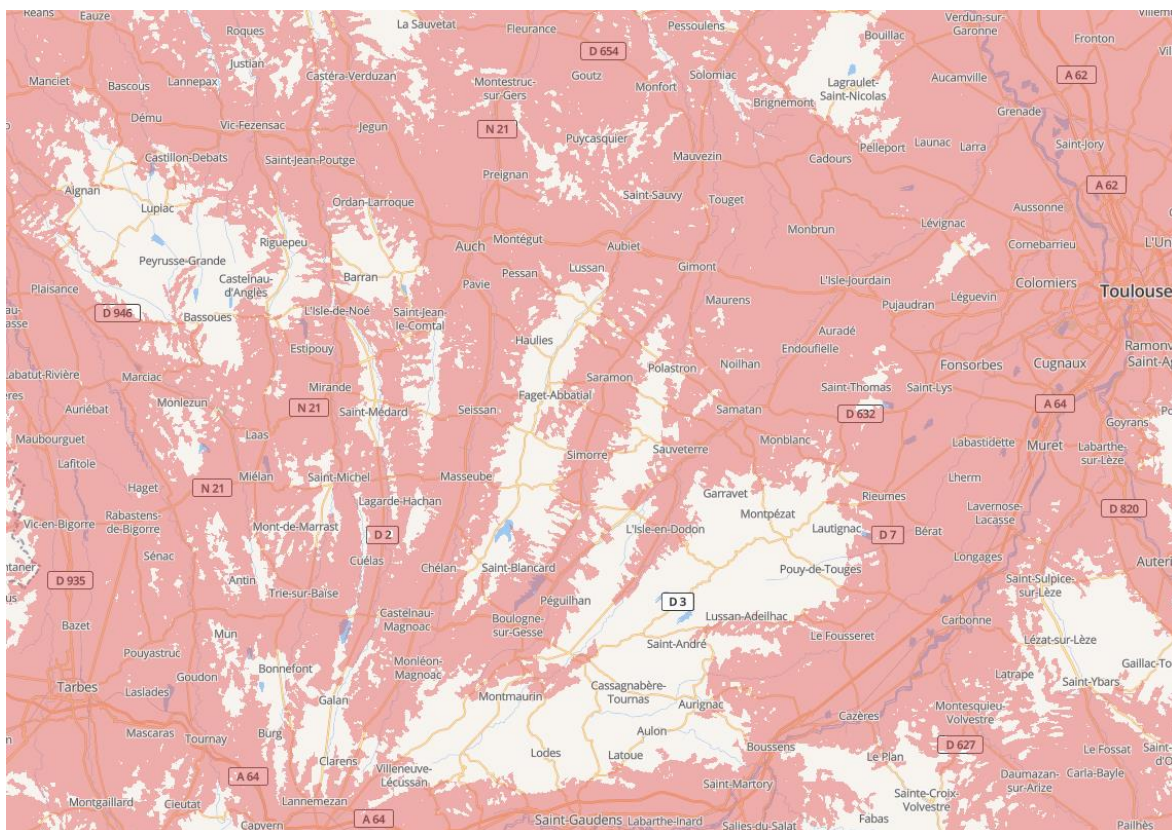


Figure 51 : couverture internet mobile 4G

Source : www.monreseau mobile.fr/



La couverture numérique du Pays d'Auch : les enjeux



Poursuite de l'équipement dans les territoires les moins bien couverts : continuer à investir pour ne pas se faire dépasser.



Recherche d'une desserte à haut niveau de qualité dans les maillons de l'armature de territoire et les sites majeurs de l'infrastructure économique.



Développement de la téléphonie mobile (supprimer les zones blanches).



Développement des usages du numérique (santé, commerce, formation, éducation...).

5. ARMATURE TERRITORIALE du Pays d'Auch

Le territoire est vaste, étendu, avec des fonctionnements entre vallées et coteaux, Nord et Sud qui font qu'il a besoin d'un bon maillage de son offre de services et d'équipements pour répondre aux défis de la proximité, de la qualité de vie quotidienne pour ses habitants et ses entreprises. Dans un espace rural confronté à la fois à une faible densité de population et à la contraction des moyens, cette offre de proximité est à l'épreuve.

Les collectivités se sont saisies de cette problématique avec des modalités d'interventions variables selon les dispositifs existants ou à créer, en agissant sur le champ de l'école, parfois des services à l'enfance et/ou des personnes âgées.



Comment ce maillage des services et des équipements peut-il être appréhendé de manière à prendre en compte les spécificités et les problématiques des territoires qui composent le Pays d'Auch (hyper ruralité, bourgs structurants, agglomération...) ?

Sommaire de la 5^{ème} partie

- a.** L'armature sanitaire
- b.** L'armature éducative
- c.** L'armature de commerces de proximité
- d.** L'armature de services de proximité
- e.** L'habitat : un levier fort pour conforter l'armature de proximité

Les enjeux de chaque thématique

a. L'armature sanitaire

Le maillage de l'offre de santé prend de plus en plus d'importance au vu des évolutions de la population (vieillesse) et de la démographie médicale (désertification médicale). D'un côté, le vieillissement de la population entraîne un accroissement de la demande d'actes médicaux. De l'autre, la répartition territoriale de l'offre de santé de proximité se recompose, dans un mouvement qui n'est sans doute pas abouti et qui demande à être inscrit dans une vision d'ensemble des solidarités territoriales.

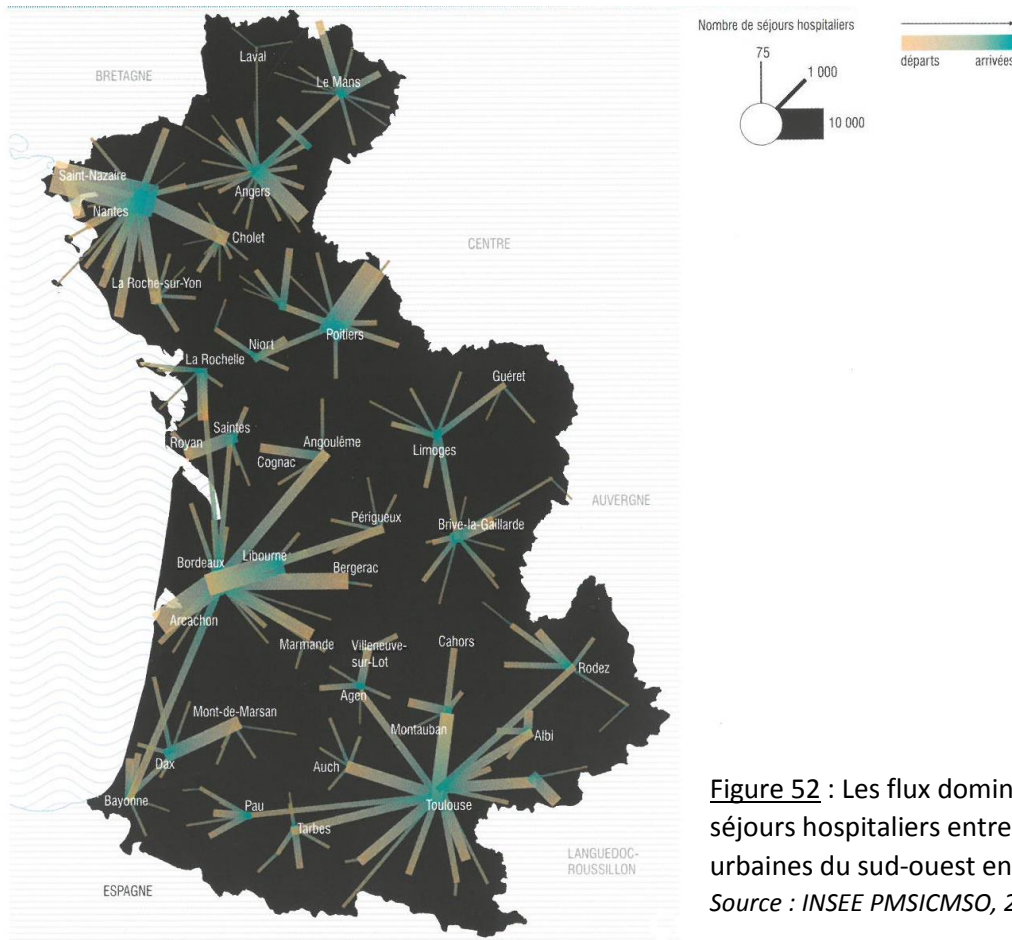
L'évolution de la démographie médicale appelle une grande vigilance. Près de 50% des médecins en activité vont partir à la retraite dans les 5 ans à venir dans le Gers³⁴ et cette évolution concerne particulièrement le Pays d'Auch. L'accélération du non renouvellement générationnel est une question préoccupante car le remplacement des médecins éprouve des difficultés à être assuré : capacité à « fidéliser » les médecins et à les maintenir sur le territoire, capacité à réussir l'installation de nouveaux médecins. Dans ce contexte, les effets sur la patientèle (allongement des délais d'attente, des distances, ...) jouent en dominos et rejaillissent sur l'attractivité du territoire. La fragilité de certains secteurs pourrait s'amplifier et affirmer le risque de déserts médicaux.

Auch, le premier maillon d'un édifice interdépendant

Auch accueille un tiers des lits hospitaliers du département (figure 52). Le centre hospitalier dispose d'une maternité et d'un service d'urgence. La présence de cet équipement est essentielle pour beaucoup de gersois tandis que l'attractivité de l'hôpital et de la ville constituent des atouts pour faire venir et fixer des professionnels de santé. Avec les autres services, il permet de capter et retenir des flux qui sont alors moins orientés vers Toulouse. L'implantation d'un Institut de Formation aux Soins Infirmiers à proximité de l'hôpital d'Auch vient également renforcer cette attractivité. D'autres médecins sont installés dans l'agglomération, Pavie jouant une fonction de relais avec son pôle de santé qui a récemment accueilli deux jeunes médecins.

La majorité des médecins spécialistes exercent à Auch (ophtalmologues, psychiatres, cardiologues, pédiatres...). La polyclinique de Gascogne permet d'ailleurs de compenser la surcharge de l'hôpital pour les consultations de spécialistes, c'est un des maillons essentiels pour l'accès aux soins des habitants du PETR et du département.

³⁴ Source : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Gers



Des secteurs qui affirment une fonction de pôle intermédiaire

Au sud, Mirande s’est inscrite dans des démarches pro-actives. A côté du centre hospitalier local, elle développe aujourd’hui un projet structurant de Maison de Santé Pluridisciplinaire qui est le moyen de pérenniser des services diversifiés et de qualité.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire « Val de Gers santé », inaugurée en 2017 à Seissan constitue une initiative forte. Le plateau des professionnels permet de couvrir les besoins de proximité sur la frange Est de l’Astarac.

Au Nord du territoire, la présence de professionnels de santé associés au thermalisme (Castéra-Verduzan) sont à prendre en compte.

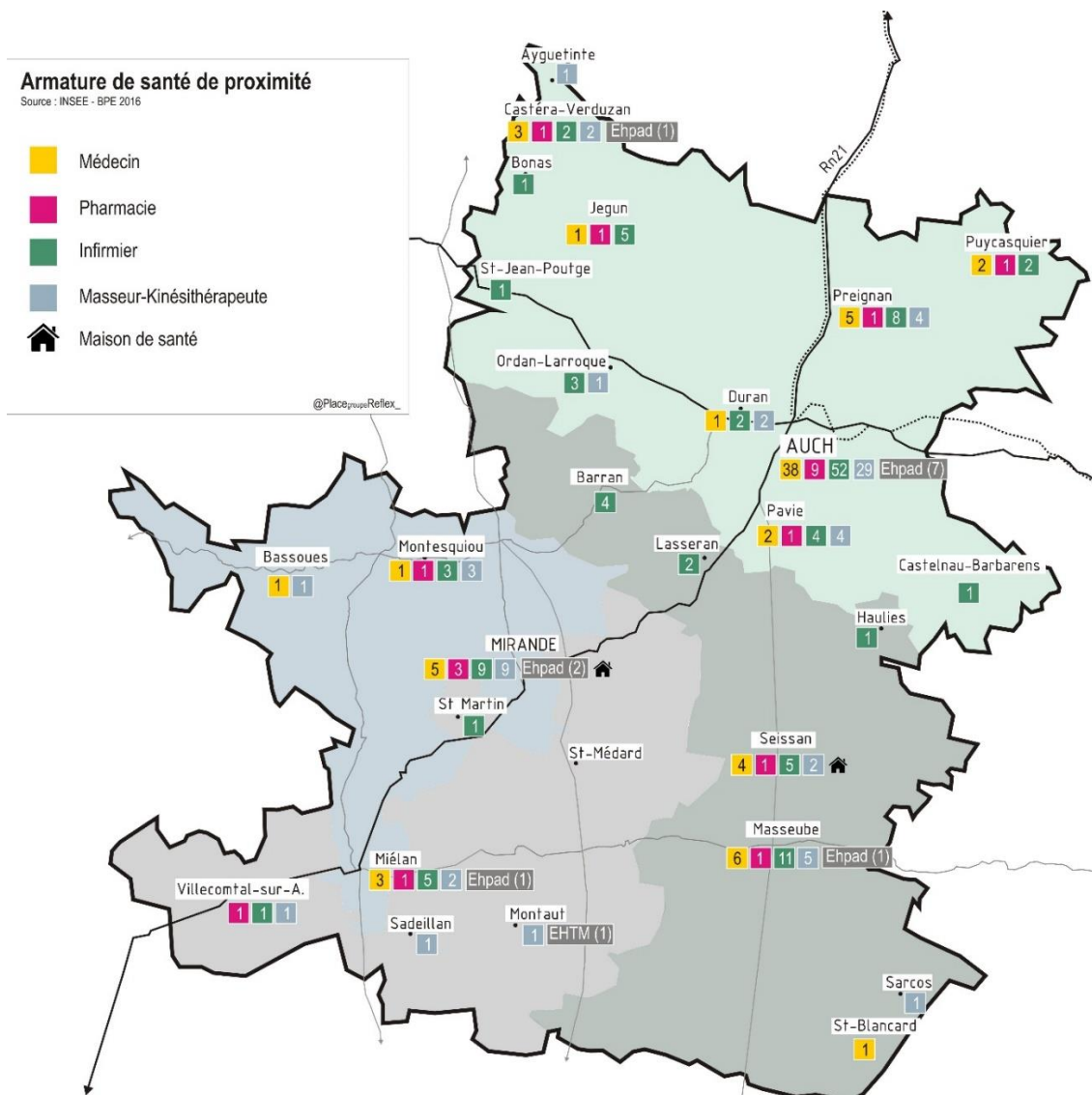
Le Sud de l’Astarac est confronté à la désertification médicale

Il dispose aujourd’hui de points d’appui, notamment à Villecomtal-sur-Arros, Miélan et Montesquiou (figure 53). Le tissu de professionnels (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes) se concentre sur les principales polarités et présente des fragilités : la problématique du « dernier médecin » à Bassoues, Montesquiou et St-Blancard ; 8 pharmacies seulement pour un territoire de plus de 25 000 habitants ; des temps d’accès aux services d’urgence et de maternité supérieurs à 30 minutes pour certaines parties du territoire (ouest de l’Astarac, sud du territoire). Il est confronté au risque de s’affaiblir davantage. L’accès à l’offre de santé est à pérenniser. Sa prise en compte et son inscription en réseau dans le cadre du redéploiement autour des Maisons de Santé de Mirande et de Seissan est à faire valoir.

Une présence significative d'établissements spécialisés et de services ambulatoires

Le maillage de l'offre de soins au sein du territoire dispose de plusieurs points d'appui. Face au vieillissement de la population, des solutions visant à favoriser l'accès aux soins sont promues à travers la coordination des intervenants et la prise en charge de certains services. Les EPCI sont ici en première ligne de la promotion de solutions d'aide et d'accompagnement à domicile (portage de repas, auxiliaires de vie, aides ménagères, soins infirmiers à domicile...).

Le CIAS du Grand Auch et la CC Astarac Arros en Gascogne activent des solutions en matière de soins à domicile. Les EPHAD visent la prise en charge de la dépendance des personnes âgées à travers des formules qui couplent accès aux soins et aux services dans les bourgs structurants. Ils s'inscrivent ainsi dans un maillage territorial et dans un réseau gradué de solutions en fonction de la présence et des besoins des personnes âgées. D'autres initiatives visent à compléter l'offre en faveur des personnes âgées de manière adaptée aux attentes des publics et aux caractéristiques des territoires. Les secteurs de l'hyper ruralité sollicitent notamment des réponses adaptées et innovantes, à l'exemple du pôle de l'Établissement d'Hébergement Temporaire de Montaut qui constitue un lieu de référence pour activer le lien social et les services en direction des personnes âgées. Ces équipements sont de forts vecteurs d'emploi qui permettent de fixer sur place une économie non délocalisable.



ZOOM sur...

L'Établissement d'Hébergement Temporaire de Montaut

Ouvert depuis 2009, cet équipement a pour vocation de permettre :

- Le prolongement du maintien à domicile,
- Le retour d'hospitalisation,
- Un accueil de jour,
- L'attente avant placement en maison de retraite,
- Un relais pour les aidants
- L'animation, en appui de ce site, sur la prévention à la dépendance.

Il accueille une quinzaine de résidents et dispose de 11 places en accueil de jour. Les activités sont ouvertes aux plus de 60 ans. Aujourd'hui, c'est le seul établissement entièrement temporaire de tout le Département.

C'est le premier maillon de la création d'un pôle seniors (avec aides à domicile, médecin coordinateur...). Un projet d'habitat regroupé à destination des personnes âgées est en cours à côté du centre d'hébergement temporaire. Cette opération d'environ 4-5 maisons individuelles, en T1 et T2, permettra dans le même temps d'optimiser les services déjà en place. Pour cela, ils bénéficient d'un partenariat avec l'Office de l'Habitat, la MSA et le CD32. Il s'agit là d'une réflexion sur l'animation et un projet de vie global.



PlacegroupeReflex_



PlacegroupeReflex_

ZOOM sur...

La Maison de Santé de Mirande

« Ce pôle possède un grand rôle sur l'organisation de la santé à l'échelle du PETR et du Département. »

A la base de ce projet, un constat alarmant : la commune de Mirande comptait 8 médecins, ils ne sont plus que 4 à exercer aujourd'hui, dont quelques-uns proches de la retraite. Les professionnels de santé se sont donc emparés du sujet et ont décidé de porter communément ce projet, la maîtrise d'ouvrage ayant été confiée à la commune de Mirande.

De plus de 1 000 m², ce bâtiment (ancien lycée) fait partie des plus grandes maisons de santé de Midi-Pyrénées, voire d'Occitanie. Ce sont 31 à 32 professionnels de santé (médecins généralistes, kinés, dentiste, psychologue, infirmiers...) qui se sont installés au 1^{er} janvier 2018.

A terme, cette maison de santé se veut devenir un véritable Pôle de Santé grâce à une mise en réseau avec les autres médecins du territoire.



PlacegroupeReflex_



L'armature sanitaire du Pays d'Auch : les enjeux



Veille sur le renouvellement générationnel des professionnels de santé.



Activation et accompagnement à l'installation de nouveaux médecins qu'il s'agisse de l'offre de premier recours ou de l'accès aux spécialistes (une stratégie coordonnée visant à lever les freins ou les réticences à l'action, une stratégie territoriale visant à faire valoir les atouts du territoire).



Présence de l'offre de santé de proximité : dans les communes rurales, notamment celles du Sud du territoire, dans certains quartiers du chef-lieu de département (Garros, centre-ville...).



Poursuite de la modernisation des équipements.



Mise en réseau de l'offre de soins pour répondre aux nouvelles pratiques médicales (e-santé).



b. L'armature éducative (figure 54 et 55)

L'école

La présence de l'école en milieu rural est parfois mise à l'épreuve face aux évolutions démographiques, aux pratiques et aux nouvelles exigences des ménages. A l'échelle départementale, le nombre d'élèves en primaire a diminué de 545 élèves de 2006 à 2015³⁵. Cette situation se traduit de manière différenciée dans le Pays d'Auch où certains secteurs connaissent une reprise démographique, mais d'autres subissent les effets de déprise.

Avec la déprise démographique, la population scolaire décroît et ce mouvement peut menacer le maintien des écoles dont la fréquentation devient insuffisante. Cette tendance fragilise la pérennité du modèle des écoles de petite taille et des classes de petits effectifs, de certains regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Elle présente le risque d'installer des zones blanches dans les territoires de l'hyper ruralité et donc d'engager des ruptures d'égalité.

Pour ne pas reculer, résister aux risques de déprise ou de fermeture en cascade, les collectivités du Pays d'Auch s'attachent à offrir de nouveaux standards de qualité. Les EPCI du Pays d'Auch se sont saisis de cet enjeu, même s'ils agissent selon des champs de compétence différents qui relèvent souvent de la compétence intercommunale. Afin d'offrir des conditions d'accueil, pédagogiques et matérielles de qualité, ils développent des partenariats (contrat de partenariat entre l'inspecteur académique et la CC Astarac Arros en Gascogne pour traiter conjointement les évolutions et le maillage des écoles sur le territoire), déploient des services sur le champ du périscolaire (notamment sur la CC Val de Gers dont la politique périscolaire vise à aider les familles et les parents dans la prise en charge de leurs enfants), des loisirs (ludothèque itinérante de Val de Gers...) et de la restauration. Ils engagent également des travaux de modernisation et d'entretien des locaux (pôle élémentaire de Saint-Michel). Ces initiatives témoignent de la volonté de faire de l'école un lieu attractif et de vitalité au sein du territoire.

³⁵ Source : éducation nationale

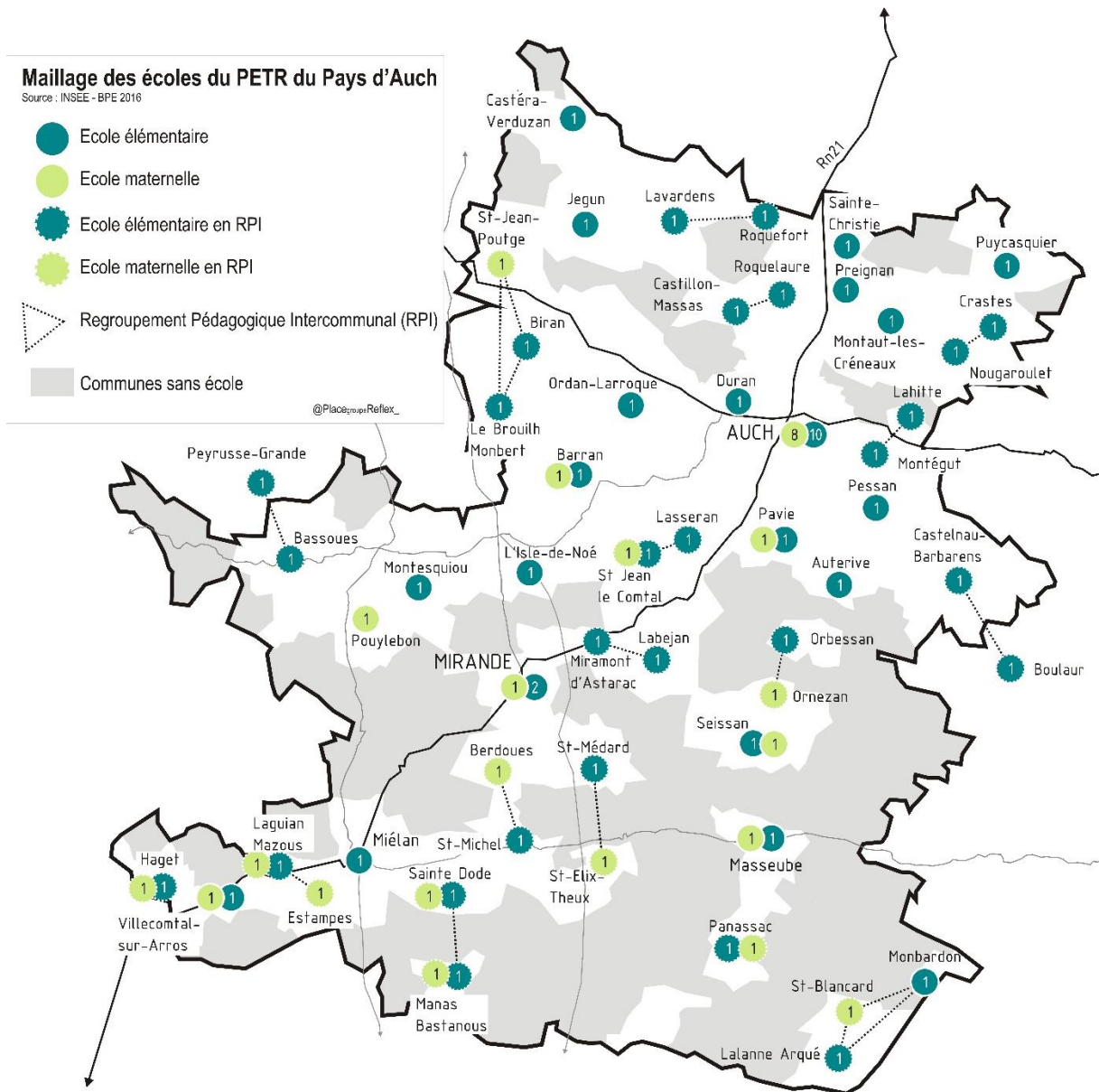


Figure 54 : maillage des écoles du Pays d'Auch

Le collège

Ces fragilités concernent également la trame des collèges (Auch, Mirande, Masseube, Miélan), les établissements de l'Astarac connaissant des effectifs réduits et en repli. Le maintien d'un réseau de collèges accessibles et d'une offre éducative de qualité à l'échelle de cette composante du Pays d'Auch est à considérer, en prenant en compte les problématiques d'éloignement.

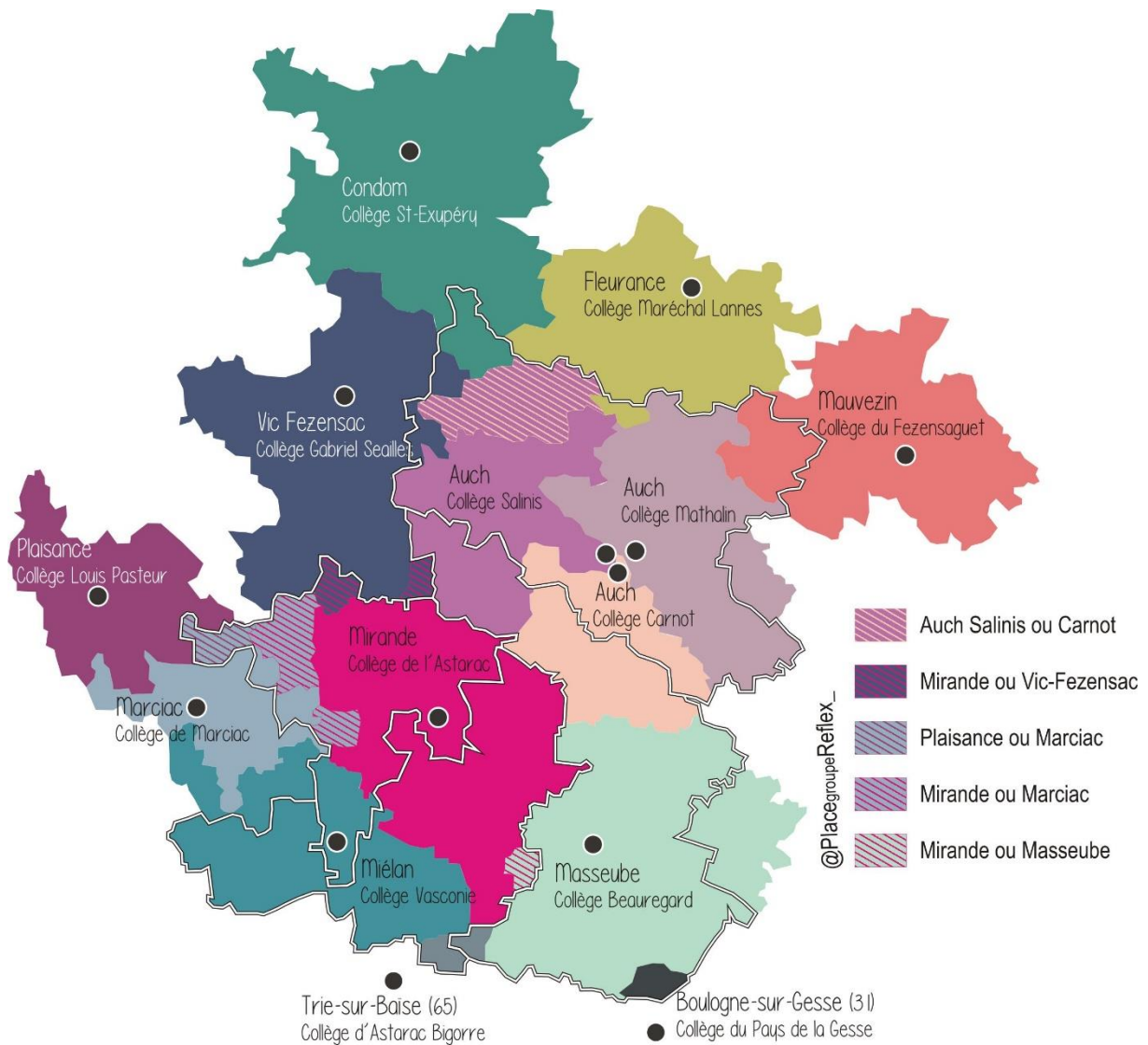


Figure 55 : les aires de recrutement des collèges qui dessinent des bassins de vie

Source : CG 32

ZOOM sur...

Le pôle éducatif de Saint-Michel

Pendant deux ans, la nouvelle CdC s'est lancée dans une étude stratégique sur l'organisation et le maillage des écoles, par crainte des zones blanches (l'élément déclencheur ayant été la fermeture de 4 écoles en deux ans). Ce bâtiment est ainsi représentatif de cette forte volonté politique de l'EPCI : localisation préférentielle de l'équipement sur un des axes domicile/travail, conservation de la proximité des maternelles (fidéliser les jeunes couples), regroupement des classes élémentaires (pour éviter les classes uniques).

De plus, ce bâtiment s'inscrit dans un autre axe fort du nouvel EPCI : la transition énergétique. Dans le cadre de son label TEPcv, l'EPCI a choisi de rénover ce futur pôle scolaire en bâtiment à énergie positive. Aussi, cet équipement sera un lieu également dédié à l'enseignement de la citoyenneté.

« Il fallait agir, une fois que les parents les emmènent ailleurs, on ne les revoit plus ! »



PlacegroupeReflex_



L'armature éducative du Pays d'Auch : les enjeux



Une armature qui assure une visibilité de long terme, en particulier dans les territoires de l'hyper ruralité.



Une offre éducative de qualité sur tout le territoire.



Mise en lisibilité des services et des offres éducatives qui participent à l'attractivité du territoire.



c. L'armature de commerces de proximité (figure 56)

Le commerce du territoire est en profonde mutation. Celle-ci n'est pas aboutie si l'on considère par exemple l'évolution des pratiques d'achat (commerce en ligne), l'évolution des modèles de distribution, les attentes des consommateurs (l'expérience d'achat, les moments), la question des reprises et de transmission des activités.

Le commerce est aussi un des marqueurs de l'armature de proximité. C'est un des ingrédients du renouveau des centralités, même s'il est sans doute illusoire de s'attacher à en faire le seul levier. Il peut accompagner les valeurs d'une ruralité qui donne l'envie de venir, qui incarne des valeurs d'avenir pour les nouvelles générations.

Plusieurs strates composent l'armature commerciale du territoire.

L'agglomération, point fort au sein du département

L'agglomération auscitaine concentre l'essentiel des surfaces de plancher commercial³⁶ du Pays d'Auch et elle exerce une attraction importante au sein de l'espace départemental, confirmant une fonction de centralité qui bénéficie à l'attractivité gersoise. La densité commerciale s'incarne dans de multiples lieux : le centre-ville, les zones commerciales des périphéries. Elles sont le témoin de différentes générations d'aménagement commercial et elles proposent des offres en alimentaire et en non alimentaire. Au sein du pôle urbain, les offres du quartier du Garros à Auch, celles de Pavie et de Preignan participent au maillage d'une offre de proximité.

Les bourgs structurants

Ils rayonnent chacun sur un bassin de vie au sein du Pays d'Auch. En matière commerciale, cette fonction se décline essentiellement sur le registre de la proximité, notamment à travers l'alimentaire. L'offre commerciale est peu présente dans les champs du non alimentaire.

La commercialité des centres bourgs traditionnels est en recul, sans être cependant en décrochage. Elle s'est aussi recomposée à travers l'installation de moyennes surfaces en périphérie (Mirande) ou dans un jeu de complémentarités s'agissant de Masseube et Seissan.

Jegun est un pôle commercial fort de la trame de commerces de proximité. Avec Castéra-Verduzan et Puycasquier, ces communes constituent les trois principaux « pieds » de l'armature « rurale » du Grand Auch Cœur de Gascogne.

La trame de proximité

La trame de proximité peut être illustrée à travers quelques données clés :

- 15 communes du Pays d'Auch sont confrontées au maintien du dernier commerce alimentaire (supérette/épicerie, boulangerie ou boucherie),
- 2 communes disposent de 2 commerces alimentaires,
- 107 communes n'ont plus aucun commerce de première nécessité.

A l'armature des commerces dits « sédentaires » de proximité (supermarché/supérette/épicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie, librairie-papeterie-journaux), il convient d'ajouter les marchés hebdomadaires qui participent activement au maintien de cette trame de proximité. Au même titre que les commerces ambulants, il faut aussi prendre en compte les points de vente à la ferme ou les points de retrait de produits alimentaires (AMAP, La Ruche qui dit Oui...) qui en plus permettent de répondre aux nouveaux modes de consommation tournés vers la production locale.

³⁶ Source : BPE – INSEE 2016



Le marché de Castéra-Verduzan

Source : tourisme-gers.com

Cette trame de proximité met en évidence des situations différentes selon les composantes du Pays d'Auch :

- Dans l'Astarac

Villecomtal et Miélan constituent les points de référence de leurs bassins de vie. L'offre commerciale est ici un élément qui participe à l'affirmation de ces polarités.

Seissan et Masseube jouent de leurs complémentarités : Masseube dispose d'une bonne offre alimentaire (Super U de 2 500 m²) et spécialisée (motoculture, imprimerie, espaces verts) alors que Seissan est plus centrée sur son marché hebdomadaire (qui regroupe 33 commerçants ambulants) et ses enseignes spécialisées (Weldom, Gedimat, Intermarché).

Bassoues, Saint-Michel ou Saint-Blancard sont confrontées à la question du maintien du dernier commerce. Cette offre permet de pallier l'éloignement des autres bourgs structurants (Mirande, Miélan, Aignan, Marciac). D'autres communes se trouvent face à la question du dernier commerce : Idrac Respailles, Pouylebon, Ponsampere, Estampe, Montegut-Arros, Labejan... Mais elles peuvent compter sur leur plus grande proximité aux bourgs principaux de l'armature commerciale.

- Dans l'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne

Auch polarise toutes les fonctions commerciales mais ne peut pas toujours pallier les enjeux de proximité. Une trame fine de bourgs d'un ou deux commerces se dessine autour des trois bourgs structurants que sont Puycasquier, Jegun et Castéra-Verduzan. Malgré la proximité de la ville-centre, le maintien de ce maillage est important et certaines communes mettent les moyens nécessaires pour conserver cette présence commerciale, à l'instar de Castelnaud-Barbarens ou de Montaut-les-Créneaux et son projet mixte d'habitat-activités-commerces en contre-bas du bourg historique. Inscrite dans le cœur d'agglomération, Pavie s'est portée candidate à l'appel à projet « Bourgs-Centres » de la région Occitanie avec un projet conséquent de redynamisation de son centre-ville.

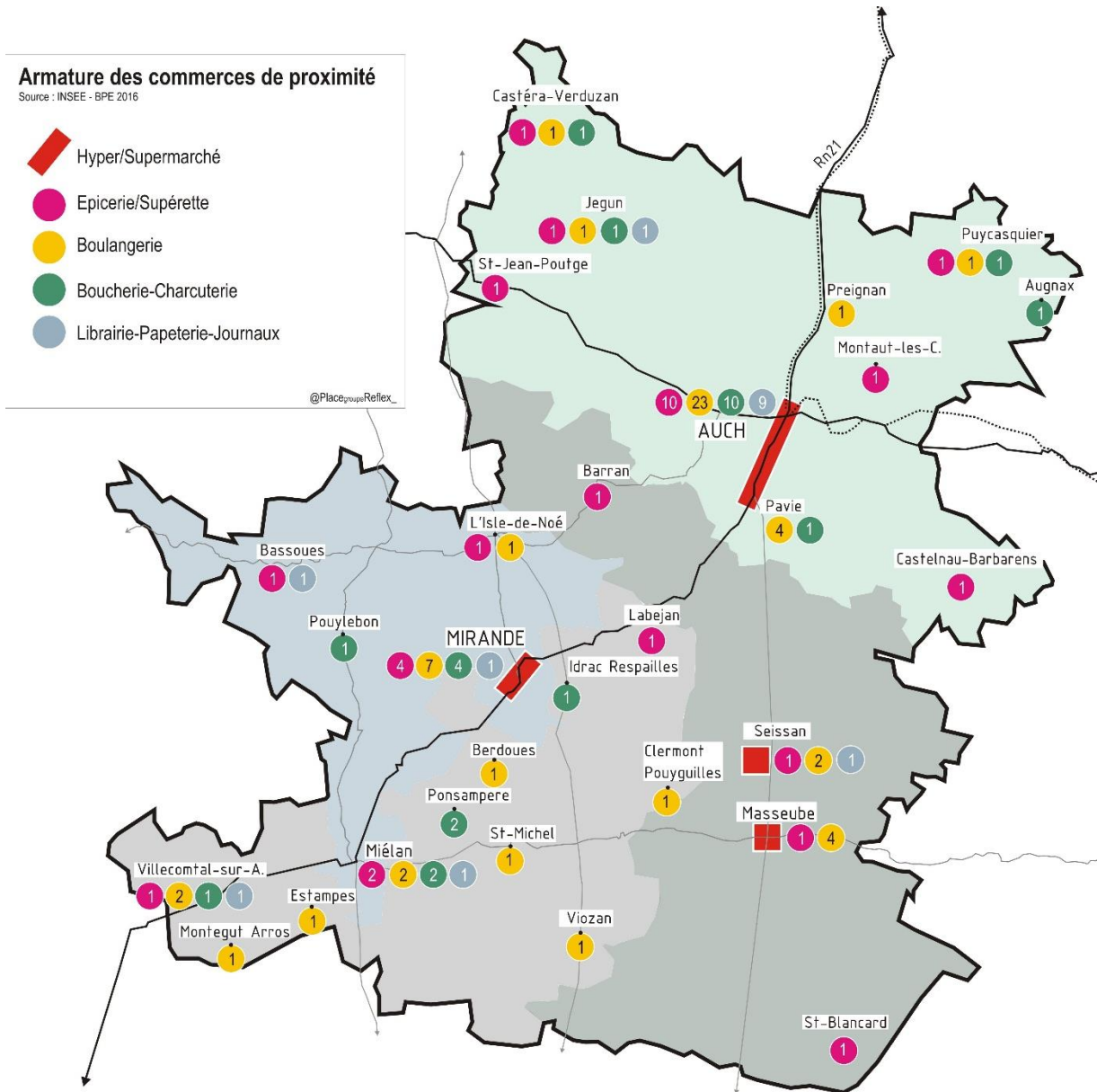


Figure 56 : armature des commerces de proximité du Pays d'Auch



L'armature de commerces de proximité : les enjeux



Redynamisation du commerce du centre-ville d'Auch, de sorte qu'il accompagne le regain de valeur de cette centralité, porte le rayonnement du territoire et conforte la vitalité de l'agglomération.



Consolidation des polarités de l'agglomération : les quartiers de la ville d'Auch (Garros), les polarités secondaires que constituent Pavie et Preignan.



Affirmation du commerce dans les bourgs structurants du territoire, ceux-ci jouant une fonction essentielle de relais de proximité (Mirande, Masseube - Seissan, Villecomtal-sur-Arros...).



Une réflexion conjointe à mener avec les problématiques liées à la mobilité (rapprocher les commerces des consommateurs).



Maintien des marchés qui permettent d'affirmer des intérêts communs entre l'agriculture de proximité et l'appareil commercial. Ils peuvent contribuer à donner à voir un modèle de vie autour d'une ruralité réinvestie et ainsi être identifiés comme des enjeux de développement.



Maintien du dernier commerce, là où cette offre s'inscrit dans une vision d'ensemble du maillage du territoire (Bassoues, Saint-Blancard, Saint-Michel, Montaut-les-Créneaux...).



d. L'armature de services de proximité (figures 57 et 58)

Les services aux publics

L'accès des publics aux services est un élément majeur de vitalité et d'attraction des territoires. La localisation de ces services construit des bassins de vie qui régissent le quotidien de leurs habitants : se rendre à la Poste, refaire sa carte d'identité, déclarer ses droits,...

Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public établit un diagnostic fin et partagé pour appréhender les enjeux de consolidation à l'échelle départementale en proposant des partenariats, suggérant des mutualisations, organisant des professionnalisations...

Sur chacun des EPCI, l'offre et l'accès aux services publics se déclinent différemment :

- La CA Grand Auch Cœur de Gascogne compte une MSAP à Jegun, relais rural des services trouvés à Auch.
- La CC Val de Gers dispose d'une MSAP à Saint-Blancard, Masseube et Seissan accueillant l'essentiel des services postaux et petite enfance.
- La CC Cœur d'Astarac en Gascogne donne encore à lire la trame des anciens chefs-lieux de cantons : les communes de Miélan et Montesquiou accueillent chacune une MSAP et un Bureau de Poste.
- La CC Astarac Arros en Gascogne concentre l'essentiel de ses services sur Villecomtal-sur-Arros (MSAP, bureau de poste, crèche...), avec un certain nombre de « relais » bien maillés dans l'espace rural : Mont-de-Marrast, St-Michel, St-Elix-Theux, St-Médard, Labejan.

Au total, le Pays d'Auch concentre la moitié des MSAP du Département du Gers (quatorze MSAP à l'échelle départementale), il est donc bien maillé du point de vue de l'offre de services au public.

Les services aux personnes

L'offre à destination des familles, de la jeunesse ou des personnes âgées est décisive pour donner l'envie de venir et pour fixer la population. Chaque EPCI dispose d'une offre de services étoffée et à destination d'une diversité de publics :

- La CA du Grand Auch Cœur de Gascogne comprend une Maison de la petite enfance (Auch), des structures d'accueil pour jeunes enfants (Auch, Pavie), des RAM (Jegun, Pavie), une ludothèque (Auch), des ALSH (Auch, Preignan, Pavie, Castéra-Verduzan, Jegun, Ordan-Larroque, Puycasquier, Roquelaure), une Ecole Intercommunale des Sports (EIS) pour les enfants de 6 à 11 ans (Auch), des ALAE dans les écoles, un pôle ados (Jegun et Auch), un CIAS (Auch avec antenne à Jegun), une Maison du Logement (Auch), une MSAP (Jegun)...³⁷
- La CC Cœur d'Astarac en Gascogne comprend des ALSH (Mirande, Miélan), un CCAS (portage de repas), un Club ado durant l'été, un RAM (Mirande), une crèche (Mirande), une ludothèque (Mirande), un lieu d'accueil enfants parents (Mirande)...³⁸
- La CC Val de Gers comprend une crèche multi-accueil (Masseube), des jardins d'enfants (Seissan et Barran), des RAM (Barran, Seissan, Masseube), un lieu d'accueil enfants parents (Barran), des ALAE (Brouilh-Monbert, Barran, St-Jean-le-Comtal, Lasseran, Pavie, Ornézan-Orbessan, Seissan, Masseube, Panassac), des ALSH (Masseube, Seissan), une ludothèque

³⁷ <http://www.grandauch.com/>

³⁸ <http://www.coeur-dastarac.fr/accueil.htm>

itinérante, un service de portage de repas à domicile, un service d'aide et d'accompagnement à domicile, un CIAS...³⁹

- La CC Astarac Arros en Gascogne comprend un lieu d'accueil enfants parents (Villecomtal-sur-Arros, Saint-Elix-Theux), des structures multi-accueil (Villecomtal-sur-Arros, Saint-Elix-Theux), des RAM (Villecomtal-sur-Arros, Saint-Elix-Theux), des ALAE (Haget, Villecomtal-sur-Arros, Laguian Mazous, Saint-Médard, Saint-Elix-Theux, Estampes, Manas Bastanous, Saint-Michel, Berdoues, Saint-Martin, Miramont d'Astarac, Labejan), des ALSH (Villecomtal-sur-Arros, Berdoues, Saint-Médard), une ludothèque (Estampes), un local ados (Saint-Michel), un service de soins infirmiers à domicile, un service d'aide et d'accompagnement à domicile, un service de portage de repas à domicile, des ateliers séniors, un établissement d'hébergement temporaire pour personnes âgées (Montaut), un CIAS (Idrac Respailles)...⁴⁰

A l'instar de l'offre éducative et de la santé, les EPCI du Pays d'Auch se mobilisent sur cet enjeu. Ils doivent faire preuve d'inventivité et penser « en réseaux » pour pallier les demandes des habitants des secteurs éloignés (aller vers, rapprocher, concentrer, trouver des alternatives au fait que l'on ne peut pas développer « tout partout »...): ludothèque itinérante de Val de Gers, stratégie des regroupements scolaires d'Astarac Arros en Gascogne, mobilisation de la CC Cœur d'Astarac en Gascogne pour « sauver » l'école de Bassoues... Cette exigence concerne toutes les tranches d'âge, de la petite enfance aux personnes âgées.

³⁹ <http://www.cc-valdegers.fr/>

⁴⁰ <http://cdcaag.fr/la-communaute-de-communes/>



ZOOM sur...

La Maison de Services au Public de Jegun

En 2016, l'opportunité de libération des locaux de l'ex Communauté de Communes Cœur de Gascogne grâce à la fusion a été saisie pour y installer une MSAP. Elle permet de répondre aux préconisations du Schéma Départemental d'Accessibilité au Public en proposant un accueil physique. Elle a pour objectifs :

- de garantir un accès au numérique (point informatique),
- de fournir une information de 1er niveau,
- de fournir de la documentation,
- de mettre en relation avec les partenaires (CAF, CPAM, MSA, Maison du logement, CIDF, Trésorerie, CD32, ADIL...),
- d'aider à la constitution des dossiers.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la MSAP de Jegun accueille également une antenne du CIAS et du service enfance-jeunesse de la CA Grand Auch Cœur de Gascogne, un RAM et une antenne (idem pour la MSAP de Villecomtal-sur-Arros).

ZOOM sur...

La ludothèque itinérante de Val de Gers

La mise en place d'un équipement innovant part du constat que les équipements « de base » se situent uniquement sur les communes les plus importantes. L'équipe de la CC Val de Gers s'est alors demandée : comment faire venir l'offre de services sur les plus petites communes ?

La Ludothèque et le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) ont donc été pensées sur le principe de l'itinérance. Ces équipements disposent ainsi d'objectifs différents des autres ludothèques de France : le jeu n'est pas une finalité, c'est un prétexte au lien social. C'est un outil intergénérationnel qui permet de lutter contre l'isolement.

Même si l'équipement n'en est encore qu'à ses prémises, les retours sont déjà très positifs, de la part des « néo-ruraux » notamment qui se disent étonnés de trouver un service « digne des grandes villes » en milieu rural. Il leur reste encore du travail, notamment pour arriver à toucher un maximum de publics, même sans enfants : adultes, adolescents, personnes âgées...



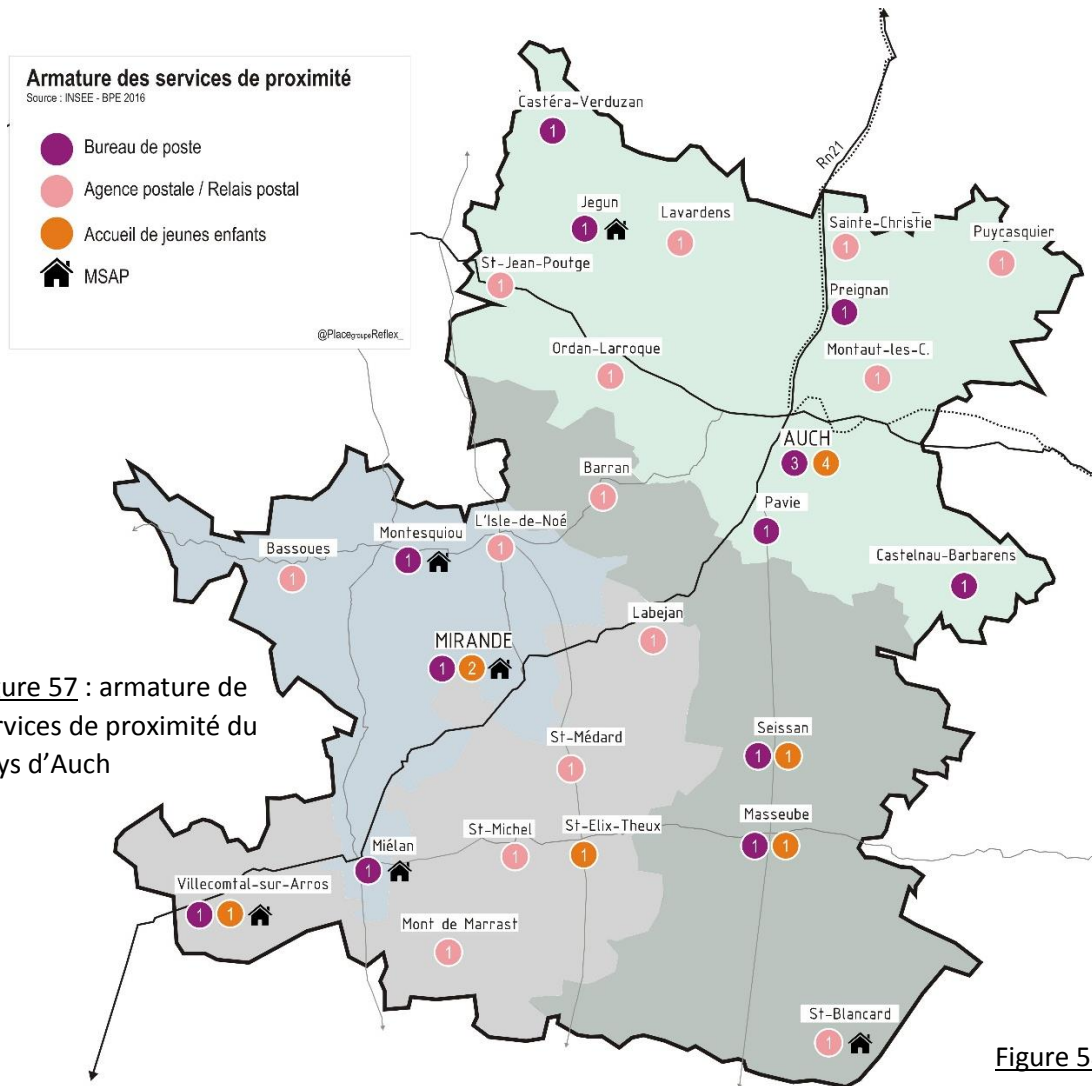


Figure 57 : armature de services de proximité du Pays d'Auch

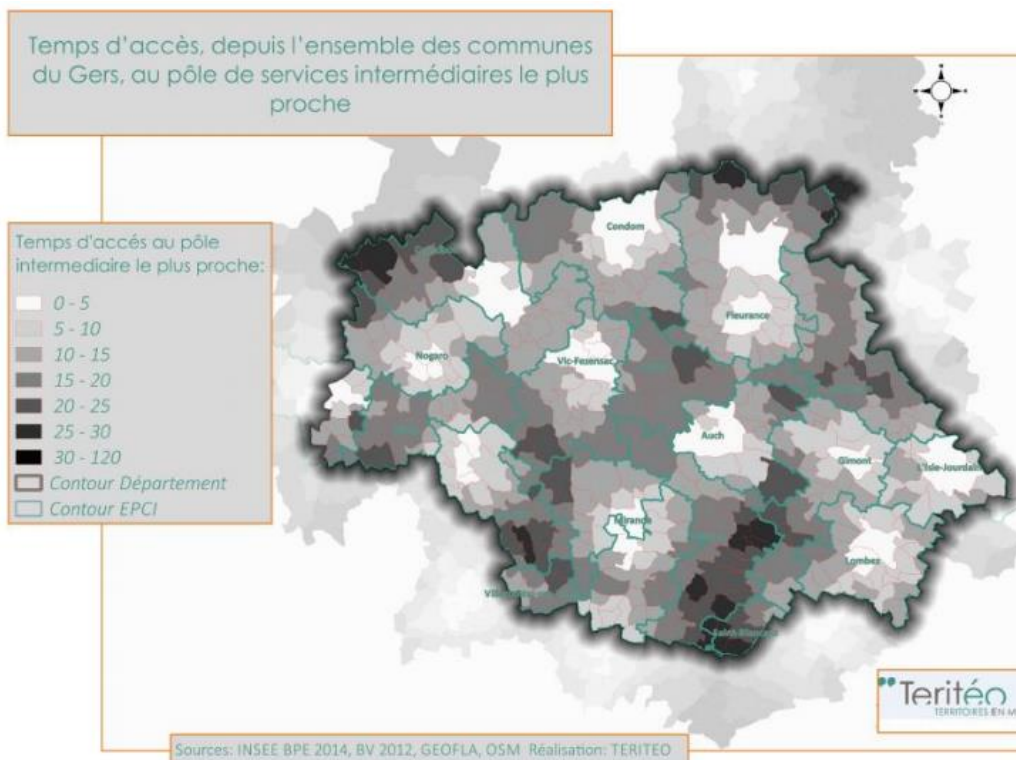


Figure 58

NB : la gamme de services intermédiaires contient des équipements moins fréquents que la gamme de proximité (correspondant aux 1ères nécessités) mais relativement nombreux : supermarché, collège, opticien... Vient ensuite la gamme supérieure composée d'équipements rares, plus spécialisés ou plus grands que dans les deux autres gammes (hypermarché, lycée, cardiologie...).

Source : Teritéo – SDAASP du Gers

Sources: INSEE BPE 2014, BV 2012, GEOFLA, OSM Réalisation: TERITEO



L'armature de services de proximité : les enjeux



La prise en compte du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public pour défendre des thématiques et des maillons qui font sens à l'échelle départementale.



L'appui sur d'autres leviers pour conforter cette offre de services encore présentes, ne pas reculer : offre d'habitat, mobilité, animation touristique et culturelle,...



e. L'habitat : levier fort pour conforter l'armature de proximité

Le volet habitat présente une dimension fondamentale sur lesquels s'engagent les EPCI du Pays d'Auch, à travers des outils et des stratégies différentes :

- Le Grand Auch déploie son action dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. Il porte une démarche d'ensemble qui vise notamment la revitalisation du cœur de ville d'Auch et le renouvellement du quartier du Garros. Il est engagé dans des programmes qui mobilisent un partenariat fort en termes d'investissement et d'accompagnement (ANRU, ANAH, Conseil Régional, Conseil Départemental, Politique de la Ville ...). Ces programmes font appel à une ingénierie à haut niveau d'expertise et à des outils ajustés : réussir leur montée en gamme est un enjeu essentiel. Le PLH porte une stratégie communautaire s'agissant de l'amélioration de l'habitat (OPAH du Grand Auch), de l'équilibre social de l'habitat dont la programmation est adossée à l'armature de territoire. Pour mieux répondre aux parcours de certains publics (étudiants, jeunes actifs et en formation, publics vulnérables..), il prend appui sur la coordination et la mise en réseau des acteurs ressources dont dispose le territoire (Maison du Logement, résidence sociale Le Noctile ...). Ces outils proposent un potentiel pour construire des réponses ajustées à l'échelle du Pays d'Auch.
- Les Communautés de Communes de l'Astarac s'engagent ensemble - via un groupement de commandes - dans la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour la période 2018-2021. Ce programme s'attaque aux défis de l'amélioration énergétique des logements, l'adaptation et l'amélioration du logement des propriétaires occupants et notamment des personnes âgées et des personnes handicapées, la lutte contre l'habitat indigne, la lutte contre la précarité énergétique. Il cible l'amélioration des conditions d'habiter, notamment celles des propriétaires occupants qui sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Si l'agglomération auscitaine connaît un marché du logement dynamique, sans être en forte tension, le contexte est différent dans certains secteurs de l'Astarac qui sont confrontés à des situations de déprise du marché du logement. Le niveau de la demande locative, les prix des loyers, la vacance figurent comme des marqueurs de ces difficultés. Il s'agit de résister au décrochage et de se donner les conditions de rebond.

Le lien entre habitat et armature territoriale est appelé à servir de fil rouge pour le Projet de Territoire, à travers sa capacité à proposer des produits habitat répondant aux besoins des ménages, à tirer parti des offres de services et des aménités, à soutenir la vitalité des bourgs et à contribuer à la qualité d'ensemble. La consolidation de l'armature offre des gisements et des potentiels pour qualifier/typifier les produits logements, bien répondre aux capacités financières et aux besoins des ménages du territoire, favoriser l'installation de nouveaux ménages.

- S'agissant de l'accession à la propriété, les gisements disponibles au sein de l'enveloppe existante et dans la trame bâtie (immeubles vacants, dents creuses, délaissés...) sont susceptibles de faire valoir des réponses attractives et à coût accessible, alors même qu'il est aujourd'hui difficile d'atteindre ces conditions dans les extensions. Ces voies sont à encourager tant elles participent ainsi d'une intensification douce, à la hauteur de la trame du territoire.
- Le déploiement du parc locatif social dans les maillons clés de l'armature offrant des services et des aménités est l'occasion de promouvoir des réponses sociales de qualité : des offres adaptées aux parcours et aux besoins des ménages, contribuant à la mixité intergénérationnelle, à l'amélioration/requalification du bâti, à l'affirmation des lieux de vie. A l'instar du projet d'habitat regroupé seniors à côté de l'EHT de Montaut en Astarac, où l'offre de logements viendra soutenir l'offre de services à la population déjà en place.
- Enfin, décider de se saisir de cette question de l'habitat pour agir sur les contraintes propres aux centres-bourgs (vacance, dégradation, mal-logement...) peut parfois constituer « l'étincelle » à une démarche de revitalisation de centre-bourg. Celle-ci peut être « un début » pour ensuite tirer les fils d'un projet global : espaces publics, commerces, animation locale. Celle-ci peut consolider l'armature de services dans les territoires en besoin.

Le recyclage de certains produits (à l'exemple des fermes en équerres de l'Astarac) est une problématique à considérer. Certains bâtiments sont en situation de vacance structurelle et leur recyclage est problématique (volumes surfaces, travaux...). Ils comptent cependant dans le patrimoine et l'image du territoire. Ils constituent des potentiels pouvant participer à des solutions fines (installation de ménages actifs adossée à des travaux de division/restructuration du bâti...).

ZOOM sur...

La stratégie habitat de la commune de Montaut-les-Créneaux

La commune de Montaut-les-Créneaux a pris très tôt la décision de bloquer son POS et de développer des programmes locatifs en cœur de bourg. Aujourd'hui, elle souffre peu de vacance structurelle en centre-bourg.

Actuellement, elle se lance dans un projet de réhabilitation de trois bâtiments en contre-bas de son cœur historique (opération de 6 000 m²) avec, pour programmation :

- 1^{er} bâtiment : programme de cinq logements sociaux dont trois à destination de séniors (opération menée avec l'OPH32).
- 2^{ème} bâtiment : actuellement occupé par une société de traitement du végétal (graines) au niveau national, cette entreprise sera transférée sur le 3^{ème} bâtiment avec extension pour des bureaux et un laboratoire. Après déménagement, ce bâtiment sera transformé en Halle comportant l'épicerie et un espace public.
- 3^{ème} bâtiment : aujourd'hui atelier municipal, il accueillera la société actuellement présente sur le bâtiment 2.
- Au centre de ces bâtiments organisés en arc de cercle : l'aménagement d'une place publique.



Source image : survoldefrance.fr



L'offre d'habitat du Pays d'Auch : les enjeux



L'amélioration et l'adaptation du parc de logements existant pour répondre aux défis de la transition énergétique et améliorer la qualité d'habiter.



Des produits répondant à la diversité des parcours résidentiels, proposant des offres accessibles (accession, locations, rapprochement des personnes âgées aux services, jeunes...) et venant conforter prioritairement la vitalité des centres-bourgs.



Une action dans la dentelle pour proposer des produits attractifs et de qualité dans les maillons de l'armature équipés de services.



Mobilisation d'une ingénierie pour cibler les besoins et accompagner les réponses opérationnelles.



La recherche d'actions innovantes : intergénérationnel, habitat participatif, éco-quartiers, BIMBY, nouvelles formes de valorisation de bâtis anciens, mixité des modes d'habitat...

L'ARMATURE TERRITORIALE DU PAYS D'AUCH

Carte de synthèse

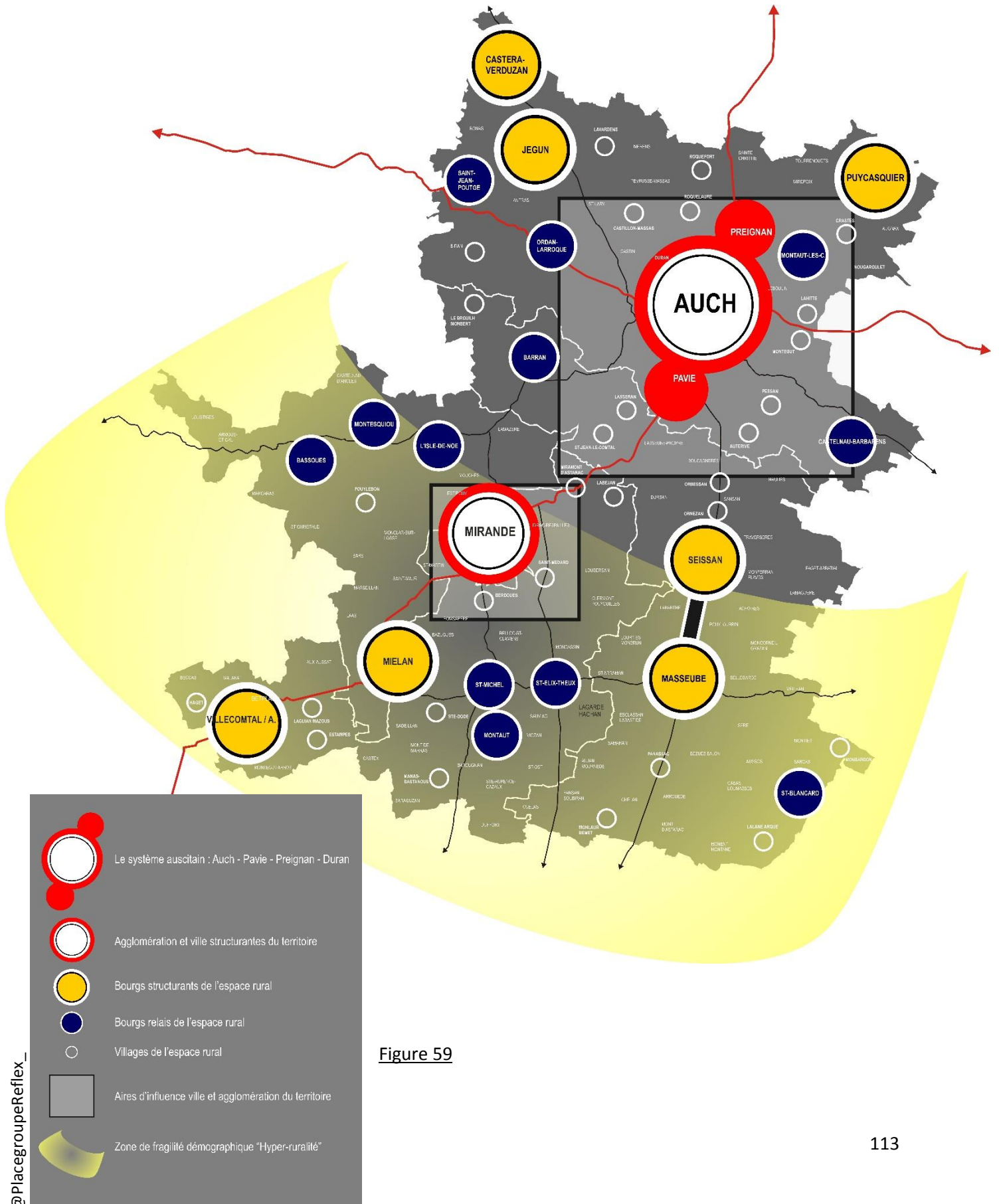


Figure 59

Cette carte de synthèse de l'armature territoriale du Pays d'Auch (figure 59) est issue du croisement de plusieurs approches :

- Des entretiens avec la gouvernance de chacun des EPCI menés dès le début de la démarche qui ont permis de déceler des logiques de fonctionnements et des stratégies de développement autour d'armatures intercommunales de fait et/ou à confirmer.
- L'analyse partagée lors de la visite du territoire et à l'occasion des tables rondes a permis de mieux qualifier le fonctionnement des territoires vécus.
- Le traitement des données « factuelles », sur la localisation des équipements de proximité (BPE), qui a permis de dessiner les polarités « de fait » existant sur la base de présence ou non de plusieurs indicateurs (commerces et/ou de services de « premier recours »...).
- Une analyse documentaire : travaux menés dans le cadre du SDAASP, du SCoT de Gascogne, du Diagnostic Enfance-Jeunesse de la CC Cœur d'Astarac en Gascogne et Val de Gers, du PLH du Grand Auch...
- Le résultat de l'analyse statistique ayant notamment révélé cette zone de fragilité démographique de l'Astarac, qualifiée d'hyper-rurale, et les aires d'influence des deux principales polarités du territoire.

La hiérarchisation des polarités qui composent le Pays d'Auch s'effectue ainsi selon cinq niveaux :

- Le système auscitain qui se compose d'Auch – Pavie – Preignan – Duran, aux fonctions rayonnantes, dont l'aire d'influence embrasse les communes de l'ex CC du Grand Auch et la partie nord de la CC Val de Gers.
- Le système autour de Mirande et de son aire d'influence sur une partie des communes du nord de la CC Astarac-Arros en Gascogne.
- Les bourgs structurants de l'espace rural : le binôme Masseube-Seissan pour la CC Val de Gers, Miélan pour la CC Cœur d'Astarac en Gascogne, Villecomtal-sur-Arros pour la CC Astarac Arros en Gascogne et Puycasquier, Jegun, Castéra-Verduzan pour la CA Grand Auch Cœur de Gascogne. Pour la plupart anciens chef-lieu de cantons, ils assurent aujourd'hui des fonctions de proximité significatives pour leurs bassins de vie, souvent dans un fonctionnement en réseau.
- Une trame de proximité, composée de bourgs relais souvent fragilisés par des risques de fermeture de commerces de première nécessité et de rationalisation de la localisation de certains services. C'est le maillage « à ne pas perdre » puisqu'inscrit dans une armature stratégique d'habitudes du quotidien qui permet de maintenir un certain niveau d'attractivité car : localisés sur les principaux axes domicile-travail (St-Michel, St-Elix-Theux), couvrant les besoins de bassins de vie éloignés des principales polarités de rangs supérieurs (Bassoues, Montesquiou, Saint-Blancard, Montaut d'Astarac), assurant les fonctions de proximité qui ne peuvent être renvoyées à un maillon trop éloigné (L'Isle-de-Noé, Castelnau-Barbarens, Montaut-les-Créneaux, Barran, Saint-Jean-Poutge).
- Un ensemble de villages viennent enfin participer à la vitalité de l'espace rural, disposant bien souvent d'une offre limitée à l'école.

Cette synthèse de l'armature territoriale a été validée par les élus du territoire, lors du Conseil Syndical du 29 janvier 2018. C'est un élément socle de l'ambition portée par le Projet de Territoire du Pays d'Auch.

6. LES MARQUEURS DE L'IDENTITE du Pays d'Auch

Le tourisme est un secteur transversal à toutes les composantes d'un territoire. Les agriculteurs sont les façonneurs des paysages, les commerces de proximité facilitent les déambulations, les lieux de vie participent de l'attractivité des villages, ... Mettre l'accent sur la stratégie touristique, c'est bâtir encore plus solidement une « passerelle » capable d'intégrer toutes les dimensions d'un projet de territoire. Issue d'une armature ancienne, parfois désuète, la mise en tourisme du Pays d'Auch est à l'aune d'un regain en matière d'accueil touristique grâce à un panel de personnes venues entreprendre et innover et qui donnent à voir un nouveau « champ des possibles » en matière de développement touristique : pluriactivité/agrotourisme, offres d'hébergements insolites, activités nouvelles (tourisme équestre, VAE...), rythmes lents...

Un festival qui réunit plus de 7 000 personnes chaque année né de la passion d'un gersois pour la musique tzigane, une école de cirque allant à la rencontre des ruralités du Gers et d'ailleurs ayant commencé à bord d'une caravane itinérante dans l'Astarac... Il suffit souvent d'une étincelle pour créer de belles histoires. Mais à condition que l'étincelle dispose des moyens nécessaires pour prendre feu. La culture est un des axes identitaires de rayonnement du Gers. Le Pays d'Auch est lui aussi riche d'initiatives et d'outils culturels. Ce sont des éléments d'appui qui peuvent contribuer au projet de territoire.

- ▶ *Quelle stratégie touristique à l'échelle du Pays d'Auch ? Quels objectifs en matière de professionnalisation et de montée en gamme ?*
- ▶ *Quelles sont les conditions nécessaires à la fabrication d'un « terreau » toujours plus « fertile » aux initiatives touristiques et culturelles en Pays d'Auch ?*

Sommaire de la 6^{ème} partie

a. Le tourisme en Pays d'Auch : filière d'avenir pour le territoire

Les enjeux

b. L'offre culturelle : une ruralité vivante et animée en Pays d'Auch

Les enjeux

▶ a. Le tourisme en Pays d'Auch : filière d'avenir pour le territoire

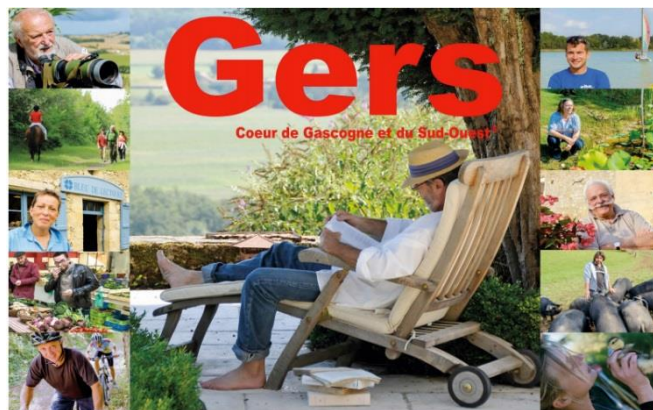
Le Pays d'Auch au sein de la destination Gers

D'un point de vue touristique, le Département du Gers se positionne autour de quatre piliers, vecteurs d'identité, d'image et d'attractivité :

- _ La gastronomie (autour de l'élevage et du vin),
- _ La convivialité (accueil, douceur de vivre),
- _ La nature et les paysages (calme, campagne),
- _ Le patrimoine bâti et sa dimension historique (Art et Histoire, D'Artagnan).

Ce sont ces points forts qui participent de son rayonnement à l'échelle régionale (28% de la clientèle provient de l'ex région Midi-Pyrénées et 17% de l'Aquitaine) et nationale (79% de la clientèle⁴¹).

S'inscrire dans une destination touristique, c'est promettre au visiteur de s'engager dans un récit et une expérience qu'il s'attend à trouver, en fonction de l'image qui lui a été renvoyée par le territoire. Cultiver cette image, c'est s'assurer de ne pas décevoir et de continuer à bien accueillir. Le Pays d'Auch, dans toutes ses composantes, veut être au rendez-vous et tenir sa promesse au sein de cette destination Gers.



Source image : CDTL32

⁴¹ Données chiffrées : Conseil Départemental du Tourisme du Gers – évolution de la clientèle entre 2008 et 2015

Les grandes composantes du tourisme du Pays d'Auch

Le Pays d'Auch regorge d'atouts et de richesses regroupées au sein de trois grandes entités, aux offres et aux modes de fonctionnement différentes :

_ La Ville d'Auch est le grand attracteur du territoire. Riche d'un patrimoine bâti remarquable, elle conjugue un certain nombre de Labels qui en font sa renommée sur le plan national voire international : Grand Site de la Région Occitanie, Pays d'Art et d'Histoire. Consciente de son rôle de « porte d'entrée », l'agglomération s'est structurée autour d'un Office de Tourisme Intercommunal qui s'attache à « diffuser » la clientèle touristique sur le reste de la Communauté d'Agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne et au-delà.



Source image : Tourisme Gers

_ Le Nord du territoire, ex-Communauté de Communes Cœur de Gascogne, prend appui sur Castéra-Verduzan, véritable locomotive via son offre thermale, sa base ludique et son patrimoine bâti. Mais aussi sur de nombreuses « pépites » qui jonchent toute cette partie nord : Lavardens un des « Plus beaux villages de France », le village patrimonial de Montaut-les-Créneaux, celui de Castelnaud-Barbarens, des offres d'hébergement de qualité...



Sources images : Ville de Castéra-Verduzan et Les Plus Beaux Villages de France

_ Le Sud du territoire dispose d'une offre touristique basée sur des ingrédients sportifs, naturels et paysagers. L'Astarac offre des « vues », notamment sur les Pyrénées, « un horizon », de grandes étendues paysagères, un relief. Entité géologique et historique, les vestiges archéologiques et le petit patrimoine viennent en confirmer l'identité. Deux offices de tourisme participent de l'animation touristique de ce territoire : Mirande (en cours de restructuration intercommunale) et Val de Gers (petite structure d'une personne localisée à Masseube).



Loin d'être dans une logique antagoniste, ces trois entités se retrouvent au contraire dans des rapports de complémentarités et d'emboîtements entre un nord plus patrimonial, un sud plus naturel et un grand attracteur central permettant de faire pivot.

Les défis du fonctionnement touristique du Pays d'Auch

La mise en tourisme du Pays d'Auch s'organise autour d'une armature ancienne d'itinéraires, d'hébergements, de labels, de terroirs... Cette organisation historique permet d'installer des habitudes et de partir de flux déjà existants. Mais elle contribue également à figer certaines manières de faire et à proposer une offre jugée parfois désuète.

Ainsi, le territoire souffre d'un déficit de son offre d'hébergements tant en quantité qu'en qualité. Auch notamment, ne bénéficie pas d'une offre hôtelière suffisante, surtout lorsqu'il s'agit d'accueillir des groupes. Un certain nombre de labels participent d'une « garantie » de qualité vis-à-vis de la clientèle : « Gîtes de France », « HéberGers », « Terra Gers » ... Mais l'avènement de nouvelles pratiques touristiques tend vers un effacement de ces gages de qualité dans les choix de réservation. Les plateformes internet, munies de leurs commentaires d'utilisateurs, sont bien meilleures « vendeuses » que les labels territoriaux. Il en est de même en matière de restauration. Les acteurs du tourisme, parfois vieillissants, doivent être au rendez-vous de ces changements de modèles : accès internet, réservations en ligne, présence sur les réseaux mais aussi nouvelles attentes en matière de confort, d'accès aux services, de flexibilité et de durée des séjours...

Les « nouveaux » touristes appellent également au décloisonnement des fonctionnements actuels. Sur le Pays d'Auch, les excursions et les courts séjours représentent 54% des flux touristiques. La plus grande partie des visiteurs viennent pour découvrir le Gers, souvent en y « entrant » par Auch, et sont plutôt dans une logique d'itinérance. Les familles qui s'installent chaque année dans le même camping durant un mois deviennent minoritaires. Il faut donc trouver le moyen d'offrir une « liberté » à ces nouvelles clientèles de cheminer facilement sur l'ensemble du département. Auch joue déjà le rôle de « diffuseur » mais son rôle ne devient pas suffisant, d'autant plus lorsqu'il n'est pas « relayé » dans les autres polarités. Le Sud notamment, gagnerait à se structurer en une seule et même entité capable d'affirmer une identité et de porter une image commune, celle de l'Astarac.



ZOOM sur...

Le projet de Parc Naturel Régional « Astarac en Gascogne »

Le CC Val de Gers, Astarac Arros en Gascogne et Cœur d'Astarac en Gascogne sont les trois EPCI qui composent le sud du territoire du Pays d'Auch, et plus globalement tout le sud du département du Gers pour former une entité territoriale cohérente et reconnue : l'Astarac.

En plus de partager un « socle » commun (géologique, paysager, identitaire, humain...), ces trois EPCI partagent des dynamiques et des problématiques communes en termes notamment de : démographie et d'attractivité (vieillesse, faibles densités, évolutions démographiques faibles voire perte de population...), développement économique et emploi (mutations liées à l'agriculture, faible attractivité pour les entreprises, secteur touristique encore balbutiant...), protection et mise en valeur du patrimoine naturel et paysager (absence de plan de gestion commun, outils non-partagés...).

Pour pallier ces difficultés, et revendiquer une forme d'appartenance et d'identité communes, les trois EPCI se sont lancés dans des pistes de réflexion pour un projet collectif de développement territorial à l'échelle de l'Astarac. Il en est ressorti la volonté forte de se saisir de l'outil Parc Naturel Régional. Outil adéquate pour la mise en œuvre d'un projet structurant de développement du territoire, et pas uniquement dans sa dimension touristique.



Ville d'Auch, labellisée "Grand site Occitanie"




-  **CIRCa**, pôle national des arts du cirque
Festival du Cirque actuel - Festival Pirouette Circaouette
 -  **Cathédrale Sainte-Marie** : inscrite au patrimoine mondial de l'**UNESCO**
8% du patrimoine inscrit ou classé **monuments historiques** dans le département se trouve à Auch (25 sur 308), dont la halle aux grains, la **Tour d'Armagnac** ou l'**escalier monumental**
 -  De nombreux restaurants, bistros et brasseries
De nombreux hôtels et chambres d'hôtes
Le Camping du Domaine le Castagné
 -  **Concentration d'équipements culturels** : bibliothèque-médiathèque, **Musée des Jacobins**, Musée de la résistance et de la déportation, cinéma, galerie d'art, festival "**Eclats de voix**", etc.
 -  **Equipements sportifs et de loisirs** : **golf d'Embats**, piscine, bowling, centres équestres, un club de formation et de découverte des planeurs, un club de formation et de découverte des hélicoptères, etc.
- Label "Ville fleurie" 

CC Val de Gers

-  Une vingtaine d'édifices inscrits ou classés **monuments historiques**
Plusieurs **bastides** comme Barran, Masseube, Seissan...
 - Maquis de Meilhan** : mémorial érigé pour des maquisards tués en 1944
Site fossilifère de Campan : paléosite de Sansan, 13e site du MNHN
 -  Festival "**Welcome in Tziganie**" à Seissan - "**Esti'Val de Gers**"
Salle de cinéma à Masseube
 -  Centre équestre, **golf de Gascogne** et piscine à Masseube et Panassac
Centre nautique Astarac du Gers sur le lac de l'Astarac
Ecole de parapente et **base de loisirs** sur le lac de la Gimone
 -  **Marché** à Masseube (Mardi) et Seissan (vendredi) ; **Marché au gras** à Seissan (vendredi) ; **Marché à l'ancienne** à Seissan (1ers vendredis d'août)
Quelques restaurants, hôtels et chambres d'hôtes ; **Trois campings**
 -  **La route des points de vue remarquables** : de Monlaur-Bernet (**point culminant du Gers**) à Brouilh-Monbert, en passant par Samaran, Pouytoubirin, Faget-Abbatial, Traversères, Durban et Barran (**80km**)
 -  **15 sentiers et balades**, dont le chemin des Coteaux d'Arcagnac à Haulies, qui offre de belles **vues sur les Pyrénées** et les vallées de l'Arrats et du Gers et le sentier à la découverte de la forêt à Monferran-Plavès
 -  **Site Natura 2000** de la vallée et des coteaux de la Lauze (13 communes)
Forêt de 96 hectares à Saint-Blancard
 -  **Trois lacs**, à Masseube, Saint-Blancard et Bézues-Bajon, non ouverts à la baignade mais ouverts à la pêche et avec des aires de jeux et pique-nique
-  Masseube et Seissan  Barran (mi-juillet / mi-août)

Parcours transversaux aux CC

- Sur la route des bastides de l'Astarac** : de Barran (VG) à Seissan (VG), en passant par L'Isle-de-Noé (CAG), Montesquiou (CAG), Bassoues (CAG), Marciac (CC Bastides et vallons du Gers), Mirande (CAG) et Masseube (VG) (**134km**)
- La Route des bastides et castelnaux** : de Marciac (CC BVG) à Plaisance (CC BVG), en passant par Auch (GACG), Barran (VG), L'Isle-de-Noé (CAG), Montesquiou (CAG), Bassoues (CAG) et Beaumarchés (CC BVG) (**124km**)
- La Route des jardins et villages fleuris du Sud du Gers** : d'Auch (GACG) à Ponsan-Soubiran (VG), en passant par Montegut (GACG), Castelnaud-Barbarens (GACG), Lasseube-Propre (VG) et Saint-Médard (AAG) (**140km**)
- La Route des peintures murales et sculptures en Astarac** : de Seissan (VG) à Simorre (CC Coteaux Arrats), en passant par Lourties-Monbrun (VG), Belloc-Saint-Clamens (AAG), Ponsan-Soubiran (VG), Chélan (VG) et Mont d'Astarac (VG) (**82km**)
- Le GR de Pays "Coeur de Gascogne"** : circuit qui relie le **GR65** au **GR653** en passant notamment par Auch (GACG), Lavardens (GACG), Castéra-Verduzan (GACG), Valence-sur-Baise (CC de la Ténazère), Condom (CC de la Ténazère), La Romieu (CC de la Lomagne Gersoise), Lectoure (CC LG), Fleurance (CC LG), Montestruc-sur-Gers (CC LG) et Montaut-les-Créneaux (GACG) (**150km**)

 Office de tourisme  Syndicat d'initiative  Permanence

CA Grand Auch Coeur de Gascogne, labellisée "Pays d'Art et d'Histoire"

-  Lavardens parmi les "**plus beaux villages de France**"
Une trentaine d'édifices inscrits ou classés **monuments historiques**, pour l'essentiel des châteaux, églises et chapelles (Montaut-les-Créneaux)
Plusieurs **bastides** comme Jegun, Pavie et Pessan
 -  **Conservatoire** d'archéologie et d'histoire à Ordan-Larroque, **Musée** d'archéologie romaine et monnaies anciennes à Pessan, Maison de la culture à Pavie, **salles d'exposition** à Montaut-les-C et Castelnaud-B...
 -  Festivals : "**Lo Rondèu de Castelnaud**" à Castelnaud-Barbarens - "**N'amasse pas mousse**" à Castéra-Verduzan - "**Trad'envie**" à Pavie - "**Rock'n'stock**" à Preignan
 -  Base de loisirs, **station thermale**, casino et club de paddle à Castéra-V.
Centres équestres à Pessan et Preignan
Plusieurs aires de jeux, centres de paint-ball, etc.
 -  **Marchés de producteurs** à Pavie, Jegun et Castéra-Verduzan
Plus d'une dizaine de restaurants - plusieurs hôtels et chambres d'hôtes
Trois campings et plusieurs hébergements insolites
 -  **Plus de 20 sentiers et balades**, dont le parcours de vitalité du bois d'Auch ou la balade par le bois de Pilhat à Montaut-les-Créneaux et la serrade de Marseilhan à Pavie qui offrent de **beaux panoramas**
 -  **Table d'orientation** à Castelnaud-Barbarens, avec vue sur les Pyrénées
- Villages fleuris : Castelnaud-Barbarens (2), Castin (3) et Ordan-Larroque (4)
-  Auch et Castéra-Verduzan  Montaut-les-Créneaux et Jegun

CC Astarac Arros en Gascogne

-  Sept édifices inscrits ou classés **monuments historiques**, uniquement des châteaux et édifices religieux
 -  Quelques restaurants et hôtels, comme la ferme-auberge La Belle Etable à Saint-Médard - **Camping "La Hourquette"** à Berdoues
 -  **Centres équestres** à Saint-Michel et Saint-Martin - Elevage et location de poneys et chevaux à Berdoues - **piscine** et siège de la colonie "**Pré-en-bulles**" à Villecomtal-sur-Arros (**infrastructure à Masseube**)
 -  **Route touristique à la découverte des "Paysages et belles pierres"** par Haget, Manas-Bastanous, Saint-Michel, Belloc-Saint-Clamens, Saint-Elix-Theux et Moncassin (**64 km**)
 -  **15 sentiers et balades**, dont les sentiers de Pasquette (Belloc-St-Clamens) et des Lacs (Labéjan) qui présentent chacun un **monument historique**, et les sentiers de Béon (Moncassin) et du Gnougne (Saint-Médard) qui offrent tous deux un **beau panorama**
-  Villecomtal-sur-Arros

CC Coeur d'Astarac en Gascogne

-  Mirande, ville labellisée "**Cittaslow**" (international - villes du bien vivre)
Une quinzaine d'édifices inscrits ou classés **monuments historiques**
Plusieurs **bastides** comme Bassoues, Miélan, Mirande, Montesquiou...
 -  **Musée des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs** à Mirande
Médiathèque "Le Colisée" et cinéma à Mirande
Festivals "**Country in Mirande**" et "**Kiosq'n'rock**" à Mirande
 -  **Complexe aqua-ludique** "Ludina" et club de canoë-kayak à Mirande
Centres équestres : un à Bars et deux à Pouylebon
Colonies de vacances "**La ferme de l'Aouelle**" à Pouylebon
 -  **Marchés** à Miélan, Astarac, Mirande, Bassoues et Montesquiou
Quelques restaurants et plusieurs hôtels et chambres d'hôtes
Six campings + un domaine d'hébergements insolites (roulottes, tipis, etc.)
 -  **Route touristique "Voyage en coeur d'Astarac"** : de Mirande à Mascaras, en passant par Lamazère, Estipouy, Montesquiou, Castelnaud d'Anglès, Bassoues, Armous et Cau et Lousitges (**77km**)
 -  **8 sentiers et balades**, dont la randonnée de Saint-Fris à Bassoues qui offre de superbes **vues sur la chaîne des Pyrénées** et la bastide, le sentier du lac et des coteaux du Lizet à Montesquiou qui permet d'admirer le **bocage gersois**, ou encore le sentier sur le chemin de Saint-Jacques à Pouylebon
 -  **Forêt de Larroucau** de 77 hectares (à Bassoues et à Mascaras)
Quatre lacs : à Miélan, Mirande, Montesquiou et Bassoues, non ouverts à la baignade mais ouverts à la pêche et aux loisirs
-  Mirande  Miélan, Montesquiou et Bassoues

Figure 60 : les richesses et la structuration touristique du Pays d'Auch



Le tourisme en Pays d'Auch : les enjeux



L'exploration de nouveaux modèles, en prenant appui sur le « déjà-là », pour répondre à l'évolution des clientèles et de ses demandes : « SlowTourisme », agrotourisme, itinérance douce, stations sports, destination familles, tourisme vert et de nature... Autant d'« axes en devenir » qui constituent d'ores-et-déjà la stratégie touristique à l'échelle départementale.



La professionnalisation des acteurs du tourisme (hébergements, restauration...) pour une meilleure prise en compte des attentes actuelles.



La mise en réseau des Offices de Tourisme du Pays d'Auch : Grand Auch, Mirande et Val de Gers.



L'affirmation forte et le portage du projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac.



b. L'offre culturelle : une ruralité vivante et animée en Pays d'Auch

Entre image et réalité de terrain : le Gers, terre d'accueil des initiatives culturelles

« Jazz in Marciac », « L'été photographique » de Lectoure, Festival de Bandas de Condom, « Tempo Latino » de Vic-Fezensac, Festival du Cirque d'Auch, « Welcome in Tziganie » à Seissan... Prendre ses racines sur un territoire, pour un établissement ou un évènement culturel, n'est pas neutre. A l'instar d'une entreprise, il faut bénéficier d'un « écosystème » favorable à son bon fonctionnement et à son développement. Dans le Gers, la programmation culturelle n'est pas « hors sol », bien au contraire. Elle suscite la participation des habitants, souvent bénévoles ou membres des Conseils d'Administration, et des acteurs locaux, via des partenariats avec les commerçants, les établissements scolaires, les centres sociaux...

Etre à l'écoute, avoir les moyens d'accompagner, savoir anticiper... Tout semble être une question de posture et d'ouverture d'esprit de la part de la collectivité qui reçoit. Se lancer dans une « bonne idée » en matière culturelle suppose de faire un pari, se lancer un défi. Et les témoignages d'acteurs vont dans ce sens : sur le Pays d'Auch, on se sent « bien accueilli », on se sent tout simplement « considéré ». Et cela porte ses fruits, créant un climat stimulant pour donner l'envie de venir et les moyens de rester sur le territoire.

Une plateforme de développement culturel à Auch, des points d'appui dans chacun des EPCI

Culturellement, Auch est plus « équipée » que le reste du Pays mais elle assure une forme de « redistribution » de son offre culturelle sur ses communes proches, sur le territoire du Pays d'Auch et à l'échelle départementale via :

- Son label « Pays d'Art et d'Histoire », qui permet de fédérer les communes de l'ancienne intercommunalité du Grand Auch autour d'un projet de protection et de mise en valeur patrimoniale.
- Le Pôle National des Arts du Cirque, Circa. Aujourd'hui équipement à rayonnement international et mondial, il n'en demeure pas moins dans des actions très locales (quartier du Garros notamment) et dans une diffusion rurale (via les « *Nomades de Circa* »). Chaque année, lors de son festival, il fédère une soixantaine d'écoles de cirque du Gers et plus de 200 bénévoles. Tout au long de l'année, l'établissement propose, en plus de sa saison culturelle, des ateliers et des spectacles dans les établissements scolaires, l'option art du cirque au lycée du Garros à Auch, des ateliers destinés aux collèges gersois... Il est associé à deux autres écoles de cirque du territoire : « Pop Circus » à Auch et « Pré en Bulles » en Astarac.
- L'association « Ciné 32 », mise en place à l'échelle du Gers coordonne la diffusion et l'animation des 23 salles classées Art et Essai du Département via un dispositif inter-associatif. Le siège de l'association se trouve à Auch, le réseau comprend les cinémas de Mirande et de Masseube.

Pour la ville-centre, la culture s'avère être un outil adéquat pour prendre rang dans le jeu métropolitain (autour du cirque notamment) et d'outrepasser les frontières administratives pour créer une image toujours plus rayonnante (projets autour de l'image de D'Artagnan par exemple).

Cet élan de diffusion de la culture sur les territoires ruraux profite donc du rayonnement de la ville-centre, mais il prend également appui sur ces territoires eux-mêmes, capables eux aussi de générer du développement culturel. C'est le cas de plusieurs festivals et associations qui trouvent en ces lieux les ingrédients nécessaires à leur épanouissement : mise à disposition de grands espaces, accueils enthousiastes de la part des collectivités souvent très demandeuses, soutiens de la part des habitants, subventions pour le développement en milieu rural... « Welcome in Tziganie » à Seissan, « Country in Mirande », « N'amasse pas mousse » à Castéra-Verduzan, tous ont su trouver un endroit où s'installer, en accord avec les besoins et les valeurs qu'ils recherchaient.

Composés de bassins de vie ruraux voire hyper-ruraux, l'animation culturelle prend encore plus de sens dans ces territoires où les effets de seuil ne permettent plus de bénéficier de certains services nécessaires à leur vitalité et leur attractivité. La dynamique associative, les lieux d'animations (médiathèques, bibliothèques, salles polyvalentes, foyers ruraux...) viennent créer du lien social et de la vie sur ces territoires de faible densité.

ZOOM sur...

Le Festival « Welcome in Tziganie » à Seissan

« Nous sommes aidés, soutenus, accompagnés et parfois même devancés ! »

Ce festival est né d'une passion d'un jeune homme pour la musique tzigane et qui a décidé de monter une association pour l'organisation d'un évènement annuel. Durant 7 ans, cette association était « nomade ». Le festival se produisait à divers endroits, Pavie notamment. Puis l'envie de se développer sur un lieu fixe est apparue. Ils disent avoir été accueillis « à bras grands ouverts » par Seissan et y sont donc installés depuis trois ans.

« Welcome in Tziganie » ce n'est pas seulement un festival, qui constitue le point d'orgue certes mais avec des actions tout au long de l'année :

- Fanfares dans les villages,
- Stages de musique,
- Concerts sur « Les Estivales de Gers »,
- Interventions dans les CLAE, les centres de loisirs, les écoles
- Mobilisation des commerçants : concours de décorations au moment du festival,
- Actions dans le quartier du Garros à Auch ...

L'adhésion de la population locale est (presque) unanime : membres du CA, responsables de commissions, bénévoles durant le festival...

Aujourd'hui, l'association se compose d'une trentaine de bénévoles à l'année qui peut monter à 220 au moment du festival !



Source image : Tourisme Gers

Au niveau départemental

- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Pays Gersois : *valoriser le patrimoine naturel gersois*
- Association "Gascogne Nature Environnement" : *valoriser le patrimoine naturel et culturel local et agir en faveur du développement durable*
- Université du Temps Libre : *encourager le développement culturel sous toutes ses formes*
- ACPGG, association pour la culture populaire en Pays Gascon
- Fédération des Foyers Ruraux du Gers : *promouvoir le fait associatif*
- Générations Mouvement, Fédération du Gers : *mettre fin à l'isolement des personnes âgées (antennes dans plusieurs villages du territoire concerné)*
- ...

CC Coeur d'Astarac en Gascogne

- **Réseau culturel** : bibliothèque-médiathèque à Mirande et bibliothèque-relais à Montesquiou
- **Organisation d'événements culturels** : Association pour la promotion culturelle à Mirande (APCM), Office mirandais d'animation (organisation de "Mirande en fleurs"), Association Ailleurs (concerts de musiques du monde à Bassoues), etc.
- **Associations sportives** : Les Inondés (football à l'Isle-de-Noé), aéroclub mirandais, rugby club Bassoues-Lupiac-Montesquiou, avenir Miélan tennis club, club de montagne miélanais, etc.
- **Associations favorisant le lien social** : foyers ruraux dans plusieurs villages notamment Bassoues et Mirande, club des aînés des deux Baïses (L'Isle-de-Noé), amicale du quartier de Barbast + foyer des jeunes et d'éducation populaire (Miélan)...
- **Préservation du patrimoine** : Les amis de la chapelle de Mazerettes (Mirande), les amis de l'église Saint Pierre (Miélan), association de sauvegarde des monuments bassaouais, les amis du donjon (Bassoues), etc.
- ...

CC Val de Gers

- **Réseau culturel** : ludothèque itinérante basée à Seissan avec des arrêts à Orbessan, Sansan, Haulies... Bibliothèques-relais à Masseube et Seissan.
- **Organisation d'événements culturels** : comité des fêtes à Masseube, le rideau massylvain (toruque de théâtre à Masseube), Seissan Fêtes et Traditions, etc.
- **Associations sportives** : la rando massylvaine (Masseube), club de pala de l'Astarac (Masseube), le bouchon seissannais pétanque, le football club seissannais, l'association sportive de la Gimone (Saint-Blancard), etc.
- **Associations favorisant le lien social** : club de bridge à Masseube, Au fil du temps (club de retraités à Masseube), la société des amis du cinéma indépendant (Masseube), scrabble club seissannais, etc.
- **Préservation du patrimoine** : association pour le développement du village et du château (Saint-Blancard)
- ...

Ville d'Auch

- Pop circus : *école de cirque amateur*
- Club automne : *association pour retraités actifs*
- Association "Sur les Pas de d'Artagnan" : *organise la course du même nom (7.7 km)*
- Association Auch-Memmingen (du nom de la ville allemande jumelée à Auch)
- Association sportive et culturelle du Mourroussin
- ...

CA Grand Auch Coeur de Gascogne

- **Organisation d'événements culturels** : Les routes du blues (Castéra-V.), La petite Porte (Puycasquier), Arts et musiques en barranais (Barran), Chenilles et sentiments (Preignan), Fadas gascons (organisation du festival "Duck a dub" à Pavie), CAP Montaut (Montaut-les-Créneaux), etc.
- **Associations sportives** : dojo puycasquérois, basket club Avenir Castéra Rejaumont, Pavie trail course nature, tennis ordanais club, club cycliste Les mousquetaires jegunois, gym montaltaise, Joyeuse pétanque barranaise, etc.
- **Associations favorisant le lien social** : le bastion jegunois (club des aînés ruraux), Relais gascon (Puycasquier), chorale Pavie en coeur, café associatif sous les marronniers (Ordan-L), Les genêts (club du troisième âge de St Jean Poutge), etc.
- **Préservation du patrimoine** : Les amis de la Commanderie (Castéra-V.), Les amis de l'église de Puycasquier, Les amis de l'orgue (Jegun), Peira e casau (Jegun), Association des clochers tors d'Europe (Barran), etc.
- ...

CC Astarac Arros en Gascogne

- **Réseau culturel** : bibliothèque à Villecomtal-sur-Arros, points de lecture à Miramont d'Astarac, Duffort, Sainte Dode, Saint Médard, Clermont-Puyguillès et Saint Michel.
- **Organisation d'événements culturels** : J'anim Villecomtal-sur-Arros (action socioculturelle et comité des fêtes), association culturelle d'aide aux jeunes espoirs ACAJE (chant et musique à Villecomtal-sur-Arros)...
- **Associations sportives** : football-club, ball-trap et cyclo-club de Villecomtal-sur-Arros
- **Associations favorisant le lien social** : association des retraités de la laiterie de Villecomtal Danone, foyer intercommunal du Val d'Arros...
- ...

Figure 61 : recensement (partiel) du tissu d'initiatives culturelles, sportives et associatives porteuses de vie locale sur le Pays d'Auch



L'offre culturelle en Pays d'Auch : les enjeux



Les partenariats et les mises en réseaux pourraient être encore plus encouragés même s'ils existent d'ores-et-déjà entre les différents acteurs culturels du Pays d'Auch (prêt de matériel, coups de main, participation sur les évènements de chacun...).



La communication et le travail sur l'image culturelle (et touristique) est un outil duquel le Pays d'Auch aurait tout intérêt à se saisir pour faire connaître et porter ses singularités autant pour ses habitants actuels, que les futurs ou les « gens de passage ».

Synthèse des points clés et enjeux











1.

Portrait et trajectoire démographique







- ▶ Une dynamique d'accueil remarquable dans le Grand Auch,
- ▶ Un solde migratoire positif dans la plupart des territoires,
- ▶ Des moteurs différents : accueil de familles et de ménages actifs marquant un effet de desserrement autour des pôles d'emplois, accueil de seniors dans l'ensemble des composantes, accueil de jeunes à Auch,
- ▶ Mais un solde naissances/ décès pouvant peser sur la dynamique démographique de certains territoires du Pays d'Auch,
- ▶ Des territoires en situation de grande fragilité :
 - Espaces de l'hyper ruralité, marqués par une très faible densité de population et l'accumulation d'éléments critiques (solde naissance/ décès, solde migratoire à basse intensité...),
 - Nombre de bourgs centres et le cœur de l'agglomération auscitaine,
 - Fragilité de Cœur d'Astarac,
- ▶ Nécessité d'affirmer la prise en compte du vieillissement, déjà à haut niveau d'intensité et devant s'amplifier,
- ▶ Des évolutions sociales et sociétales qui créent une nouvelle donne à travers la transformation en profondeur de la composition des ménages et l'affirmation des situations d'isolement,
- ▶ Une part importante de ménages à faibles ressources, ce qui commande la prise en compte de solutions accessibles.

2. Portrait et trajectoire économique

- ▶ Une répartition des emplois qui « épouse » l'armature du territoire :
 - Regroupant le quart des emplois du département, l'agglomération auscitaine est un point d'ancrage pour un aménagement équilibré de l'espace régional,
 - Mirande est le deuxième pôle d'emploi du Pays d'Auch,
 - Les bourgs-centres (Miélan, Villecomtal-sur-Arros, Masseube, Seissan, Jegun, Castéra-Verduzan...) jouent un rôle économique structurant au sein de leurs espaces ruraux.
- ▶ La grande majorité des actifs vivent et travaillent au sein du Pays d'Auch, très peu de flux domicile-travail s'exercent en lien avec la métropole toulousaine et les autres départements.
- ▶ A l'échelle du Pays, il est à noter un recul du nombre d'emplois sur la période récente, mais qui s'inscrit de manière différenciée dans chacun des EPCI.
- ▶ Une assise dans l'emploi présentiel dans les secteurs de l'Administration publique, l'enseignement, la santé, l'action sociale et le Commerce, transport et services divers.
- ▶ Une présence très affirmée des emplois agricoles à l'échelle du Pays d'Auch et particulièrement dans l'Astarac.
- ▶ Un tissu essentiellement composé de petites et très petites entreprises.

Les filières économiques de référence	
<h2>L'agriculture et la transformation des produits</h2>	<ul style="list-style-type: none">  Le maintien des emplois existants.  La mise en place des conditions favorables à l'installation, notamment des publics non issus des milieux agricoles.  L'activation des débouchés locaux : transformation, plateformes de redistribution, restauration collective...  Le rapprochement des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des collectivités territoriales et des consommateurs de manière à développer l'agriculture de proximité et la qualité de l'alimentation.  La capacité à accompagner ces entrepreneurs qui entretiennent un ancrage et des liens forts avec le territoire : savoir les aider à grandir, répondre à leurs besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain, s'adapter à leurs capacités d'investissement...  La nécessité d'associer aux enjeux de l'activité agricole les enjeux de la préservation des paysages du territoire.  La diversification des revenus agricoles vers la transition énergétique.
<h2>Filière aéronautique</h2>	<ul style="list-style-type: none">  L'amélioration de la qualité des infrastructures (routière, ferroviaire) qui aujourd'hui freine Auch dans sa capacité à s'inscrire pleinement dans le jeu métropolitain.  La poursuite de l'accompagnement au développement du pôle de la ZAE de l'aéroport Auch-Lamothe : bâtiments encore sous-valorisés, pôle de formation qui souhaiterait se développer, création de synergies entre les entreprises...  Un travail sur les filières de recrutement et de formation.

<h2>Economie touristique</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La consolidation de cette chaîne de valeur invite à agir sur chacune de ses composantes : l'hébergement, la restauration, les usages numériques. ▶ Elle commande une stratégie intégrée assurant la coordination des initiatives des porteurs de projet et des offices de tourisme, leur inscription dans des démarches de marketing territorial plus larges (destination GERS, Occitanie, sud-ouest...).
<h2>Gisements d'emplois liés à la transition énergétique</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La valorisation des énergies renouvelables associées à l'infrastructure économique du territoire (bois, méthanisation de la biomasse, photovoltaïque...) pour créer des revenus, soutenir l'emploi, conforter des modèles économiques (agri-voltaïsme, autoconsommation d'énergies renouvelables...) pour aller vers l'autonomie énergétique, ▶ L'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti, notamment dans le domaine de l'habitat, des équipements et des activités pour générer des économies de charge mais aussi pour renforcer les débouchés économiques pour les entreprises du territoire, conforter les métiers et les savoir-faire, ▶ La promotion de nouveaux modèles activant le développement local : agroforesterie, circuits courts, restauration collective, agrotourisme, « CittaSlow »...
<h2>Le potentiel économique de la forêt</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le renforcement de la conscience forestière à travers la sensibilisation, l'information et l'accompagnement des propriétaires dans leurs démarches et leur gestion. ▶ La promotion de modes de gestion forestière durables et l'amélioration des peuplements.

	<ul style="list-style-type: none">  Le regroupement des propriétaires pour rentabiliser l'exploitation et la gestion forestière.  Le ciblage de sites stratégiques, présentant les meilleures potentialités (accès, surface, peuplements...) pour amorcer la chaîne de valeur.
<h3>3. Portrait environnemental du territoire</h3>	
<h4>Le patrimoine naturel et paysager</h4>	<ul style="list-style-type: none">  La préservation et la protection d'un patrimoine remarquable : trames vertes et bleues des documents de planification (SCoT, PLU, PLUi...), Atlas de la Biodiversité, outils règlementaires de protection (ZNIEFF, Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...), campagnes de sensibilisation auprès du grand public...  ... Mais aussi support de développement pour le Pays d'Auch : rayonnement touristique, activités de loisirs, outil de développement local, promotion du territoire, etc.
<h4>La ressource en eau</h4>	<ul style="list-style-type: none">  La gestion durable de la ressource : l'affaire de tous. Les EPCI peuvent agir/agissent déjà à leur échelle pour contribuer au stockage, à l'entretien (zones humides, cours d'eau), à la qualité (assainissement, plans zéro phyto...) de l'eau mais aussi à la sensibilisation des publics (éco-gestes, pratiques agricoles...) dans ce sens.
<h4>La transition écologique et énergétique</h4>	<ul style="list-style-type: none">  Prendre appui sur divers organismes spécialisés (Fédération Nationale des Communes forestières, Arbre & Paysage 32, CRPF, bureaux d'études, etc.) pour la réalisation d'études d'opportunités et de faisabilités pour le développement des énergies renouvelables sur le Pays d'Auch.

	<p>▶ Agir sur les activités les plus émettrices de GES pour inscrire le territoire aux nouveaux rendez-vous de la conscience environnementale (politique régionale, nationale, européenne...) : vers une mobilité plus durable, l'amélioration de la performance énergétique des constructions, l'agriculture.</p>
<h2>4. Infrastructures, mobilité et déplacements</h2>	
<h3>L'enclavement</h3>	<p>Les effets sont multiples et à plusieurs niveaux, ils méritent d'être pris en considération dans le cadre du Projet de Territoire :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Les effets économiques immédiats : difficultés à faire venir et retenir des entreprises et des publics, à assurer l'installation du conjoint, avec de forts risques de délocalisation. C'est toute la question de l'attractivité du territoire qui est en jeu.▶ Le désavantage compétitif : des difficultés de liaisons à l'agglomération toulousaine qui limitent la capacité d'Auch à jouer pleinement son rôle de chef-lieu de département et de ville moyenne, à investir un nouveau rang (participer/accomplir/exercer) des fonctions associées à la métropole toulousaine et à s'inscrire dans un jeu de relations de réciprocités fécond.▶ Cet enclavement en cascade pénalise l'ensemble des territoires du Pays d'Auch et notamment les territoires de l'Astarac ou du sud : Un effet de verrou qui bloque l'inscription de l'Astarac dans la dynamique gersoise et qui pointe avec acuité la question du contournement sud Est.

<h2>L'offre de mobilités</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le déploiement d'une offre de mobilité adossée à l'armature des bourgs participant à la consolidation des centralités et au développement de services rayonnants : développement de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle : co-voiturage, réseaux de recharge des voitures électriques, VAE, optimisation des chaînes de mobilité (association de plusieurs modes de déplacement...), ▶ Le couplage des besoins de mobilité avec les besoins de services, il s'agit d'identifier les leviers pour soit faciliter le déplacement des personnes, soit rapprocher les services recherchés de la population concernée. ▶ La mutualisation/coordination des modes de transport, ▶ L'activation de la fonction touristique ou récréative pour encourager la création de nouveaux modes de transports en milieu rural (voitures électriques, production de carburant décarbonné, service de covoiturage innovant...) et donner un nouveau souffle aux modes de mobilité sur le territoire.
<h2>La couverture numérique</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuite de l'équipement dans les territoires les moins bien couverts : continuer à investir pour ne pas se faire dépasser. ▶ Recherche d'une desserte à haut niveau de qualité dans les maillons de l'armature de territoire et les sites majeurs de l'infrastructure économique. ▶ Développement de la téléphonie mobile (supprimer les zones blanches). ▶ Développement des usages du numérique (santé, commerce, formation, éducation...).

5.

L'armature du territoire

La santé

- ▶ Veille sur le renouvellement générationnel des professionnels de santé.
- ▶ Activation et accompagnement à l'installation de nouveaux médecins qu'il s'agisse de l'offre de premier recours ou de l'accès aux spécialistes (une stratégie coordonnée visant à lever les freins ou les réticences à l'action, une stratégie territoriale visant à faire valoir les atouts du territoire).
- ▶ Présence de l'offre de santé de proximité : dans les communes rurales, notamment celles du Sud du territoire, dans certains quartiers du chef-lieu de département (Garros, centre-ville...).
- ▶ Poursuite de la modernisation des équipements.
- ▶ Mise en réseau de l'offre de soins pour répondre aux nouvelles pratiques médicales (e-santé).

L'école

- ▶ Une armature qui assure une visibilité de long terme, en particulier dans les territoires de l'hyper ruralité.
- ▶ Une offre éducative de qualité sur tout le territoire.
- ▶ Mise en lisibilité des services et des offres éducatives qui participent à l'attractivité du territoire.

<h2>Les commerces de proximité</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Redynamisation du commerce du centre-ville d'Auch, de sorte qu'il accompagne le regain de valeur de cette centralité, porte le rayonnement du territoire et conforte la vitalité de l'agglomération. ▶ Consolidation des polarités de l'agglomération : les quartiers de la ville d'Auch (Garros), les polarités secondaires que constituent Pavie et Preignan. ▶ Affirmation du commerce dans les bourgs structurants du territoire, ceux-ci jouant une fonction essentielle de relais de proximité (Mirande, Masseube - Seissan, Villecomtal-sur-Arros...). ▶ Une réflexion conjointe à mener avec les problématiques liées à la mobilité (rapprocher les commerces des consommateurs). ▶ Maintien des marchés qui permettent d'affirmer des intérêts communs entre l'agriculture de proximité et l'appareil commercial. Ils peuvent contribuer à donner à voir un modèle de vie autour d'une ruralité réinvestie et ainsi être identifiés comme des enjeux de développement. ▶ Maintien du dernier commerce, là où cette offre s'inscrit dans une vision d'ensemble du maillage du territoire (Bassoues, Saint-Blancard, Saint-Michel, Montaut-les-Créneaux...).
<h2>Les services de proximité</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La prise en compte du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public pour défendre des thématiques et des maillons qui font sens à l'échelle départementale. ▶ L'appui sur d'autres leviers pour conforter cette offre de services encore présentes, ne pas reculer : offre d'habitat, mobilité, animation touristique et culturelle...

L'offre d'habitat

- ▶ L'amélioration et l'adaptation du parc de logements existants pour répondre aux défis de la transition énergétique et améliorer la qualité d'habiter.
- ▶ Des produits répondant à la diversité des parcours résidentiels, proposant des offres accessibles (accession, locations, rapprochement des personnes âgées aux services, jeunes...) et venant conforter prioritairement la vitalité des centres-bourgs.
- ▶ Une action dans la dentelle pour proposer des produits attractifs et de qualité dans les maillons de l'armature équipés de services.
- ▶ Mobilisation d'une ingénierie pour cibler les besoins et accompagner les réponses opérationnelles.
- ▶ La recherche d'actions innovantes : intergénérationnel, habitat participatif, éco-quartiers, BIMBY, nouvelles formes de valorisation de bâtis anciens, mixité des modes d'habitat...

6.

Les marqueurs d'identité du territoire

Le tourisme

- ▶ L'exploration de nouveaux modèles, en prenant appui sur le « déjà-là », pour répondre à l'évolution des clientèles et de ses demandes : « SlowTourisme », agrotourisme, itinérance douce, stations sports, destination familles, tourisme vert et de nature... Autant d'« axes en devenir » qui constituent d'ores-et-déjà la stratégie touristique à l'échelle départementale.
- ▶ La professionnalisation des acteurs du tourisme (hébergements, restauration...) pour une meilleure prise en compte des attentes actuelles.

	<ul style="list-style-type: none">▶ La mise en réseau des Offices de Tourisme du Pays d'Auch : Grand Auch, Mirande et Val de Gers.▶ L'affirmation forte et le portage du projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac.
L'offre culturelle	<ul style="list-style-type: none">▶ Les partenariats et les mises en réseaux pourraient être encore plus encouragés même s'ils existent d'ores-et-déjà entre les différents acteurs culturels du Pays d'Auch (prêt de matériel, coups de main, participation sur les évènements de chacun...).▶ La communication et le travail sur l'image culturelle (et touristique) est un outil duquel le Pays d'Auch aurait tout intérêt à se saisir pour faire connaître et porter ses singularités autant pour ses habitants actuels, que les futurs ou les « gens de passage ».